

---

**JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**ÉDITION DES**  
**DOCUMENTS ADMINISTRATIFS**



**PREMIÈRE  
MINISTRE**

Direction de l'information  
légale et administrative

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

DIRECTION DE L'INFORMATION  
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE  
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15  
[www.dila.premier-ministre.gouv.fr](http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr)  
[www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

---

**DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE**

NEUVIÈME ÉDITION

---

SOMMATION à SPERMATOPHYTES

---

*L'Académie française publie ici, au fur et à mesure de l'avancement de ses travaux, la suite de la neuvième édition de son Dictionnaire, dont le tome I, A à Enzyme, a paru en novembre 1992, le tome II, Éocène à Mappemonde, en novembre 2000 et le tome III, Maquereau à Quotité, en novembre 2011 (Imprimerie nationale – Librairie Arthème Fayard).*

*Le lecteur voudra bien se reporter à la liste des abréviations utilisées figurant dans les trois premiers tomes.*



# DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

NEUVIÈME ÉDITION

---

SOMMATION à SPERMATOPHYTES

---



*Conformément aux dispositions prises par elle, et dont elle a fait état dans le tome I de la présente édition du Dictionnaire, l'Académie signale ci-dessous les mots pour lesquels une nouvelle orthographe a été recommandée. Ces mots, dans le corps du texte, sont suivis d'une indication typographique en forme de losange (◇).*

*L'Académie a précisé qu'elle entendait que ces recommandations soient soumises à l'épreuve du temps. Elle maintiendra donc les graphies qui figurent dans son Dictionnaire jusqu'au moment où elle aura constaté que les modifications recommandées sont bien entrées dans l'usage.*

- Sorgo*
- Sosténuto*
- Souffleter se conjugue comme Acheter*
- Souffre-douleur, pl. souffre-douleurs*
- Sous-maitre, sous-maitresse*
- Sous-verre, pl. sous-verres*
- Spatiotemporel, -elle*

*Aucune des deux graphies ne peut être tenue pour fautive.*



**I. SOMMATION** n. f. XIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sommer I*.

Action de sommer quelqu'un de faire quelque chose ; résultat de cette action. *Je n'ai pas obéi à sa sommation. Répéter une sommation. Sommation écrite, verbale.*

Spécialt. Injonction réglementaire qu'un garde, un soldat, un représentant de l'ordre adresse à quelqu'un avant d'user de son arme. *La sentinelle a lancé une sommation. L'emploi de la force armée pour disperser un rassemblement doit être précédé de sommations. Tirer sans sommation. « Haut les mains ! » est une sommation.*

DROIT. Notification officielle ordonnant à quelqu'un de se conformer à une obligation et, spécialt., acte par lequel un huissier de justice enjoint à un débiteur de payer ce qu'il doit. *Sommation de comparaître chez le notaire. Une lettre recommandée portant sommation de...* Anciennet. *Sommation respectueuse*, acte extrajudiciaire qu'un fils ou une fille n'ayant pas encore le droit de se marier sans le consentement de ses parents devait leur faire signifier, lorsque ceux-ci n'avaient pas donné leur accord.

**II. SOMMATION** n. f. XV<sup>e</sup> siècle, au sens 1 ; XX<sup>e</sup> siècle, au sens 2. Dérivé de *sommer II*, pour le sens 1 ; emprunté de l'allemand *Summation*, pour le sens 2.

**1. MATH.** Opération qui consiste à faire la somme de différents termes, en particulier des termes d'une série. *Le symbole de la sommation est un sigma majuscule ( $\Sigma$ ).*

**2. Par anal. PHYSIOL.** Addition faite par un neurone des stimulus excitateurs ou inhibiteurs qu'il reçoit de ses synapses dans un court intervalle de temps. *Sommation spatiale*, effectuée à partir de stimulus provenant de plusieurs synapses. *Sommation temporelle*, effectuée à partir d'une succession de stimulus venant d'une même synapse.

**I. SOMME** n. f. XII<sup>e</sup> siècle. Issu du latin *summa*, « place la plus haute » et « total, somme ; totalité », forme féminine substantivée de *summus*, « le plus haut », lui-même superlatif de *superus*, « qui est au-dessus ».

**1. MATH.** Nombre résultant d'une addition. *La somme de dix plus deux est douze. Calculer, faire la somme de... Si l'on ajoute tous ces chiffres, on arrive à la somme de... Le périmètre d'un rectangle est égal à deux fois la somme de sa longueur et de sa largeur. Le nombre six est dit parfait car il est égal à la somme de tous ses diviseurs. La somme des termes d'une série, d'une suite.* Par ext. *La somme des angles d'un triangle est un angle plat. La somme de deux fonctions, de deux ensembles. Somme vectorielle ou somme de deux vecteurs, vecteur obtenu grâce à la relation de Chasles, selon laquelle  $\overline{AB} + \overline{BC} = \overline{AC}$ , ou selon laquelle  $\overline{AB} + \overline{AC} = \overline{AD}$ , D étant le point unique tel que A, B, C et D forment un parallélogramme.*

Par méton. S'emploie parfois au sens d'Addition. *Somme algébrique*, dans laquelle on ajoute des nombres relatifs ou des monômes. « (-12)+(8)+(-10) » est une somme algébrique, que l'on écrit de façon simplifiée « -12+8-10 ».

**2. Quantité d'argent.** *Une somme d'argent. On lui donna une somme importante pour faire ce voyage. Être crédité, débité d'une somme de trois mille euros. Je lui ai fourni, versé la somme qui lui manquait. C'est une somme coquette, une jolie somme. Pour la modique somme de... Rembourser les sommes dues.*

Expr. *Payer la forte somme*, faire une acquisition au plus haut prix ou à un prix excessif (on dit plus souvent *Payer le prix fort*). *C'est une somme, cela fait une somme, une grande quantité d'argent.*

**3. Fig.** Ensemble de choses de même nature qui s'ajoutent les unes aux autres ; quantité importante de quelque chose. *La somme de nos maux, de nos fautes. Une somme d'informations. Il devra fournir une grande somme de travail pour réussir son examen.*

Loc. adv. *Somme toute, en somme*, tout bien considéré, tout compte fait, en résumé. *Dans ces conditions, somme toute, vous devez être satisfait. En somme, que pensez-vous de lui ?*

**4. LITTÉRATURE.** Ouvrage rassemblant l'ensemble des connaissances relatives à un domaine du savoir ou les traitant en abrégé, qui fut particulièrement en vogue au Moyen Âge chez les scolastiques. *Une somme de droit, de grammaire, de médecine. Une somme historique. Ce livre est une véritable somme sur la musique baroque.*

Titre célèbre : *La Somme théologique*, de saint Thomas d'Aquin (1265-1273).

**II. SOMME** n. f. XII<sup>e</sup> siècle. Issu du latin tardif *sauma*, « bât », altération de *sagma*, lui-même emprunté du grec *sagma*, « attirail, équipement », puis « charge, bât ».

Charge portée par un cheval, un mulet, etc. Ne s'emploie plus guère que dans des locutions. *Bête, animal de somme*, que l'on destine à porter les fardeaux. *Le bât d'un animal de somme. L'âne, le dromadaire, le lama peuvent être employés comme bêtes de somme. Cheval de somme.* Expr. fig. *Travailler comme une bête de somme*, travailler durement, être accablé par les corvées.

**III. SOMME** n. m. XII<sup>e</sup> siècle. Réfection, sur le modèle de *sommeil*, de l'ancien français *som*, lui-même issu du latin *somnus*, « sommeil ».

Le fait de dormir, généralement peu longtemps ; le temps passé à dormir ainsi. *Faire, piquer un somme, un petit somme. Un bon, un léger somme. Pendant son somme.*

Expr. vieillie. *Il n'a fait qu'un somme toute la nuit ou il a fait la nuit tout d'un somme*, il a dormi toute la nuit sans interruption.

**SOMMÉ, -ÉE** adj. XVI<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *somme I*, au sens ancien de « point le plus haut, sommet ».

HÉRALD. Se dit d'une figure dont la partie supérieure est en contact avec une autre figure. *Un rocher sommé d'une tour.* Par ext. *Un écu sommé d'un casque.*

**SOMMEIL** n. m. XII<sup>e</sup> siècle. Issu du latin tardif *somniculus*, « sommeil léger », lui-même dérivé de *somnus*, « sommeil ».

**1. État d'une personne ou d'un animal qui dort**, se caractérisant par le ralentissement de la plupart de ses fonctions organiques, la perte de la conscience de son environnement, se manifestant généralement la nuit et procurant le repos ; le temps que dure cet état. *Dans la mythologie grecque, Hypnos est le dieu du sommeil. Le sommeil s'oppose à la veille. Le sommeil est un besoin vital dont la durée varie en fonction des individus et des âges de la vie. Un sommeil paisible, agité. Dormir d'un sommeil léger. Sommeil profond, sommeil de plomb. S'abandonner au sommeil, sombrer dans le sommeil. Demi-sommeil, voir ce mot. J'étais dans mon premier sommeil quand on est venu brusquement m'éveiller*, je venais juste de m'endormir. *Interrompre le sommeil d'une personne. Les phases du sommeil. Troubles du sommeil. Parler dans son sommeil, pendant son sommeil.* Poét. *S'arracher des bras du sommeil.*

Loc. et expr. *Dormir du sommeil du juste*, de façon paisible et, plaisamment, sans être troublé par aucun remords. *Avoir du sommeil en retard*, être fatigué. *Marchand de sommeil* (fam. et péj.), logeur qui loue très cher, et le plus souvent illégalement, des chambres en

mauvais état à des gens démunis ou en situation irrégulière. Fig. *Le sommeil éternel, le dernier sommeil*, la mort. *Dormir de son dernier sommeil* ou *dormir son dernier sommeil*.

Par ext. Envie, besoin ou faculté de dormir. Être accablé de sommeil. Le sommeil me gagne. Des yeux lourds de sommeil. Avoir sommeil. Vaincre le sommeil. Tomber de sommeil, avoir un besoin irrésistible de dormir. *Perdre, retrouver le sommeil*.

Spécialt. PHYSIOL. *Sommeil à ondes lentes* ou, ellipt., *sommeil lent*, phase du sommeil pendant laquelle le dormeur présente une activité cérébrale ralentie. *Le sommeil lent se décompose en plusieurs stades : l'endormissement, le sommeil léger, le sommeil profond et le sommeil très profond. Sommeil paradoxal*, phase pendant laquelle le dormeur présente une activité cérébrale semblable à celle de l'état de veille. *Le rêve survient pendant le sommeil paradoxal*. – MÉD. *Maladie du sommeil*, maladie infectieuse, endémique en Afrique occidentale, due à un protozoaire parasite transmis par la mouche tsé-tsé. *Syndrome d'apnée du sommeil*, caractérisé par la survenue, pendant la nuit, de plusieurs arrêts respiratoires, et entraînant une grande fatigue et parfois des problèmes cardiovasculaires, des troubles du comportement. *Une cure de sommeil*, consistant à maintenir le patient endormi, à l'aide de somnifères, pendant une vingtaine de jours. *Prescrire une cure de sommeil à un dépressif*.

Titres célèbres : *Le sommeil de la raison engendre des monstres*, gravure des *Caprices*, de Goya (1799) ; *Le Grand Sommeil*, roman de Raymond Chandler (1939) et film de Howard Hawks (1946).

2. Par anal. ZOOL. *Sommeil hibernant, hivernal* ou, parfois, *sommeil hiémal*, hibernation ; état de vie ralentie dans lequel certains animaux passent la saison froide mais dont, à la différence de l'hibernation, ils peuvent facilement sortir. *Le sommeil hibernant de la marmotte. L'ours brun émerge de son sommeil hivernal lors d'un redoux*. – BOT. *Sommeil des plantes*, état dans lequel certaines plantes se trouvent la nuit en l'absence de chaleur et de lumière, qui se traduit par le repli sur elles-mêmes des feuilles et des fleurs.

3. Fig. État d'inactivité, qui dure plus ou moins longtemps. *Le sommeil de la nature pendant l'hiver. Le sommeil de l'esprit. Le sommeil des sens*.

Loc. *En sommeil*, en suspens. *Laisser, mettre une affaire en sommeil. Son projet est en sommeil car il n'a pas trouvé de financement*.

**SOMMEILLER** v. intr. XI<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sommeil*.

1. Dormir d'un sommeil léger, morcelé. *Malgré la douleur, il a réussi à sommeiller quelques heures*.

Par ext. *La nuit, quand tout sommeille...*

2. Fig. En parlant d'une chose. Être dans un état d'inactivité, d'inertie ; exister à l'état latent. *Son imagination sommeille. Cette institution sommeille depuis des années. On a réveillé l'artiste qui sommeillait en lui*.

\***SOMMEILLEUX, -EUSE** adj. XII<sup>e</sup> siècle, au sens 1 ; XX<sup>e</sup> siècle, au sens 2. Issu du latin *somniculosus*, « endormi, engourdi », lui-même dérivé de *somnus*, « sommeil ».

1. Litt. Qui sommeille. *Un chat sommeilleux*.

2. PATHOL. Atteint de la maladie du sommeil. Surtout subst. *Un sommeilleux, une sommeilleuse*.

**SOMMELIER, -IÈRE** n. XIII<sup>e</sup> siècle, au sens de « conducteur de bêtes de somme » ; XIV<sup>e</sup> siècle, au sens d'« officier chargé de la garde et des bagages pendant les voyages de la cour » ;

XVII<sup>e</sup> siècle, au sens de « personne chargée des dépenses de vin et de nourriture dans une maison » ; XIX<sup>e</sup> siècle, au sens actuel. Dérivé de *sommier I*, au sens de « bête de somme ».

1. Anciennet. Celui, celle qui, dans une communauté religieuse, avait la charge du linge, de la vaisselle, des vivres et des boissons.

2. Par ext. Dans un restaurant, celui, celle qui présente la carte des vins aux clients et les aide à choisir ceux qui s'accordent avec les mets. *Un grand sommelier. Le sommelier s'occupe généralement de constituer et de gérer la cave*.

\***SOMMELLERIE** n. f. XVI<sup>e</sup> siècle, d'abord au sens de « lieu où le sommelier conserve les vivres ». Dérivé de *sommelier*.

Charge, métier de sommelier ; par ext., l'ensemble de la profession des sommeliers.

**I. SOMMER** v. tr. XII<sup>e</sup> siècle, au sens d'« achever, accomplir » ; XIII<sup>e</sup> siècle, au sens actuel. Dérivé de *somme I*, au sens ancien de « résultat final, terme ultime ».

Enjoindre à quelqu'un de faire quelque chose. *La police somma les manifestants de se disperser. Je vous somme de vous taire*. Par ext. *L'exorciste a sommé le démon de sortir du corps de la possédée. Les pays limitrophes ont été sommés de fermer leurs frontières. Sommer une place de se rendre*.

Spécialt. DROIT. Ordonner à quelqu'un, par un acte officiel, de faire quelque chose. Être sommé de comparaître en justice. *Sommer un plaideur de prêter serment*.

**II. SOMMER** v. tr. XIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *somme I*.

MATH. Faire la somme de différents termes, en particulier des termes d'une série, les additionner. *Sommer tous les nombres entiers de 1 à 1000*.

\***III. SOMMER** v. tr. XVII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sommé* ou tiré de l'ancien français *som*, « sommet ».

Vieilli. Surmonter quelque chose ou en constituer la partie supérieure. *Une girouette somme le clocher*.

**SOMMET** n. m. XII<sup>e</sup> siècle, *sumet* ; XIV<sup>e</sup> siècle, *sommet*. Dérivé de l'ancien français *som*, de même sens, issu du latin *summum*, « point le plus élevé ; élément le plus achevé d'un tout », lui-même neutre substantivé de *summus*, « le plus haut ».

1. Point le plus élevé ou partie supérieure d'une chose considérée verticalement. *Placer une étoile au sommet d'un arbre de Noël. La hauteur se mesure de la base au sommet. Le sommet d'une tour, d'un mât. Atteindre le sommet d'une côte. Le sommet de la tête*. OBSTÉTRIQUE. *Présentation du sommet, par le sommet*, présentation céphalique dans laquelle le fœtus a la tête orientée vers le bas. – ANAT. BIOL. Extrémité supérieure et pointue d'un élément. *Le sommet et la base du poumon. Le sommet d'une coquille de bigorneau. Le sommet d'une feuille*.

Spécialt. Point culminant ou partie la plus haute d'un relief, en particulier d'une montagne. *Le sommet de l'Everest se situe à une altitude de 8 848 mètres. Les sommets des Alpes, des Pyrénées. Monter, gravir, escalader un sommet. L'aigle niche sur les sommets. Un château construit au sommet d'une colline*. Loc. *L'air des sommets*, l'air de la montagne. Poét. *Le double sommet, le Parnasse*.

Fig. Le degré le plus élevé. Être au sommet de son art. *L'« Oratorio de Noël » de Bach est un des sommets de la musique baroque. La représentation de cet opéra fut le sommet de la saison lyrique. Un scandale a éclaté au sommet de l'État*. Loc. adj. *Au sommet*, qui se rapporte aux personnes disposant du pouvoir de décision dans un domaine donné. *Une conférence au sommet* ou, ellipt. et

subst., au masculin, *un sommet*, une rencontre qui réunit des chefs d'État ou de gouvernement. *Un sommet des dirigeants de l'OTAN s'est tenu à Varsovie.*

Titre célèbre : *Recherche de la base et du sommet*, de René Char (1955).

**2. GÉOM.** Point commun à deux côtés consécutifs pour un polygone et à trois faces au moins pour un polyèdre. *La diagonale rejoint deux sommets opposés d'un parallélogramme. Soit A, B, C, les sommets d'un triangle quelconque. Un cube a huit sommets. Le sommet d'un cône*, par lequel passe obligatoirement la ligne génératrice du cône. *Le sommet d'un angle*, le point de rencontre des deux côtés d'un angle. *Angles opposés par le sommet*, angles dont les côtés de l'un sont formés par le prolongement des côtés de l'autre. *Le sommet d'une parabole*, le point de la courbe où la pente s'inverse.

Par ext. MATH. Chacun des points d'un graphe.

**I. SOMMIER** n. m. XI<sup>e</sup> siècle. Issu du latin médiéval *sagmarius*, « bête de somme », lui-même dérivé de *sagma*, « bât » (voir *Somme II*).

1. Très vieilli. Bête de somme.

2. Partie du lit constituée d'une structure en bois ou en métal reposant sur un cadre, et destinée à porter le matelas ; par ext., ensemble formé par cette structure et ce cadre. *Monter, démonter un sommier. Sommier à ressorts, à lattes. Sommier inclinable. Sommier tapissier*, recouvert d'un couil.

3. Pièce qui sert à soutenir une autre pièce ou une partie d'un ouvrage. Dans des domaines spécialisés. ARCHIT. Pierre qui reçoit la retombée d'un arc, d'une voûte ; longue pièce horizontale qui sert d'appui à une poutre, à des solives. – MUS. Partie d'un orgue composée notamment d'un caisson étanche et de soupapes, qui reçoit l'air sous pression venant de la soufflerie et le distribue dans les différents tuyaux. *Un orgue de grande taille dispose de plusieurs sommiers.* Désigne aussi, dans un piano ou un clavecin, la pièce de bois, située en arrière de l'armature, où sont fixées les chevilles qui servent à tendre les cordes.

**II. SOMMIER** n. m. XVII<sup>e</sup> siècle. Sens spécialisé de *sommier I*, parce que ce livre était épais comme le sommier d'un lit.

Registre, fichier comptable ou administratif. *Sommier des dépenses* (vieilli). DROIT. *Sommier judiciaire*, registre qui recensait les condamnations prononcées contre une personne. *Le sommier judiciaire qui était constitué au ministère de la Justice est l'ancêtre du casier judiciaire national. Sommier de la police technique*, issu de l'ancien sommier judiciaire du ministère de l'Intérieur, qui contient aujourd'hui les extraits du casier judiciaire concernant les peines privatives de liberté. – SYLVIC. *Sommier de la forêt*, document de suivi des forêts relevant du régime forestier, précisant notamment les coupes, les travaux qui y sont effectués.

**\*SOMMIÈRE** n. f. XVI<sup>e</sup> siècle. Dérivé de l'ancien français *som*, « sommet », issu du latin *summum*, « point le plus élevé », lui-même neutre substantivé de *summus*, « le plus haut ».

SYLVIC. Allée forestière rectiligne utilisée pour déplacer les grumes du lieu d'abattage vers celui où stationnent les véhicules de transport (en ce sens, on dit aussi *Laie*) ; place découverte dans une forêt, clairière.

**\*SOMMITAL, -ALE** adj. (pl. *Sommitaux, -ales*). XX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sommet*.

Didact. Relatif au sommet d'une chose et, spécialt., d'un relief. *La région sommitale d'un volcan. L'arête sommitale d'une aiguille rocheuse.*

**SOMMITÉ** n. f. XIII<sup>e</sup> siècle, au sens de « partie la plus élevée d'une chose » ; XIX<sup>e</sup> siècle, au sens de « personnage important ». Emprunté du latin tardif *summitas*, « sommet », lui-même dérivé de *summus*, « le plus haut ».

Partie la plus élevée de certaines choses (vieilli).

Spécialt. PHARM. Extrémité supérieure de la tige d'une plante en floraison, plus ou moins feuillue et fleurie, utilisée telle quelle dans des préparations médicinales. *Des sommités de lavande, de millepertuis. Une décoction de sommités d'aubépine.*

Fig. Personnage éminent qui se distingue dans la société ou dans un domaine donné. *Cet historien est une sommité. Les sommités de la recherche médicale.*

**SOMNAMBULE** n. XVII<sup>e</sup> siècle. Composé à l'aide du latin *somnus*, « sommeil », et *ambulare*, « marcher », sur le modèle de *funambule*.

Celui, celle qui, dans son sommeil, connaît des épisodes de somnambulisme. *C'est un somnambule, une somnambule. Accablé de fatigue, il se déplaçait comme un somnambule.* Adj. *Ce garçon est somnambule.*

Par ext. Très vieilli. Personne sous hypnose, à qui l'on attribuait le don de prévoir l'avenir. *Consulter une somnambule.*

Titres célèbres : *La Somnambule*, opéra de Bellini (1831) ; *Les Somnambules*, de Hermann Broch (1931-1932).

**\*SOMNAMBULIQUE** adj. XVIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *somnambule*.

Relatif au somnambulisme ; qui rappelle l'attitude, le comportement du somnambule. *État somnambulique. Une démarche somnambulique.*

**SOMNAMBULISME** n. m. XVIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *somnambule*.

Trouble du sommeil touchant un dormeur qui, sans se réveiller, marche, agit de façon inconsciente et automatique puis se recouche, et ne se souvient de rien à son réveil. *Le somnambulisme est plus fréquent chez les enfants que chez les adultes.*

Par ext. *Somnambulisme magnétique*, syn. très vieilli d'*Hypnose*.

**SOMNIFÈRE** adj. XV<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *somnifer*, de même sens, lui-même composé à l'aide de *somnus*, « sommeil », et *ferre*, « porter, contenir ».

Se dit d'une substance, d'une plante, d'un remède qui provoque le sommeil. *Un sirop somnifère. Pavot somnifère, d'où l'on extrait l'opium (on dit aussi Pavot blanc).*

Subst., au masculin. *L'opium est un somnifère. Un somnifère puissant. Désigne plus particulièrement un médicament utilisé contre les troubles du sommeil. Il abuse des somnifères.*

(On dit aussi *Hypnotique* ou *Soporifique*.)

**SOMNOLENCE** n. f. XIV<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin tardif *somnolentia*, de même sens, lui-même dérivé de *somnus*, « sommeil ».

Fait de somnoler ; état intermédiaire entre le sommeil et la veille. *La somnolence au volant est cause de nombre d'accidents. Il fut tiré de sa somnolence par l'arrivée du contrôleur.*

**SOMNOLENT, -ENTE** adj. XV<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin tardif *somnolentus*, de même sens, lui-même dérivé de *somnus*, « sommeil ».

Relatif à la somnolence ; qui somnole. *État somnolent. Un auditoire somnolent.*

**SOMNOLER** v. intr. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *somnolent*.

Être dans un état intermédiaire entre le sommeil et la veille. *Somnoler à la fin d'un repas, durant une conférence.*

Fig. *Cette station balnéaire somnole en hiver.*

**SOMPTUAIRE** adj. XVI<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *sumptuarius*, « qui concerne la dépense », lui-même dérivé, par l'intermédiaire de *sumptus*, « coût, dépense », de *sumere*, « prendre, se saisir de ».

**DROIT ANCIEN.** Se dit d'un texte visant à régler et à limiter les dépenses, en particulier les dépenses ostentatoires des individus. *Les lois somptuaires étaient fréquentes dans l'Antiquité. Au XVII<sup>e</sup> siècle, des édits somptuaires réservèrent le port des vêtements de soie aux évêques et aux princes.*

Par ext. et abusivt. *Dépenses somptuaires, jugées excessives et d'un luxe inutile.*

**SOMPTUEUSEMENT** adv. XIV<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sumptueus*.

D'une manière somptueuse. *Vivre somptueusement.*

**SOMPTUEUX, -EUSE** adj. XIV<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *sumptuosus*, « coûteux, fastueux », lui-même dérivé, par l'intermédiaire de *sumptus*, « coût, dépense », de *sumere*, « prendre, se saisir de ».

Dont le luxe, le faste, la beauté supposent de grandes dépenses. *Un somptueux édifice. Elle portait une robe somptueuse.*

Par méton. *Il est somptueux dans son train de vie.*

**SOMPTUOSITÉ** n. f. XV<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin tardif *sumptuositas*, « faste, prodigalité », lui-même dérivé, par l'intermédiaire de *sumptus*, « coût, dépense », de *sumere*, « prendre, se saisir de ».

Caractère de ce qui est somptueux, fastueux. *La somptuosité d'une demeure. On célébra cette fête avec somptuosité.* Par méton. *L'étalage de somptuosités auquel se livra Fouquet offusqua le Roi-Soleil.*

**I. SON, SA** adj. possessif de la troisième personne du singulier (pl. *Ses*). IX<sup>e</sup> siècle. Issu du latin *suus, sua, suum*, de même sens.

Rapporte le substantif ou le groupe nominal qu'il précède et avec lequel il s'accorde, en genre et en nombre, à un possesseur de la troisième personne du singulier. *Son père, sa sœur, ses amis.* Devant un nom ou un adjectif féminin, *Son* s'emploie à la place de *Sa* dans tous les cas où l'article *la* s'élide en *l'*. *Son amitié. Son habitude. Son huile.*

1. Qui appartient, qui est propre ou qui se rapporte à l'être, à la chose dont on parle. *Son argent, ses biens. Il ne put dissimuler sa honte. Son honneur, sa patrie. Ses*

*légitimes prétentions. Ils se sont enfuis, chacun de son côté. Depuis son arrivée, à son retour. L'aigle fondit sur sa proie. Son fonctionnement, sa structure, ses caractéristiques. Une plante appréciée pour ses vertus médicinales. La fête battait son plein.*

Se répète ordinairement dans une énumération, sauf lorsque les substantifs ou adjectifs énumérés ont des sens voisins, sont employés dans des tours lexicalisés. *Sa maison et sa voiture ont été détruites dans l'incendie. Elle m'a présenté ses frères et sœurs. À ses risques et périls.*

Est généralement remplacé par l'article défini quand la possession est suffisamment déterminée par le contexte, notamment en ce qui concerne les parties du corps et les facultés de l'esprit. *Il est blessé à la main. Elle perd la mémoire. Se brosser les dents.*

Par ext. Fam. Pour traduire l'idée d'une possession donnée par l'habitude, le savoir, etc. *Elle connaît son monde. Posséder son Thucydide. Il sait bien ses tables de multiplication. Plaisant. Il n'est pas venu travailler aujourd'hui, il a sa grippe annuelle.* Pour renforcer, après *Sentir, Faire*, le sens de la phrase (souvent péj.). *Il sent son homme de qualité, son hypocrite. Il fait son malin, son intéressant.*

2. Qui appartient, qui est propre, qui se rapporte à un être ou à une chose indéfinis. *Que personne n'oublie ses affaires ! Il faut aimer son prochain comme soi-même. Il convient de garder ses distances avec les inconnus. À chacun selon ses mérites.*

Prov. *Comme on fait son lit, on se couche.*

3. Avec une majuscule. Pour introduire un titre honorifique. *Il a été reçu par Son Excellence Monsieur..., ambassadeur des États-Unis. Son Altesse, Son Altesse Royale, Son Altesse Sérénissime* ou, par abréviation, *S. A., S. A. R., S. A. S. Sa Majesté* ou, par abréviation, *S. M. Sa Sainteté* ou, par abréviation, *S. S.*

**II. SON** n. m. XIII<sup>e</sup> siècle. Issu du latin *secundus*, « deuxième », parce que ce résidu était issu d'un deuxième tamisage de la farine.

Enveloppe des grains de céréales. *Son de blé, d'avoine, de riz.*

Par ext. Résidu, principalement composé des débris de cette enveloppe, issu du broyage et du tamisage des grains de blé ou d'autres céréales. *Séparer la farine et le son. Remettre le son sous la meule. Le son est utilisé dans l'alimentation du bétail. La farine dans laquelle on a laissé le son est dite complète. Bran de son, la partie la plus grossière du son. Farine de son, mélange de farine et de son. Pain au son, confectionné à partir de farine de son. Vieilli. Eau de son, dans laquelle on faisait bouillir ou tremper du son, et utilisée pour ses propriétés émoulinantes.*

Loc. et expr. fig. *Tache de son, tache de rousseur. Faire l'âne pour avoir du son, feindre la naïveté, l'ignorance pour parvenir à ses fins.*

Par anal. Sciure servant au rembourrage. *Poupée de son.*

**III. SON** n. m. XII<sup>e</sup> siècle. Réfection, d'après l'ancienne forme *soner*, « sonner », de l'ancien français *suon*, lui-même issu du latin *sonus*, « bruit, son, accent d'une voix ».

Onde émise par la vibration d'un corps, qui se déplace dans l'air ou dans un autre milieu jusqu'à l'organe de l'ouïe ; sensation auditive ainsi produite. *Le son parcourt environ trois cent quarante mètres par seconde dans l'air à 20 °C. Une paroi qui réverbère les sons. Rendre, produire un son. Le son de la voix. Certains animaux produisent un son strident quand ils sont en danger. Les sons audibles par l'homme sont d'une fréquence comprise entre 16 et 20 000 hertz. Entendre, percevoir un son. L'intensité d'un son se mesure en décibels. Cette cloche a un son argentin.*

*Le médecin entendit un son mat en percutant le thorax de son patient et soupçonna une pleurésie. Son aigu, grave, perçant. Son clair, doux, harmonieux. Des sons plaintifs. En composition. Abat-son, voir ce mot.*

Loc. et expr. *Au son ou aux sons de*, en suivant le rythme, la musique de. *Avancer au son du tambour*. Fig. *Entendre le même son de cloche, un autre son de cloche* (fam.), entendre de la même affaire une version semblable, une version différente. *Acheter au son du canon et vendre au son du clairon*, s'emploie dans le langage de la Bourse pour signifier qu'il faut acheter quand la conjoncture est mauvaise et les prix bas, et vendre quand elle est favorable et les prix hauts. Vieilli. *Publier une nouvelle à son de trompe*, la faire connaître à tous, la répandre bruyamment.

Prov. *Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son*, pour juger avec équité, il faut entendre les deux parties.

Par méton. Intensité sonore. *Monter, baisser le son. Le son de la télévision, de la radio est trop fort.*

Spécialt. PHYS. *Son pur ou simple*, constitué d'une seule fréquence. *Un diapason émet un son simple. Son complexe*, résultant de la combinaison de plusieurs sons purs. – MUS. Vibration acoustique considérée sous le rapport de la mélodie, de l'harmonie, du rythme. *Filer un son*, le tenir de manière à produire une tonalité très fine et continue. *Son fondamental*, qui, dans un son complexe, a la fréquence la plus basse ; désigne aussi la note à partir de laquelle un accord, une gamme harmoniques sont construits. *Son harmonique*, qui, dans un son complexe, a une fréquence égale à un multiple entier de celle du son fondamental ; désigne aussi la note qui, dans un accord, une gamme, est définie par rapport au son fondamental selon les lois de l'harmonie. – AUDIOVISUEL. SPECTACLES. Ensemble des paroles, de la musique, des bruits produits lors d'un tournage, d'un concert, d'une émission, qui sont captés, diffusés ou enregistrés par divers moyens techniques. *Transmettre en direct le son et l'image à la télévision. Mixer les sons en studio. Prise de son*, ensemble des opérations permettant l'enregistrement sonore d'un tournage, d'une émission, etc. ; l'enregistrement ainsi obtenu. *Preneur de son*, voir *Preneur*. *Ingénieur du son*, technicien responsable de la prise de son à la radio, au cinéma, à la télévision. En apposition. *La bande son d'un film* (on dit aussi *Bande sonore*). *Un spectacle son et lumière* ou, ellipt., *un son et lumière*, un spectacle comprenant de la musique, des paroles et des jeux de lumière, qui a généralement lieu dans un site architectural remarquable, en plein air et de nuit. – PHON. Onde sonore produite par la vibration des cordes vocales. *L'émission, l'articulation des sons. Proférer, former un son. La lettre c transcrit le son k, comme dans cadeau, et le son ss, comme dans cédille. Son ouvert, fermé.* – TECHN. *Le mur du son*, voir *Mur*.

\***SONA-**, **SONO-** Tiré du latin *sonus*, « bruit, son, accent d'une voix ».

Élément de composition signifiant *Son* et servant à former divers termes scientifiques.

\***SONAGRAMME** n. m. xx<sup>e</sup> siècle. Composé de *sona-* et de *-gramme*, tiré du grec *gramma*, « lettre, signe ».

TECHN. Transcription graphique de vibrations sonores, qui figure, en fonction du temps, leur fréquence et leur intensité. *Le sonagramme du chant d'un merle*. (On trouve aussi *Sonogramme*.)

\***SONAGRAPHE** n. m. xx<sup>e</sup> siècle. Composé de *sona-* et de *-graphie*, tiré du grec *graphein*, « écrire ».

TECHN. Appareil qui transcrit graphiquement des sons complexes, en particulier des sons vocaux. *Le sonographe était naguère utilisé en phoniatry*. (On trouve aussi *Sonographe*.)

\***SONANTE** adj. f. xix<sup>e</sup> siècle. Forme altérée du participe présent substantivé, au féminin, de *sonner*, peut-être avec influence de *consonant* et *dissonant*.

PHON. *Une consonne sonante* ou, subst., *une sonante*, une consonne dont l'émission présente un faible obstacle au passage de l'air. *Les liquides, les nasales sont des sonantes*.

\***SONAR** n. m. xx<sup>e</sup> siècle. Mot de l'anglais des États-Unis, acronyme de *sound navigation and ranging*, « navigation et mesure au moyen du son », sur le modèle de *radar*.

TECHN. Dispositif qui, grâce à l'analyse des ondes sonores se déplaçant dans l'eau, permet de détecter et de situer des objets sous-marins, et de transmettre et recevoir divers signaux. *Sonar militaire. Un bateau équipé d'un sonar pour localiser les bancs de poissons. Analyser une épave immergée au moyen d'un sonar. Sonar actif*, qui émet une onde sonore et étudie sa réflexion, par opposition à *Sonar passif*, qui capte les vibrations sonores environnantes.

Par anal. ZOOLOG. Ensemble des organes intervenant dans l'écholocation. *Le sonar d'un dauphin*.

**SONATE** n. f. xvii<sup>e</sup> siècle. Emprunté de l'italien *sonata*, « sonate, pièce instrumentale », lui-même forme féminine substantivée du participe passé de *sonare*, « sonner, résonner ; jouer d'un instrument ».

MUS. A désigné, du xvi<sup>e</sup> au xviii<sup>e</sup> siècle, des compositions instrumentales, de forme diverse, pour un ou plusieurs instruments. *Sonate de chambre*, composée d'une succession de mouvements de danse, par opposition à *Sonate d'église*, plus grave et comportant généralement quatre mouvements où alternent les tempos lent et vif. *Sonate en trio*, composée par deux instruments et une basse continue.

À partir de la période classique, composition écrite pour un instrument soliste ou pour plusieurs instruments, généralement constituée de trois ou quatre mouvements d'abord vif, puis lent, et rapide pour finir. *Une sonate pour flûte, pour violoncelle et piano. Les sonates de Haydn, de Mozart. La « Sonate pathétique »* ou, ellipt., *la « Pathétique »*, de Beethoven. *Les sonates de Scarlatti. Les sonates de Debussy, de Ravel*.

En apposition. *Forme sonate*, qui mêle deux thèmes et est structurée en trois parties, l'exposition, le développement et la réexposition. *Beethoven a renouvelé en profondeur la forme sonate. La forme sonate d'une symphonie, d'un concerto. L'ouverture de « La Flûte enchantée », de Mozart, suit la structure de la forme sonate*.

Titres célèbres : *La Sonate à Kreutzer*, sonate pour piano et violon de Beethoven (1803) et nouvelle de Tolstoï (1890) ; *Sonate d'automne*, film d'Ingmar Bergman (1978).

**SONATINE** n. f. xix<sup>e</sup> siècle. Emprunté de l'italien *sonatina*, de même sens, lui-même dérivé de *sonata*, « sonate, pièce instrumentale ».

MUS. Sonate de tonalité généralement légère et de forme réduite. *Les premières sonatines furent composées dans une visée pédagogique. Sonatine pour piano, pour violon et violoncelle. Une sonatine de Clementi, de Schubert*.

**SONDAGE** n. m. XVIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sonder*.

1. MARINE. Action de sonder un bras de mer, l'entrée d'un fleuve, etc. (on dit aussi, moins souvent, *Sonde*).

2. Examen, le plus souvent au moyen d'une sonde, d'un milieu difficilement accessible ou de l'intérieur d'une chose qu'on veut altérer le moins possible. *Appareil, dispositif de sondage. Un sondage atmosphérique. Procéder à un sondage pétrolier. Déterminer la nature d'un sous-sol par un sondage. Effectuer un sondage archéologique avant des fouilles, le sondage d'une charpente avant sa rénovation.* MÉD. CHIR. Introduction d'une sonde dans un organe creux, une cavité, un conduit anatomique, etc. afin d'explorer ces parties du corps ou de les vider des liquides qui s'y trouvent. *Sondage urinaire ou vésical*, visant à évacuer l'urine de la vessie. Par ext. *Nourrir un patient par sondage.*

3. STAT. Opération qui vise à déterminer certaines caractéristiques d'une population, en étudiant un échantillon représentatif de celle-ci. *Faire un sondage pour alimenter des recherches en épidémiologie. Sondage d'opinion* ou, simplement, *sondage*, qui permet de connaître l'avis d'une population sur une question, une réforme, une personnalité, etc. *Un sondage réalisé à partir d'un échantillon de 2 000 personnes. Sondage à la sortie des urnes, sondage par téléphone. Une enquête par sondage. Institut de sondage. Publier les résultats d'un sondage* ou, par méton., *publier un sondage. Sondage maison*, se dit, en particulier au Québec, d'un sondage qui n'est pas effectué par un professionnel.

Par ext. Action de chercher à connaître le sentiment, les intentions d'un groupe de personnes en les interrogeant, généralement de façon discrète ou rapide. *J'ai fait un sondage parmi ses amis, tous sont libres à cette date.*

**SONDE** n. f. XVI<sup>e</sup> siècle. Déverbal de *sonder*.

1. MARINE. Petite masse de plomb attachée à une ligne, qu'on fait tomber sur le fond pour mesurer la profondeur de l'eau et déterminer la qualité du sol ; par ext., dispositif destiné au même usage. *Plomb, ligne de sonde. Jeter, lancer, mouiller la sonde. On s'aperçut en utilisant la sonde que le bateau allait toucher. Une sonde fixée à la coque et reliée au sondeur.*

Loc. *Naviguer à la sonde*, en comparant la profondeur mesurée par la sonde aux indications données par la carte. *Coup de sonde*, action qui consiste à jeter cette masse dans l'eau et, fig., à chercher à connaître l'état d'esprit de quelqu'un. *Donner un coup de sonde.*

Par méton. L'utilisation d'une telle masse, d'un tel dispositif (on dit plus souvent *Sondage*). *Une opération de sonde.* Désigne aussi la profondeur ainsi mesurée, ou telle qu'elle est notée sur la carte. *Une sonde de dix mètres.*

Par anal. AVIATION. *Sonde altimétrique*, destinée à indiquer la hauteur d'un aéronef par rapport au niveau du sol.

2. Instrument utilisé dans un milieu difficilement accessible ou introduit à l'intérieur d'une chose qu'on ne souhaite pas altérer, afin d'y effectuer des mesures ou des prélèvements. *Sonde électronique, sonde à ultrasons. Sonde à beurre, à fromage*, qu'on enfonce dans du beurre, dans du fromage pour en retirer une petite partie et s'assurer de sa qualité.

Spécialt. GÉOL. Appareil de mesure ou d'échantillonnage que l'on plante dans le sol ou que l'on introduit jusqu'au sous-sol par une faille, un trou de forage. *Mesurer la hauteur d'hydrocarbure dans un puits à l'aide d'une sonde.* – MÉTÉOR. En composition. *Ballon-sonde*, voir *Ballon I.* – ASTRONAUTIQUE. *Sonde spatiale* ou, simplement, *sonde*, engin non habité lancé dans l'espace pour étudier des objets célestes ou l'espace interstellaire.

En apposition. *Un robot sonde a été envoyé sur Mars.* En composition. *Fusée-sonde*, fusée suborbitale qui permet d'explorer la haute atmosphère. – CUIS. *Sonde de cuisson*, qu'on introduit au cœur d'un aliment en train de cuire pour en mesurer la température. – DOUANES. Ancienn. Tige de fer dont se servaient les douaniers, les employés de l'octroi pour explorer les voitures, les paquets, etc., et vérifier si des marchandises de contrebande n'y étaient pas dissimulées. – MÉD. Tige ou tube placé dans une visée diagnostique ou thérapeutique à l'intérieur d'un organe creux, d'une cavité, d'un conduit anatomique, etc. *Introduire une sonde dans le canal de l'urètre. Sonde œsophagienne, rectale. Sonde cannelée, creuse. Une sonde exploratrice.* Par ext. *Alimenter un patient au moyen d'une sonde gastrique.*

Par ext. S'emploie parfois pour désigner un capteur. *Placer une sonde dans une pièce pour en surveiller le taux d'humidité.*

**SONDER** v. tr. XIV<sup>e</sup> siècle. Peut-être issu du latin médiéval *subundare*, « plonger ; submerger », lui-même composé à partir de *sub*, « sous, dessous », et *unda*, « eau ».

1. MARINE. Inspecter, le plus souvent au moyen d'une sonde, une étendue d'eau pour en connaître le profondeur et déterminer la nature du fond. *Sonder un gué. Sonder une rivière pour trouver un passage. Sonder avec un sondeur, avec une gaffe.*

2. Explorer un milieu, examiner une chose pour en déterminer ou en analyser les éléments constitutifs, en particulier en faisant usage d'une sonde. *Sonder les hautes couches de l'atmosphère. Sonder un sous-sol à la recherche de gaz. Sonder une poutre, du bois par percussion. Sonder une plaie.* Fig. *Sonder les intentions, les sentiments de quelqu'un*, essayer de les mettre au jour.

Expr. fig. *Sonder le terrain*, tâcher de savoir comment se présente une affaire et comment s'y prendre pour la mener à bien (on dit aussi *Tâter le terrain*). *Sonder les reins et les cœurs*, se dit, dans l'Écriture sainte, de Dieu qui voit jusqu'au tréfonds de l'être et, par ext., dans la langue courante, de quelqu'un qui cherche à percer le sentiment d'autrui. *Sonder les plis et les replis de la conscience.*

3. STAT. Interroger un individu, un groupe lors d'un sondage. *Sonder des chômeurs, des consommateurs, des adolescents.* Au participe passé. Adj. *Les personnes sondées.* Subst. *La majorité des sondés se déclare hostile à cette réforme.*

Par ext. Poser une question à une personne ou à un ensemble de personnes, généralement de façon discrète ou rapide, sur un sujet déterminé. *Je l'ai sondé à ce propos. Il a sondé les élèves de sa classe sur leurs projets d'avenir.*

**SONDEUR, -EUSE** n. XVI<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sonder*.

1. N. m. MARINE. Celui qui sonde, qui est chargé de jeter la sonde (vieilli). Désigne surtout aujourd'hui tout appareil utilisé pour sonder. *Sondeur à ultrasons.*

2. N. m. ou f. Appareil servant à sonder. *Sondeur acoustique. Un gisement détecté par sondeuse.*

3. STAT. Celui, celle qui réalise un sondage d'opinion.

**SONGE** n. m. XII<sup>e</sup> siècle. Issu du latin *somnium*, « rêve ; chimère, extravagance », lui-même dérivé de *somnus*, « sommeil ».

Rêve, ensemble d'images, de représentations se formant pendant le sommeil ; spécialt., rêve prémonitoire, auquel on prête une valeur d'avertissement. *Un songe agréable, pénible, effrayant. Expliquer, interpréter les songes. Un songe prophétique. Dans la Genèse, le songe de Pharaon est explicité par Joseph. Calpurnia, l'épouse de César, vit*

en songe le meurtre de son mari. *Le songe d'Athalie*, dans la pièce de Racine. Descartes fit trois songes préfigurant sa philosophie en 1619.

Loc. *La clef des songes*, ce qui est censé permettre l'interprétation des rêves. Fig. *Le pays des songes*, le sommeil. Expr. proverbiale. *Tout songe est mensonge* ou *Songe, mensonge*.

Spécialt. MYTH. *Les Songes*, les divinités qui visitaient les hommes pendant la nuit, leur apportant les rêves. *Les Songes étaient les mille enfants d'Hypnos, le dieu du sommeil. Morphée était l'un des Songes*.

Fig. Illusion, espérance vaine. *La vie n'est qu'un songe. Faire, se nourrir de beaux songes*.

Titres célèbres : *Le Songe d'une nuit d'été*, comédie de Shakespeare (vers 1595) ; *La vie est un songe*, pièce de Calderon (1635) ; *Le Songe d'un habitant du Mogol*, fable de La Fontaine (1678) ; *Le Songe*, pièce de Strindberg (1901).

**SONGE-CREUX** n. m. inv. xv<sup>e</sup> siècle. Composé de *songe*, forme conjuguée de *songer*, et de *creux*, employé adverbiallement.

Fam. Esprit chimérique qui se nourrit d'idées vaines. *Il se dit philosophe, il n'est qu'un songe-creux*.

**SONGER** v. intr. (se conjugue comme *Bouger*). xi<sup>e</sup> siècle. Issu du latin *somniare*, de même sens, lui-même dérivé de *somnium*, « rêve ; chimère, extravagance ».

1. Litt. Faire un songe, un rêve en dormant. *Songer d'un accident*. Transt. *Qu'avez-vous songé cette nuit ? J'ai songé que je voyageais*. Fig. *Ne songer que combats, que bals, que fêtes, etc.*, en avoir un vif désir.

2. Laisser aller sa pensée, son imagination sans prêter attention à son environnement, s'abandonner à la rêverie. *Que faites-vous là ? – Je songe. Il passe ses journées à songer*.

3. Penser à une personne, à une chose, en avoir l'esprit occupé. *Depuis qu'elle l'a quitté, il ne songe qu'à elle. Il ne songe qu'à ses plaisirs. Songer à l'avenir*. Transt. *Il songeait que tous seraient bientôt partis*.

Par ext. Porter attention à quelque chose. *Les journées passent sans qu'on y songe. Songez à vos affaires. Songez à ce que vous faites, à ce que vous dites*. Transt. *Songez qu'il y va de votre intérêt !*

Loc. *Vous n'y songez pas ! N'y songez pas ! Il ne faut pas y songer !* À quoi songez-vous ? se dit à quelqu'un dont les actes, les propos semblent déraisonnables. *Songez-y, songez-y bien*, en guise d'avertissement. *Faire songer une personne à quelqu'un, à quelque chose*, l'évoquer, le rappeler, du fait de quelque ressemblance. *Cet enfant me fait songer à mon frère*.

4. Avoir tel dessein ou telle intention, former un projet. *Il songe à quitter Paris. Il ne songe nullement au mariage*.

Loc. *Songer à mal*, nourrir des intentions malhonnêtes ou prendre en mauvaise part tout ce qui se dit ou se fait (surtout dans des tournures négatives). *Il lui a dit la vérité sans songer à mal. Je ne songeais pas à mal*.

**SONGERIE** n. f. xiii<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *songer*.

Litt. État de l'esprit occupé d'idées vagues qui se suivent au hasard, de pensées vagabondes ; par méton., et souvent au pluriel, suite d'évocations se présentant ainsi à l'esprit. *Se laisser aller à la songerie. Il fut tiré de ses songeries par la sonnerie du téléphone*.

**SONGEUR, -EUSE** adj. xi<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *songer*.

1. Qui se laisse volontiers aller à la rêverie. *C'est un esprit songeur*. Par méton. *Un regard songeur*. Subst. et parfois péj. Personne qui n'a pas le sens des réalités, se nourrit d'illusions. *C'est un songeur impénitent*.

2. Qui est absorbé par une pensée ou une difficulté ; perplexe, incertain. *Vous êtes tout songeur. Sa remarque me laisse songeuse*. Par méton. *Avoir l'air songeur*.

\***SONIQUE** adj. xx<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *son III*.

PHYS. Relatif au son et, en particulier, à la vitesse du son.

**SONNAILLE** n. f. xiv<sup>e</sup> siècle. Mot franco-provençal, dérivé de *sonner*.

Petite cloche attachée au cou des bêtes, en particulier de celles qu'on fait paître dans la montagne. *Les sonnailles d'un troupeau de vaches, de brebis, de chèvres. La sonnaille est constituée de plaques de tôle façonnées au marteau. Entendre les sonnailles*.

\***I. SONNAILLER** n. m. xiv<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sonnaille*.

Vieilli. Animal qui, dans un troupeau ou un attelage, va le premier avec la clochette.

**II. SONNAILLER** v. intr. xviii<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sonner*.

Fam. Faire sonner les cloches souvent et sans utilité. *On ne fait que sonnailler dans ce couvent*.

**SONNANT, -ANTE** adj. xiv<sup>e</sup> siècle. Participe présent de *sonner*.

1. Qui rend un son clair et distinct (vieilli). *De l'étain sonnante. Airain sonnante*.

Loc. fig. *Monnaie sonnante, pièces, espèces sonnantes et trébuchantes*, monnaie métallique ayant le poids légal et, par ext., argent liquide. *Il veut être payé en espèces sonnantes et trébuchantes*.

2. Se dit de l'heure en train de sonner et, par ext., de l'heure précise. *Je suis arrivé à sept heures sonnantes. Soyez chez moi à minuit sonnante* ou, moins souvent, *sonnante*.

\***SONNÉ, -ÉE** adj. xvii<sup>e</sup> siècle. Participe passé de *sonner*.

1. Se dit de l'heure qui vient de sonner et, par ext., qui est passée de peu. À midi sonnée. Il est une heure sonnée, trois heures sonnées.

Loc. fig. et fam. *Il a cinquante ans sonnés, bien sonnés*, cinquante ans révolus, largement dépassés.

2. Pop. Fou, qui n'a pas toute sa raison. *Il est complètement sonné*.

**SONNER** v. intr. et tr. x<sup>e</sup> siècle. Issu du latin *sonnare*, « rendre un son, retentir » et « émettre un son », lui-même dérivé de *sonus*, « bruit, son, accent d'une voix ».

**I. V. intr. 1.** Rendre, produire un son clair et distinct, notamment sous l'effet d'un choc, d'une vibration ; faire entendre, émettre une sonnerie. *Des pièces, des clés sonnaient dans sa poche. Les fers des chevaux sonnaient sur le pavé. J'entends sonner la trompette. Les cloches sonnent. Tous les quarts d'heure, l'horloge sonne. Un réveil, un téléphone qui sonne*.

Loc. *Sonner juste, sonner faux*, produire des notes justes, fausses et, fig., donner l'impression de la sincérité, de la fausseté. *Ce piano sonne juste. Son rire sonne faux. Sonner bien, mal*, être agréable, désagréable à entendre. *Ce vers sonne bien à l'oreille, sonne bien. Sonner creux, le creux*, en parlant de certains objets, rendre, lorsqu'on les frappe, un son révélant qu'ils sont vides, par opposition à

*Sonner plein* ; fig., en parlant de paroles, d'actes, manquer d'intérêt, de valeur. *Cette barrique sonne creux, sonne plein. De telles promesses sonnent creux. Faire sonner ses éperons*, les faire tinter en marchant et, fig. et vieilli, se comporter en bravache. Fig. *Faire sonner bien haut son titre, son rang, etc.*, le mettre en avant, s'en vanter.

Par ext. En parlant d'un phonème, d'une syllabe, etc., être articulé, prononcé. *En position finale, « c » sonne dans « troc » mais pas dans « tronc ». Dans le mot « mer », on fait sonner le « r ».*

2. En parlant d'une sonnerie de cloche et, par ext., de tout type de sonnerie, se faire entendre pour annoncer un événement. *Le tocsin se mit à sonner à l'approche de l'ennemi.*

Surtout par méton. En parlant d'un événement, être ainsi annoncé. *Les laudes, les matines sonnent. La fin de la récréation, de l'entracte sonne. Le rassemblement sonna dans la cour de la caserne.* Spécialt. En parlant de l'heure. *Dix heures ont sonné. Voilà midi qui sonne. Cinq minutes avant que deux heures sonnent.* Fig. *Sa dernière heure va bientôt sonner. L'heure de la vengeance a sonné.*

Titre célèbre : *Pour qui sonne le glas*, d'Ernest Hemingway (1940).

3. Actionner une cloche, une sonnette ou tout autre dispositif sonore pour appeler quelqu'un, pour se faire ouvrir une porte. *Sonner à coups redoublés. Sonner pour qu'on apporte le thé, pour faire venir l'infirmière. Sonner à la grille, à l'étage du dessous, à l'interphone. Il sonna, personne ne vint. Sonnez et entrez.*

Prov. *On ne peut pas sonner et aller à procession*, on ne peut être en même temps dans deux endroits différents ou faire deux choses incompatibles.

4. Jouer d'un instrument, notamment d'un instrument à vent. *Sonner de la trompette, du cor, de la cornemuse.*

II. V. tr. 1. Heurter, percuter un objet métallique pour lui faire rendre un son. *Sonner un gong avec une mailloche.* Par ext. *Le bedeau sonne les cloches*, il les met en branle.

Loc. fig. et pop. *Sonner les cloches à quelqu'un*, le réprimander vertement.

Fig. et fam. *Frapper violemment une personne à la tête. Les malfrats ont sonné le gardien avant de s'enfuir.* Par ext. En parlant d'une nouvelle, d'un événement, consterner, affliger quelqu'un. *L'annonce de sa démission les a sonnés.* Au participe passé, adjt. *Il s'est retrouvé complètement sonné.*

2. Faire entendre une sonnerie de cloche pour marquer, annoncer un événement particulier. *Sonner le glas*, pour faire part de l'agonie ou de la mort de quelqu'un et, fig., *sonner le glas de quelque chose*, en indiquer la fin prochaine, l'effondrement imminent.

Par méton. Annoncer cet événement par une sonnerie de cloche et, par ext., par tout type de sonnerie. *Sonner la messe, les matines. Sonner la fin des cours, l'extinction des feux.* Spécialt. Marquer l'heure par une sonnerie. *L'horloge sonne les douze coups de midi. Le clocher sonnait huit heures quand il sortit de chez lui. La demie est sonnée.*

Dans des domaines spécialisés. VÈN. Annoncer aux veneurs, par un air spécifique, chacune des circonstances de la chasse. *Les trompes sonnèrent la curée, le débucher, le laisser-courre. Sonner l'hallali*, faire retentir l'air indiquant que l'animal, forcé, renonce à fuir et, fig., proclamer la ruine, la chute imminente d'un adversaire. – MILIT. Donner à la troupe le signal d'une action par un morceau convenu ; jouer l'air correspondant à une cérémonie, à un événement particuliers. *Les clairons, les trompettes sonnèrent l'alarme. Sonner le réveil, le couvre-feu. On sonna la charge.* Intrans. *Sonner aux champs*, rendre les honneurs au tambour, au clairon (on dit aussi *Battre aux champs*).

3. Appeler quelqu'un, le faire venir près de soi en faisant usage d'une cloche, d'une sonnette ou de tout autre dispositif sonore. *Sonner un domestique, une femme de chambre. Sonner l'hôtesse, dans un avion.*

Loc. fig. et pop. *On ne vous a pas sonné*, se dit à quelqu'un qui donne son avis dans une conversation sans y être invité.

4. MUS. En parlant d'un instrument de musique ou, par méton., d'un musicien, jouer, faire entendre une note, un ensemble de notes. *Le contrebasson sonne une octave au-dessous du basson ordinaire. Le hautbois, le violon sonne la pour que les instruments puissent s'accorder.*

**SONNERIE** n. f. XIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sonner*.

Son clairement audible, souvent répété ou prolongé, émis par une cloche, par certains instruments à vent et, par ext., par divers appareils afin d'avertir quelqu'un de quelque chose, d'annoncer un événement. *Sonnerie lugubre, gaie. Le glas est la sonnerie des cloches annonçant la mort d'une personne. Une sonnerie appelle au déjeuner. Il répond toujours au téléphone dès la première sonnerie. La sonnerie stridente d'une alarme à incendie. Pour marquer l'heure. La sonnerie de midi, de quatre heures.*

Par méton. Mécanisme, ensemble de pièces ou dispositif servant à émettre un tel son. *La sonnerie d'une pendule, d'une montre. Installer une sonnerie mécanique, électrique.* Désigne aussi l'ensemble des cloches d'une église. *La sonnerie de Notre-Dame de Paris.*

Spécialt. VÈN. Air de trompe qui marque chacune des circonstances de la chasse. *Le débuché, le hourvari sont des sonneries.* – MILIT. Morceau convenu de tambour ou de clairon, qui sert de signal à l'action d'une troupe ou qui est joué lors d'une cérémonie particulière. *Sonnerie de retraite. La sonnerie aux morts.* – HORLOGERIE. *Sonnerie à répétition*, voir *Répétition*.

**SONNET** n. m. XVI<sup>e</sup> siècle. Emprunté de l'italien *sonetto*, de même sens, lui-même emprunté de l'ancien provençal *sonet*, « chanson, mélodie chantée ».

Poème à forme fixe composé de quatorze vers, généralement distribués en deux quatrains et deux tercets. *Le sonnet est une forme poétique qui s'est très largement répandue à partir du XVI<sup>e</sup> siècle. Les sonnets de Pétrarque, Du Bellay, Garcilaso, Milton. Le sonnet présente traditionnellement des rimes embrassées identiques dans les quatrains, et des rimes plates puis croisées ou embrassées dans les tercets. Sonnet élisabéthain ou shakespearien, composé de trois quatrains, chacun à rimes croisées, que suit un distique. Sonnet irrégulier, qui ne respecte pas la disposition habituelle des rimes, des strophes. Les sonnets irréguliers des « Fleurs du mal », de Baudelaire. Le poème de Mallarmé connu sous le titre de « Sonnet en x » est construit sur des rimes faisant entendre le son -ix. Un sonnet parnassien, symboliste. Le recueil de Raymond Queneau « Cent Mille Milliards de poèmes » propose un nombre inépuisable de sonnets.*

Titres célèbres : *Sonnets*, attribué à Louise Labé (1555) ; *Sonnets pour Hélène*, de Ronsard (1578) ; *Sonnets*, de Shakespeare (1609) ; *Sonnets à Orphée*, de Rainer Maria Rilke (1923) ; *Trente-trois Sonnets composés au secret*, de Jean Cassou (1944).

**SONNETTE** n. f. XIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sonner*.

1. Cloche, timbre ou tout autre dispositif émettant un son clair et bref, dont on se sert pour appeler, avertir quelqu'un. *La sonnette du président d'une assemblée. Agiter la sonnette. La sonnette d'une bicyclette. Tirez la sonnette, le cordon de la sonnette. Donner, entendre un coup de sonnette. Faire poser une sonnette à sa porte.*

Loc. fig. *Être pendu à la sonnette de quelqu'un* (fam.), lui faire des visites trop fréquentes. *Tirer la sonnette d'alarme*, alerter sur le caractère dangereux d'une situation, d'un phénomène (on dit aussi *Tirer le signal d'alarme*).

2. Petite boule métallique qui sonne quand on l'agite, grelot. *Collier à sonnettes. Sonnette de mulet.* FAUCONNERIE. Grelot qu'on fixe au pied d'un oiseau de proie pour le retrouver plus aisément.

Loc. fig. *Serpent à sonnette*, autre nom du crotale. *Le serpent à sonnette doit son nom aux cônes creux qu'il porte au bout de la queue et qui produisent, lorsqu'il rampe, un bruit strident.*

3. Par anal. TECHN. Outil à percussion utilisé pour enfoncer des pilotis et des pieux. – TEXTILE. Repère placé sur la lisière d'un tissu afin de signaler un défaut.

**SONNEUR, -EUSE** n. XIII<sup>e</sup> siècle, au sens 1 ; XV<sup>e</sup> siècle, au sens 2. Dérivé de *sonner*.

1. Personne chargée de sonner les cloches dans une église. *Dans le roman de Victor Hugo, Quasimodo est le sonneur de Notre-Dame. Les sonneurs de cloches ont été peu à peu remplacés par des sonneries automatiques.*

Expr. fam. *Boire comme un sonneur*, boire beaucoup, jusqu'à s'enivrer. *Dormir comme un sonneur*, profondément. *Ronfler comme un sonneur*, bruyamment.

2. Celui, celle qui joue de certains instruments à vent. *Sonneur de trompe, de biniou. Des sonneurs écossais.*

Titre célèbre : *Les Maîtres sonneurs*, roman de George Sand (paru en feuilleton en 1853).

\***SONO-** Voir *Sona-*.

\***SONOLUMINESCENCE** n. f. XX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sono-* et de *luminescence*.

PHYS. Émission de lumière qu'on observe lorsqu'une bulle de gaz plongée dans un liquide est soumise à des ultrasons.

\***SONOMÈTRE** n. m. XIX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sono-* et de *-mètre*, tiré du grec *metron*, « mesure ».

ACOUST. Appareil qui sert à mesurer l'intensité du son, le plus souvent en décibels.

**SONORE** adj. XVI<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *sonorus*, « sonore, retentissant », lui-même dérivé de *sonus*, « bruit, son, accent d'une voix ».

1. Qui est de la nature du son ; propre au son. *Phénomène sonore. Onde, vibration sonore. Un signal sonore. Des enregistrements sonores. L'intensité sonore, l'étendue sonore d'une voix. Niveau, volume sonore. Radiodiffusion sonore, voir Radiodiffusion.*

AUDIOVISUEL. SPECTACLES. *Fond sonore, voir Fond. Bande sonore*, ensemble des éléments constituant le son d'un spectacle, d'un film, d'une émission, etc., qui comprend les dialogues, les bruits et la musique ; support sur lequel sont enregistrés ces éléments (on dit aussi *Bande son*). *Bande sonore originale* ou, ellipt., *bande originale*, ensemble des morceaux musicaux utilisés dans un film. *Piste sonore*, partie de la pellicule d'un film sur laquelle est enregistré le son. Spécialt. *Le cinéma sonore*, dans lequel les images étaient synchronisées avec des sons préenregistrés, qui se généralisa à la fin des années 1920, annonçant le cinéma parlant. S'emploie aussi, par extension, comme synonyme de *Cinéma parlant*.

Par ext. Qui se rapporte aux sons, aux bruits. *Nuisances sonores. Pollution sonore. L'isolation sonore, ou phonique, d'un appartement.*

(Dans certains emplois, on dit aussi *Acoustique*.)

2. Qui peut produire un son, des sons. *Un corps sonore. La puissance d'une source sonore. Un avertisseur sonore.*

Par ext. Qui sonne bien ; qui émet un son fort, puissant. *Une voix sonore. Des ronflements sonores.* Se dit aussi d'un lieu qui renvoie bien le son, où le son résonne beaucoup. *La nef sonore d'une abbaye. Cet appartement est trop sonore.*

Spécialt. PHON. Se dit d'un phonème dont l'articulation s'accompagne d'une vibration des cordes vocales (on dit aussi *Voisé*). *Les voyelles sont des phonèmes sonores. Une consonne sonore* ou, ellipt. et subst., *une sonore*, par opposition à une consonne sourde. « *B* » et « *d* » sont des consonnes sonores, « *p* » et « *t* », des consonnes sourdes. *Les consonnes liquides et les nasales sont des sonores. La sifflante sonore « z » correspond à la sifflante sourde « s ».*

\***SONORISATION** n. f. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sonoriser*.

1. SPECTACLES. AUDIOVISUEL. Opération qui consiste à ajouter certains éléments sonores, tels que de la musique, des bruits divers, des dialogues, à un spectacle vivant, un film, une émission. *La sonorisation d'un film muet. La sonorisation d'un documentaire.*

2. Action de sonoriser un lieu ; manière, pour un lieu, d'être sonorisé. *La sonorisation d'un auditorium. Une bonne, une mauvaise sonorisation.*

Par méton. Ensemble des appareils et des moyens techniques utilisés à cet effet (on dit aussi, par abréviation et familièrement, *Sono*). *Une sonorisation portable.*

3. PHON. Le fait, pour une consonne sourde, de passer à la consonne sonore correspondante (on dit aussi *Voisement*). *La sonorisation de « ch » en « j ».*

\***SONORISER** v. tr. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sonore*.

1. SPECTACLES. AUDIOVISUEL. Procéder à la sonorisation d'un spectacle, d'un film, d'une émission. *Sonoriser un diaporama. À la fin des années 1920, certains films muets ont été sonorisés.*

2. Doter un lieu d'un dispositif propre à diffuser et à amplifier le son. *Sonoriser un théâtre, une salle de réunion.*

3. PHON. Rendre sonore une consonne sourde. *Quand deux voyelles sont situées de part et d'autre de la consonne « s », elles la sonorisent comme dans « philosophie ».* Surtout pron. *Dans le mot « second », le « c » intervocalique s'est sonorisé en « gu ».*

**SONORITÉ** n. f. XIV<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin tardif *sonoritas*, de même sens, lui-même dérivé de *sonorus*, « sonore, retentissant ».

1. Caractère de ce qui est sonore, de ce qui peut produire un son, des sons. *La sonorité du bronze, du cristal.*

2. Qualité d'un son ou d'une suite de sons, manière dont l'oreille les entend, les perçoit ; ce son ou ces sons eux-mêmes, considérés relativement à l'effet qu'ils produisent. *Chaque cloche se définit par sa sonorité. La sonorité grave, métallique d'une voix. La sonorité chantante de la langue italienne. Un cri d'oiseau aux sonorités criardes, gutturales. Les allitérations et les assonances se fondent sur les sonorités des mots.*

Spécialt. MUS. Qualité du son produit par un instrument de musique ; par ext., tonalité. *Ce violon, ce piano a une belle sonorité. La sonorité claire d'une épinette. Les sonorités variées des cuivres.* Par anal. *La sonorité d'un haut-parleur.*

3. Capacité d'un lieu à faire entendre plus ou moins distinctement les sons (on dit plutôt *Acoustique*). *La sonorité d'un auditorium, d'une salle de concert.*

**\*SONOTHÈQUE** n. f. XX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sono-* et de *-thèque*, sur le modèle de *bibliothèque*.

Collection de sons enregistrés de diverses natures, qui sont notamment utilisés pour la sonorisation d'un spectacle, d'un film, d'une émission. *Il existe de nombreuses sonothèques accessibles sur l'internet.*

**\*SONOTONE** n. m. XX<sup>e</sup> siècle. Nom d'une marque déposée, lui-même dérivé de *son III*.

Appareil que l'on adapte à l'oreille, destiné à amplifier les sons pour compenser les pertes d'audition (on dit mieux *Audiophone* ou *Prothèse auditive*).

**SOPHISME** n. m. XII<sup>e</sup> siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin, du grec *sophisma*, « habileté, adresse ; artifice », puis « sophisme », lui-même dérivé de *sophizein*, « devenir habile, expérimenté », et, en mauvaise part, « user de moyens frauduleux ».

Raisonnement faux, qui, à la différence du paralogisme, est avancé par son auteur pour induire autrui en erreur, pour le tromper. *Cet essai est rempli de sophismes. Découvrir, développer, réfuter un sophisme.*

Désigne parfois un raisonnement dont les prémisses sont justes et qui est conforme aux règles logiques, mais dont la conclusion est manifestement absurde.

**SOPHISTE** n. XIII<sup>e</sup> siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *sophista*, du grec *sophistês*, « homme habile dans un domaine, expert, sage » et, en mauvaise part, « charlatan, imposteur », lui-même dérivé de *sophizein*, « devenir ou rendre habile, expérimenté » et, en mauvaise part, « user de moyens frauduleux ».

**I.** N. m. ANTIQ. GRECQ. Nom donné aux maîtres de rhétorique et de philosophie qui, venus d'ailleurs, enseignaient à Athènes contre salaire, dans la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ, et qui plaçaient au cœur de leur enseignement l'habileté à parler, à raisonner et à convaincre, ainsi qu'une sagesse politique orientée vers l'utile. *Platon, à travers la figure de Socrate, et Aristote reprochent aux sophistes de préférer l'opinion à la vérité. Le sophiste Protagoras affirme que l'homme est la mesure de toutes choses. Selon Hegel, les sophistes sont les maîtres de la Grèce dans le domaine de la culture comme dans celui de la politique. L'éristique des sophistes, voir Éristique.*

Titre célèbre : *Le Sophiste*, dialogue de Platon (365 av. J.-C.).

**2.** N. Péj. Celui, celle qui use d'arguments captieux pour séduire son auditoire. *Tout cela n'est qu'un raisonnement de sophiste.*

**SOPHISTICATION** n. f. XIV<sup>e</sup> siècle, au sens d'« imposture, tromperie » ; XX<sup>e</sup> siècle, au sens actuel. Dérivé de *sophistiquer*.

Action de sophistiquer quelque chose ou fait de se sophistiquer ; état d'une personne, d'une chose sophistiquée. *La sophistication d'un système d'analyse.* Parfois péj. *Il y a beaucoup de sophistication dans sa mise.*

**SOPHISTIQUE** adj. et n. f. XIII<sup>e</sup> siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *sophisticus*, « captieux », du grec *sophistikos*, « propre aux sophistes, fallacieux », lui-même dérivé de *sophistês*, « homme habile dans un domaine, expert, sage » et, en mauvaise part, « charlatan, imposteur ».

**1.** Adj. Qui est de la nature du sophisme ou contient des sophismes ; relatif aux sophismes. *Une dialectique sophistique. Une démonstration sophistique. Un écrit sophistique.*

Par ext. Qui fait usage de sophismes. *Un esprit sophistique.*

Titre célèbre : *Réfutations sophistiques*, traité d'Aristote (IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C.).

**2.** N. f. ANTIQ. GRECQ. Art des sophistes ; ensemble des doctrines enseignées par les sophistes. *Une histoire de la sophistique.* Adj. *Une école sophistique.*

**\*SOPHISTIQUE, -ÉE** adj. XV<sup>e</sup> siècle. Participe passé de *sophistiquer*.

**1.** Vieilli. Se dit d'un produit frelaté, qu'on a falsifié en y mêlant une substance étrangère. *Des liqueurs sophistiquées.*

**2.** Se dit d'un dispositif, d'un procédé très complexe. *Un mécanisme d'horlogerie sophistiqué. Une arme sophistiquée. Le cheval de Troie était une ruse sophistiquée qui surprit les Troyens.*

Par ext. Qui est très recherché, précieux, qui laisse peu de place au naturel (en bonne ou en mauvaise part). *Une robe, une parure très sophistiquée. Des manières sophistiquées.* Par méton. *Une femme très sophistiquée. Une beauté sophistiquée.*

**SOPHISTiquer** v. tr. et intr. XIV<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin médiéval *sophisticare*, « tromper ; falsifier, corrompre », lui-même dérivé de *sophista*, « sophiste », avec influence de l'anglais *sophisticated*, « complexe, sophistiqué », pour le sens I. 2.

**I.** V. tr. **1.** Vieilli. Falsifier un produit en y mêlant une substance étrangère, le frelater. *Sophistiquer du vin.*

**2.** Rendre un dispositif, un procédé plus complexe et plus performant, le perfectionner. *Sophistiquer un protocole expérimental.* Pron. à sens passif. *Les téléphones se sont beaucoup sophistiqués.*

Par ext. Donner un caractère recherché, précieux à son apparence, à son langage, etc. (en bonne ou en mauvaise part). *Sophistiquer son maquillage.*

**II.** V. intr. Rare. User de procédés sophistiques ; subtiliser à l'excès. *Il se plaît à sophistiquer. Cet auteur sophistique sans cesse.*

**SOPHISTIQUEUR, -EUSE** n. XV<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sophistiquer*.

**1.** Vieilli. Celui qui falsifie, qui frelate un produit.

**2.** Rare. Personne qui use de sophismes, qui subtilise avec excès.

**SOPHORA** ou **SOPHORE** n. m. XIX<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin scientifique *sophora*, de même sens, lui-même emprunté de l'arabe *sufayra*, qui désigne un arbre dont le bois jaune est utilisé pour fabriquer de la teinture.

**BOT.** Arbre exotique de la sous-famille des Papilionacées, cultivés en Europe comme plantes ornementales. *Sophora du Japon.*

**\*SOPHROLOGIE** n. f. XX<sup>e</sup> siècle. Emprunté de l'espagnol *soprologia*, de même sens, lui-même composé à partir du grec *sôphrôn*, « sain d'esprit », et *logos*, « étude ; discours, traité ».

Méthode qui vise notamment, par divers exercices de relaxation, de visualisation mentale ou d'hypnose, à permettre au sujet d'accéder à une certaine harmonie physique et psychique, et de mieux maîtriser ses émotions. *La sophrologie est parfois proposée aux femmes enceintes pour les préparer à l'accouchement, ou aux sportifs qui s'entraînent en vue d'une compétition.*

**\*SOPHROLOGIQUE** adj. XX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *soprologie*.

Relatif à la sophrologie.

\***SOPHROLOGUE** n. xx<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sophrologie*.

Spécialiste de la sophrologie.

**SOPORATIF, -IVE** ou **SOPORIFÈRE** adj. xv<sup>e</sup> siècle. Dérivé savant du latin *soporatum*, supin de *soporare*, « assoupir, endormir », lui-même dérivé de *sopor*, « profond sommeil, torpeur ».

Vielli. Qui a le pouvoir, la vertu d'endormir (on dit aujourd'hui *Soporifique*).

**SOPORIFIQUE** adj. xvi<sup>e</sup> siècle. Dérivé savant du latin *sopor*, « profond sommeil, torpeur ».

Qui a la vertu d'endormir, provoque le sommeil (on disait autrefois *Soporatif* ou *Soporifère*). *Un remède, un médicament soporifique. Un gaz soporifique.* Par méton. *Les propriétés soporifiques de l'opium.* Subst., au masculin. *Le laudanum, la morphine sont des soporifiques.* (On dit aussi *Hypnotique* et *Somnifère*.)

Fig. Qui ennuie profondément, donne envie de dormir. *Un spectacle, un cours soporifique. Un orateur soporifique.*

\***SOPRANE** n. f. Voir *Soprano*.

\***SOPRANISTE** n. m. xix<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *soprano*.

MUS. Chanteur adulte qui a une voix de soprano. *Les sopranistes, qui se recrutaient autrefois parmi les castrats, sont aujourd'hui très rares.*

**SOPRANO** n. m. xviii<sup>e</sup> siècle. Mot italien, signifiant proprement « qui est au-dessus », puis de même sens, lui-même issu du latin populaire *\*superanus*, « qui est au-dessus » (voir *Souverain*).

MUS. La plus aiguë des voix de femme. *Cette cantatrice a un superbe soprano. La partie de soprano, qui correspond à cette voix. Dans les chœurs d'enfants, les parties de soprano sont parfois chantées par de jeunes garçons n'ayant pas encore mué.*

Par méton. Chanteuse qui possède une telle voix (en ce sens, se rencontre aussi au féminin). *Un soprano lyrique, dramatique. La Tebaldi a été l'une des plus illustres sopranos de la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle. Soprano léger, particulièrement agile dans les aigus. (On dit aussi Soprane.)*

En composition. *Mezzo-soprano*, voir ce mot.

**SORBE** n. f. xiii<sup>e</sup> siècle. Emprunté de l'occitan *sorba*, « fruit du sorbier », lui-même issu du latin *sorbum*, de même sens.

Fruit du sorbier et, en particulier, fruit acide en forme de petite poire que produit le sorbier domestique et que l'on appelle aussi *Corme*. *Le bouvreuil, le merle apprécient les sorbes. Confiture de sorbes.*

**SORBET** n. m. xvi<sup>e</sup> siècle. Emprunté, par l'intermédiaire de l'italien *sorbetto*, du turc *serbet*, « boisson rafraîchissante », lui-même issu de l'arabe *sarba*, « boisson ».

Breuvage fait d'un mélange de jus de citron et de sucre, parfois parfumé avec des aromates, des épices, et battu avec de l'eau (anciennt.).

Par ext. Entremets glacé à base de jus ou de purée de fruits, d'infusion de plantes ou encore de liqueur ou d'un autre alcool, additionnés d'un sirop de sucre, et qui, à la différence de la glace, ne contient ni lait ni crème ni jaune d'œuf. *Sorbet au citron, au melon. Sorbet à la menthe. Sorbet au marasquin, au champagne. On dégustait des sorbets à la cour de Louis XIV.*

**SORBETIÈRE** n. f. xviii<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sorbet*.

Appareil permettant de confectionner des sorbets et des glaces. *La sorbetière était autrefois un récipient que l'on remplissait d'une préparation sucrée et que l'on plongeait dans un bain de glace et de sel. Une sorbetière électrique à pales.*

**SORBIER** n. m. xiii<sup>e</sup> siècle. Mot occitan, dérivé de *sorba*, « sorbe », lui-même issu du latin *sorbum*, « fruit du sorbier ».

BOT. Genre d'arbres ou d'arbustes de la famille des Rosacées, aux fleurs blanches ou roses, qui poussent généralement dans les régions tempérées et montueuses. *Les sorbiers s'hybrident facilement.* Désigne en particulier les espèces dont les feuilles sont pennées, par opposition aux alisiers, dont les feuilles sont simples. *Le sorbier domestique est aussi appelé cormier. Sorbier des oiseaux ou des oiseleurs, espèce de sorbier dont les fruits sont très appréciés des oiseaux, notamment des grives.*

Par méton. Le bois des arbres de ce genre, utilisé en ébénisterie, en marqueterie ou en lutherie. *Un coffret, une crosse de fusil en sorbier.*

\***SORBITE** n. f. ou, plus souvent, **SORBITOL** n. m. xix<sup>e</sup> siècle, *sorbite* ; xx<sup>e</sup> siècle, *sorbitol*. Dérivé de *sorbe*, pour *sorbite* ; dérivé de *sorbite*, pour *sorbitol*.

CHIM. Polyalcool extrait de certains fruits ou obtenu par synthèse à partir du glucose, utilisé comme édulcorant ou comme médicament pour ses propriétés digestives. *Le sorbitol se trouve en grande quantité dans les fruits du sorbier des oiseaux et dans les pruneaux.*

\***SORBONNARD, -ARDE** n. xx<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *Sorbonne*, nom de l'école de théologie fondée au xiii<sup>e</sup> siècle par Robert de Sorbon, qui devint la première faculté de théologie de Paris et, par la suite, nom de l'université des sciences et des lettres établie dans les bâtiments de l'ancienne faculté.

Fam. et souvent péj. Étudiant ou professeur à la Sorbonne. *Un jeune sorbonnard.* Adj. *Un ton sorbonnard.*

**SORCELLERIE** n. f. xii<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sorcier*.

Art des sorciers. *Un livre de sorcellerie. Jeanne d'Arc fut accusée de sorcellerie et d'hérésie. On soupçonna la favorite de Marie de Médicis, Leonora Dori, dite Galigaï, d'avoir eu recours à la sorcellerie. Un crime de sorcellerie. Les procès en sorcellerie furent nombreux de la fin du Moyen Âge jusqu'au xviii<sup>e</sup> siècle.*

Par méton. Souvent au pluriel. Acte, pratique d'un sorcier. *Faire des sorcelleries.*

Expr. fig. *C'est de la sorcellerie*, se dit plaisamment lorsque quelqu'un réussit ce qui semblait impossible.

**SORCIER, -IÈRE** n. xii<sup>e</sup> siècle, au féminin ; xiii<sup>e</sup> siècle, au masculin. Issu du latin médiéval *sortarius*, « jeteur de sorts », lui-même dérivé de *sortes*, pluriel de *sors*, « sort ».

Celui, celle à qui on attribue le pouvoir de mettre en œuvre des forces occultes pour agir sur le destin des hommes ou le cours des événements, généralement dans l'intention de nuire. *Les philtres, les breuvages, les incantations d'un sorcier. Un sabbat de sorcières. Au Moyen Âge, on croyait que les sorciers avaient passé un pacte avec le diable. Dans l'imagerie populaire, les sorcières sont souvent représentées à cheval sur un balai ou auprès de leur chaudron. Les trois sorcières de « Macbeth », de Shakespeare. Les sorcières des contes de Grimm. L'affaire des sorcières de Salem, marquée par le procès et l'exécution de nombreux villageois accusés d'envoûtement, secoua*

le Massachusetts à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. La croyance aux pouvoirs des sorciers est très répandue dans certaines communautés d'Afrique et d'Amérique.

Spécialt. HIST. Chasse aux sorcières, a désigné l'ensemble des actions lancées par le sénateur McCarthy aux États-Unis entre 1950 et 1954 contre les membres et les sympathisants, ou supposés tels, du parti communiste ; par ext., désigne toute entreprise systématique visant à discréditer, à écarter, à éliminer, au sein d'un pays ou d'un groupe, des individus jugés dangereux en raison de leurs opinions, de leurs croyances. *Les réseaux sociaux permettent de se livrer anonymement et massivement à des chasses aux sorcières.* – BOT. Rond de sorcière, voir Rond II. En composition. *Herbe-aux-sorciers*, nom que l'on donnait autrefois à la cirécée parce qu'on lui attribuait des propriétés magiques.

Loc. et expr. fig. *Il n'est pas besoin d'être sorcier, d'être grand sorcier pour faire, pour deviner cela*, il n'est pas nécessaire d'avoir beaucoup d'habileté, de pénétration pour faire, pour deviner cela. *Miroir, glace de sorcière* ou, ellipt., *miroir, glace sorcière*, miroir bombé qui déforme ce qu'il reflète. En apposition. *Un apprenti sorcier*, par allusion à la ballade de Goethe, celui qui, en raison de son inexpérience, se révèle incapable de maîtriser les conséquences de ce qu'il a entrepris.

Fig. et souvent plaisant. Au féminin. Femme à l'apparence repoussante ou au caractère acariâtre. *Quelle vieille sorcière !* Au masculin. Homme dont l'habileté dans un domaine donné est extrême, paraît extraordinaire. *Pour tout ce qui touche à l'informatique, c'est un vrai sorcier.*

Adj. Fam. *Ça n'est pas sorcier*, se dit d'une chose aisée à faire, à comprendre.

Titres célèbres : *De la démonomanie des sorciers*, de Jean Bodin (1580) ; *Le Sabbat des sorcières*, tableau de Goya (1798) ; *La Sorcière*, de Michelet (1862) ; *L'Amour sorcier*, ballet de Manuel de Falla (1915) ; *Ma femme est une sorcière*, film de René Clair (1942) ; *Les Sorcières de Salem*, pièce d'Arthur Miller (1953).

**SORDIDE** adj. XV<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *sordidus*, de même sens, lui-même dérivé de *sordes*, « crasse » et, au figuré, « bassesse, lésinerie » et « personne ignoble ».

Se dit de ce qui est très sale, misérable, repoussant. *Un logement sordide. Des conditions de vie sordides.*

Fig. Qui dénote la bassesse, l'abjection et, en particulier, la mesquinerie. *Des propos vils et sordides. Il y a dans cette affaire des détails sordides. Un crime au mobile sordide. Des sordides intérêts sont en jeu. Une avarice sordide.* Par ext. *C'est un individu sordide.*

**SORDIDEMENT** adv. XVI<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sordide*.

Rare. D'une manière sordide. *Il vit sordidement.*

**\*SORDIDITÉ** n. f. XVI<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sordide*.

Rare. État ou caractère de ce qui est sordide. *La sordidité d'un quartier. La sordidité d'une remarque.*

**\*SORE** n. m. XIX<sup>e</sup> siècle. Emprunté du grec *sôros*, « tas, monceau ».

BOT. Chez les fougères, amas de sporanges situé sur la face inférieure des feuilles, dont la forme varie selon les espèces. *Les sores sont souvent protégés par une mince membrane appelée indusie.*

**SORGHO** ◇ n. m. XVI<sup>e</sup> siècle. Emprunté de l'italien *sorgo*, de même sens, lui-même issu du latin *syriacus*, altération de *syriacus*, « syrien », parce que cette plante venait à l'origine de Syrie.

Genre de céréales herbacées annuelles de la famille des Graminées, qui pousse surtout dans les régions chaudes et semi-arides, et dont certaines espèces sont cultivées pour leur grain comestible ou pour la paille qu'elles fournissent. *Le sorgho est principalement cultivé en Afrique et en Asie. Le sorgho commun est parfois appelé « gros mil ». Sorgho à balais. Sorgho tinctorial, sucrier.*

Par méton. Le grain de cette céréale. *Le sorgho ne contient pas de gluten. Farine, bière de sorgho.*

**SORITE** n. m. XVI<sup>e</sup> siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *sortites*, du grec *sôreitês*, de même sens, lui-même dérivé de *sôros*, « tas, monceau », en référence au paradoxe du tas mis en forme par Eubulide de Mégare.

LOGIQUE. Raisonement composé de plusieurs propositions liées entre elles, dans lequel l'attribut de la première proposition devient le sujet de la deuxième, l'attribut de la deuxième le sujet de la troisième et ainsi de suite, de sorte qu'il est possible, dans la conclusion, de mettre en relation le sujet de la première proposition et l'attribut de la dernière. *À l'acte V de « Dom Juan », la réponse de Sganarelle à la tirade de son maître sur l'hypocrisie peut être assimilée à un sorite.*

**SORNETTE** n. f. XV<sup>e</sup> siècle. Dérivé de l'ancien français *sorne*, « morgue, hauteur », puis « raillerie, plaisanterie, devinette », lui-même tiré de l'ancien provençal *sorn*, « sombre, obscur ».

Fam. et péj. Le plus souvent au pluriel. Propos en l'air, dépourvu de sens ou peu crédible, qu'on ne saurait prendre au sérieux. *Il ne dit que des sornettes. Quelles sornettes nous contez-vous là ?*

**\*SORORAL, -ALE** adj. (pl. *Sororaux, -ales*). XVIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé savant du latin *soror*, « sœur ».

Qui est propre au lien unissant deux sœurs ou une sœur à son frère. *Un amour sororal. Tendresse sororale.*

Par ext. Relatif à la sororité.

**\*SORORAT** n. m. XX<sup>e</sup> siècle. Dérivé savant du latin *soror*, « sœur ».

ETHNOL. Coutume en usage dans certaines sociétés selon laquelle un homme doit, lorsque sa femme meurt, épouser une des sœurs de celle-ci.

**\*SORORITÉ** n. f. XX<sup>e</sup> siècle. Emprunté de l'anglais *sorority*, de même sens, lui-même dérivé du latin *soror*, « sœur ».

Lien unissant des femmes qui, sans être sœurs, se considèrent comme particulièrement proches ; solidarité entre femmes.

**SORT** n. m. X<sup>e</sup> siècle. Issu du latin *sors*, *sortis*, « objet employé pour tirer au sort ; tirage au sort ; destin ».

1. Puissance supposée gouverner le cours des choses et présider aux événements de l'existence humaine. *Le sort en a ordonné, en a décidé ainsi. Le sort lui a été favorable, s'acharne sur lui. Le sort aveugle, jaloux. Les caprices, les cruautés du sort. Supporter les coups du sort. Il est le jouet du sort. Braver, affronter, conjurer le sort.*

Loc. et expr. *Les injures du sort*, les revers de la vie, les malheurs immérités. *Ironie du sort*, voir *Ironie*. Fam. *Coquin de sort !* juron méridional exprimant la surprise, l'admiration ou le dépit.

2. Ce qui arrive à un individu, à un groupe, ou ensemble des événements, bons ou mauvais, qui constituent le cours de son existence ; situation plus ou moins heureuse d'un individu, d'un groupe à un moment donné. *Cette famille a connu un sort tragique. S'enquérir du sort des prisonniers, des victimes. Le sort du pays est entre ses mains. Se plaindre de son sort. S'apitoyer, pleurer sur son sort. Il l'a abandonné à son triste sort.*

Spécialt. Situation matérielle, financière d'une personne. *Cette succession améliorera son sort. Il a assuré par son testament le sort de ses trois enfants.* Expr. vieillie. *Faire un sort à quelqu'un*, garantir son avenir matériel.

Par ext. Ce qu'il advient d'une chose. *Cette mode a eu le sort de beaucoup d'autres. Le sort d'une bataille, d'un combat*, son issue. Expr. *Faire un sort à une chose*, mettre quelque chose en valeur (vieilli) et, par ext. et fam., traiter un problème, une question de manière qu'il n'y ait plus à y revenir. *Faire un sort à une rumeur.* Plaisant. *En un rien de temps, on fit un sort à la tarte*, on la mangea entièrement.

3. Hasard auquel on s'en remet ; effet qu'on attribue au hasard. *Il a été désigné par le sort, au sort. Tirer au sort. Le sort est tombé sur lui.*

Expr. fig. *Le sort en est jeté*, traduction du latin *alea jacta est*, paroles prononcées par César avant de franchir le Rubicon, que l'on emploie lorsqu'on juge que la décision prise est sans retour. *Corriger le sort*, tricher au jeu avec adresse. *Le sort des armes*, l'incertitude des combats.

4. Pratique de sorcellerie par laquelle on produit un effet extraordinaire, souvent malfaisant ; cet effet lui-même. *Il se croit victime d'un sort. Ces pauvres gens disent qu'on a jeté un sort sur leurs troupeaux.*

**SORTABLE** adj. xv<sup>e</sup> siècle, au sens 1 ; xix<sup>e</sup> siècle, au sens 2. Dérivé de *sortir* I.

1. Vieilli. Qui convient à une personne, à une circonstance. *Cet emploi n'est pas sortable pour vous. Un mariage, un parti sortable.*

2. Fam. et souvent plaisant. Se dit d'une personne dont la mise, l'attitude, les manières sont suffisamment correctes pour que l'on puisse se montrer avec elle en public (surtout dans des tournures négatives). *Il n'est pas sortable.*

**SORTANT, -ANTE** adj. xviii<sup>e</sup> siècle. Participe présent de *sortir* I.

1. Qui sort d'un lieu. *Les formalités que doivent accomplir les malades sortants.* Subst. *Les entrants et les sortants.*

Spécialt. vĒN. Par méton. *Voie sortante*, chemin emprunté par l'animal chassé pour quitter l'enceinte où il s'est réfugié.

Par ext. Se dit d'un élu dont le mandat prend fin, d'une personne qui quitte sa charge. *Le député sortant a été réélu. Un ministre sortant.*

2. Par opposition à *Rentrant*. Qui s'incurve vers l'extérieur. *Trajectoire sortante.* FOOTBALL. *Corner sortant*, qui consiste à envoyer le ballon vers un point situé hors des buts, en direction d'un coéquipier.

3. Dans certains jeux de hasard, se dit de ce qui a été tiré au sort. *Les numéros sortants à la loterie. La couleur sortante à la roulette.*

**SORTE** n. f. xiii<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *sors, sortis*, « objet employé pour tirer au sort ; tirage au sort ; destin », puis « rang ; sorte ».

1. Ensemble de choses ou d'êtres présentant les mêmes caractères essentiels et formant une catégorie au sein d'un groupe plus vaste ; espèce, genre. *Vous pouvez utiliser différentes sortes de polices de caractères pour la mise en page. On distingue en français deux sortes de « h », le « h » muet et le « h » aspiré. Quelle sorte de plante, d'insecte est-ce là ? Ce magasin propose toutes sortes ou, moins souvent, toute sorte de produits à prix réduits. Il ignore toute sorte de prudence. Il vient chez lui des gens de toutes sortes, de toutes conditions. C'est un tricheur de la pire sorte.*

Par ext. *Une sorte de*, s'emploie pour qualifier une chose ou une personne qui s'apparente à une autre sans être pour autant assimilable, identique à celle-ci. *Elle avait sur la tête une sorte de turban. Les mouffles sont des sortes de gants. Il a engagé une sorte de gouvernante. Il a eu comme une sorte de prémonition. Parfois péj. Elle a épousé une sorte d'aventurier. Il nous a servi une sorte de ragoût.*

Loc. et expr. *Une personne de sa sorte*, s'emploie, en bonne part, pour parler de quelqu'un que l'on estime ou, en mauvaise part, que l'on méprise. *Ce courage est digne d'une femme de sa sorte. Il appartient bien à un homme de sa sorte d'agir ainsi. Aucune sorte de, absolument aucun, aucune. Cela n'a aucune sorte d'importance.*

2. Façon, manière dont on agit, dont on se comporte ou dont une chose se produit. *Pour le spectacle, les danseurs s'habilleront d'une sorte, et les acrobates d'une autre. De cette sorte, vous n'aurez pas les embarras que vous redoutiez.*

Loc. adv. *De la sorte*, ainsi. *Quel droit avez-vous pour parler de la sorte ? Vous n'auriez pas dû le traiter de la sorte.* À crier de la sorte, vous allez perdre votre voix. Ne poussez pas de la sorte ! En quelque sorte, sous un certain point de vue, dans un certain sens, pour ainsi dire. *Il est en quelque sorte son mentor. Vieilli. De bonne sorte, de la bonne sorte*, comme il convient. *Il a agi de bonne sorte, de la bonne sorte dans cette affaire. Parler de la bonne sorte à quelqu'un*, le réprimander, le corriger.

Loc. prép. *De sorte à, en sorte de* (suivi d'un infinitif), de manière à. *Il travaille de sorte à améliorer ses résultats. Faites en sorte de revenir vite.*

Loc. conj. *De telle sorte que, de sorte que, en sorte que* (suivi de l'indicatif ou du conditionnel pour introduire une conséquence, ou du subjonctif pour introduire un but), de telle manière que, de manière que. *Il s'est compromis de telle sorte qu'on aura, qu'on aurait de la peine à le tirer d'affaire. Rentrez les plantes de sorte, en sorte qu'elles soient à l'abri du froid. Faire en sorte que* (suivi du subjonctif), agir de façon que. *Je ferai en sorte qu'il soit content.*

**SORTIE** n. f. xiv<sup>e</sup> siècle. Forme féminine substantivée du participe passé de *sortir* I.

1. En parlant d'un être vivant. 1. Action de sortir d'un lieu, d'un espace, de le quitter. *Il a gardé la chambre un mois, c'est sa première sortie. Sa sortie fut très remarquée. Toute sortie est définitive. Les assiégés tentèrent une sortie hors de la citadelle, une ultime sortie. Lors de la sortie d'Égypte, les Hébreux conduits par Moïse traversèrent la mer Rouge à pied. La sortie d'un cosmonaute dans l'espace. C'est l'heure de la sortie des classes.* « La Sortie de l'usine Lumière à Lyon », en 1895, marque la naissance du cinématographe.

Par ext. Promenade, visite que l'on organise à des fins culturelles ou récréatives. *Une sortie à l'opéra, au muséum. Une sortie scolaire. Une sortie en mer. Faire une sortie en famille.*

Loc. et expr. *Jour de sortie*, désignait le jour où un pensionnaire était autorisé à quitter son établissement ou le jour de congé d'un domestique. *Privation de sortie*, punition consistant à ne pas accorder de permission à un soldat ou, dans certains établissements scolaires, à un élève interne et, par ext., à ne pas autoriser un enfant à quitter le domicile pour se divertir. Être de sortie (fam.), avoir quitté son domicile, généralement pour se distraire.

Spécialt. THÉÂTRE. Action de sortir de scène. *Dans le théâtre classique, les entrées et les sorties des personnages déterminent les changements de scène. Fausse sortie*, le fait, pour un acteur, de quitter momentanément la scène ou de feindre de la quitter, et d'y revenir presque aussitôt. Fig. *Le ministre a démissionné mais ce n'était qu'une fausse sortie*. – ADM. *Autorisation de sortie*, document qui certifie qu'un patient a le droit de quitter l'hôpital, provisoirement ou définitivement ; document indiquant qu'un élève a la permission de quitter l'école hors des horaires prévus (en ce sens, on dit aussi *Billet de sortie*). *Autorisation de sortie du territoire*, formulaire dont doit être muni tout mineur quittant le territoire national sans ses parents, et que ceux-ci doivent avoir signé. – MILIT. Mission effectuée par un aéronef de combat. – GYMNASIQUE. À certains agrès, mouvement par lequel on termine son enchaînement. *Manquer sa sortie*. – HABILLEMENT. Par méton. *Sortie de bal*, manteau, cape que les femmes revêtaient en sortant du bal. *Sortie de bain*, peignoir que l'on porte après le bain.

Par anal. Action de quitter un état, une situation. *Négocier la sortie d'une crise ou une sortie de crise*.

2. Ouverture, passage, porte, etc. qui permet de quitter un lieu. *La sortie se trouve sur votre droite. Gagner la sortie, se précipiter vers la sortie. Sortie de secours*, destinée à faciliter l'évacuation d'un bâtiment en cas de danger (on dit aussi *Issue de secours*). *La sortie d'un tunnel. Une sortie de garage*.

Expr. *Par ici la sortie!* (fam.), s'emploie pour enjoindre à quelqu'un de quitter les lieux. Fig. *Se ménager une porte de sortie*, se ménager une échappatoire, un moyen de se tirer d'affaire (on disait aussi *Se ménager une porte de derrière*).

II. En parlant d'une chose. 1. Le fait d'aller hors d'un lieu, d'un espace, d'en franchir les limites. *La sortie de la balle hors du terrain. La sortie de route d'une voiture, la sortie de piste d'un avion. Réglementer la sortie des marchandises hors d'un pays*.

Spécialt. PHYS. MÉCAN. *De sortie*, se dit de la dernière partie d'un dispositif que traverse un flux, une onde, etc. ; par méton., se dit de la valeur qu'a ce flux, cette onde, etc. à cet endroit. *La borne de sortie du courant dans un circuit. L'arbre de sortie d'un système d'engrenage. Pupille de sortie*, voir *Pupille II. Tension de sortie*. – CIRCULATION ROUTIÈRE. *Bretelle, voie de sortie d'autoroute* ou, ellipt. et subst., *sortie*, voie qui permet aux voitures circulant sur l'autoroute de quitter celle-ci et de rejoindre une autre voie de circulation. *Vous prendrez la troisième sortie*. – COMMERCE. COMPT. Par méton. Marchandise vendue par une entreprise. *Livre, journal des sorties*. Désigne aussi les sommes dépensées. *Les entrées et les sorties d'espèces*.

2. Mise en vente, mise sur le marché d'un produit. *On annonce la sortie d'un nouveau modèle de voiture électrique*.

Spécialt. En parlant de ce qui est publié, diffusé. *La sortie d'un roman, d'un film*. Désigne parfois, par méton., l'ouvrage, l'œuvre ainsi publiés, diffusés. *Un critique qui commente les sorties de la semaine*.

3. Fig. Propos vif, brusque ou surprenant. *Je ne m'attendais pas à cette sortie. Une sortie si violente les étonna*. Expr. *Faire une sortie contre quelqu'un*, s'emporter violemment contre lui.

III. Loc. prép. À la sortie de..., à l'endroit qui marque la fin, la limite d'un espace ; au moment de sortir d'un lieu. *Il habite à la sortie de la ville. L'accident a eu lieu à la sortie du virage. Les enfants se sont mis en rang à la sortie du car. Mesurer l'intensité du courant à la sortie d'un générateur. Le soufflé risque de retomber à la sortie du four*.

Par ext. Au moment où s'achève une période, un événement, une activité. À la sortie de l'hiver. Nous nous retrouverons à la sortie de l'audience. Faire un sondage à la sortie des urnes, auprès des électeurs qui viennent de voter.

(Au sens temporel, on dit aussi *Au sortir de*, voir *Sortir III*.)

**SORTILÈGE** n. m. XIII<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin médiéval *sortilegium*, « tirage au sort, divination, sortilège », dérivé du latin classique *sortilegus*, « devin, sorcier », lui-même composé à l'aide de *sors, sortis*, « objet employé pour tirer au sort ; tirage au sort ; destin », et *legere*, « enrrouler, recueillir ».

Action de jeter un sort ; maléfice. *On disait que ce berger avait fait mourir plusieurs bêtes par sortilège. Croire aux sortilèges*. Fig. *Les sortilèges de l'amour*.

Titres célèbres : *L'Enfant et les Sortilèges*, fantaisie de Maurice Ravel, sur un livret de Colette (1925) ; *Mensonge et sortilège*, d'Elsa Morante (1948).

**I. SORTIR** v. intr. et tr. (se conjugue comme *Partir II*). XII<sup>e</sup> siècle. Issu du latin *sortiri*, « tirer au sort, obtenir par le sort », puis « décider, choisir ».

I. V. intr. (Se conjugue avec l'auxiliaire Être.) A. En parlant d'un être vivant. 1. Quitter un lieu clos, un espace délimité où l'on se trouvait ; passer de l'intérieur à l'extérieur d'un lieu. *Sortir de l'immeuble, de chez soi. Sortir de sa voiture. Sortez d'ici ! Sortir du pays. Les acteurs sont sortis de scène sous les bravos. Les secours ont aidé les victimes à sortir des décombres. Faire sortir le renard de son terrier. Le papillon sort de sa chrysalide. Sans indication du point d'origine. Sortir dans la rue, dans le jardin. Absolt. Que personne ne sorte ! Il paya et sortit. Pouvez-vous sortir un instant ?*

Par ext. Partir d'un endroit où l'on était venu dans un but précis pour passer un temps déterminé. *Nous nous retrouverons en sortant du théâtre. Il sortira dans deux jours de l'hôpital. Sortir de prison, être libéré. Sortir de table. Sortir du bain, de son bain*. Par méton. *Ils sont sortis du spectacle ravis. Il est sorti satisfait de son entretien. Il est sorti major de Polytechnique*. Par anal. *L'Allemagne est sortie de la S.D.N. en 1933. Le Royaume-Uni est sorti de l'Union européenne en 2020*.

Spécialt. Quitter sa demeure pour vaquer à ses occupations et, en particulier, pour se divertir. *Être prêt à sortir. Vous n'allez pas sortir en bras de chemise ! Cela fait plusieurs jours que je ne suis pas sorti. Les médecins ne lui ont pas encore permis de sortir. Il est sorti dîner, voir des amis, se promener. Il sort beaucoup. Sortir le soir. Fam. Sortir en boîte. Sortir avec quelqu'un*, par euphémisme, avoir un flirt ou une liaison avec lui. Par anal. *Le temps est gros, les bateaux ne sortiront pas*.

Loc. et expr. *Ne faire qu'entrer et sortir*, ne rester que très brièvement en un endroit. Fig. *Qui entre pape au conclave en sort cardinal*, voir *Conclave*. *La faim fait sortir le loup du bois*, la nécessité réduit à user de moyens contraires à ses goûts, à son caractère. *Sortir du bois*, dévoiler ses intentions. *Sortir de l'ornière*, se tirer d'un mauvais pas, d'une situation difficile. *Sortir des sentiers battus*, se dit d'une personne ou, par ext., d'une chose qui se signale par son originalité. *Sortir de la vie de quelqu'un*, ne plus avoir aucun lien avec lui. *Un personnage sorti tout droit d'un conte de fées, d'un roman de Balzac, etc.*, qui en a les traits caractéristiques. *Il se croit sorti de la cuisse de*

*Jupiter*, par allusion à la naissance de Bacchus, il est très prétentieux. *Il est tout juste sorti de l'œuf* ou, fam., *il ne fait que sortir de sa coque, de sa coquille*, il est naïf et inexpérimenté. Fam. *Avoir l'air de sortir d'une boîte*, voir *Boîte*. *D'où sortez-vous ?* se dit pour signifier son étonnement devant quelqu'un qui ignore tout de ce dont on parle. *Sortir par les yeux*, se dit d'une personne et, par ext., d'une chose que l'on ne supporte plus. *Cet individu me sort par les yeux*. *Son travail lui sort par les yeux*. Pop. *On n'est pas sorti de l'auberge*, voir *Auberge*.

Fig. *Vous sortez du cadre de vos attributions*. *Sortir de la légalité*. *Sortir des bornes de la bienséance*. *Sortir des limites du sujet*. Expr. *Ne pas sortir de là*, se tenir exactement à ce qu'on juge essentiel. *Observez le règlement : il n'y a pas à sortir de là*. Fam. *Sorti de là...*, exception faite de ce qui vient d'être dit...

2. Vivre la fin d'une période, d'une époque. *Sortir de l'hiver*. *Sortir de l'enfance*. Par exag. *Il n'est toujours pas sorti des années 1960*.

Par ext. Cesser d'être dans un état, une situation donnés ; abandonner une disposition d'esprit. *Il sort juste de maladie*. *Il est sorti de l'anonymat*. *Sortir de sa retraite*. *Sortir de son flegme habituel*.

Spécialt. Se tirer de quelque situation embarrassante, délicate, dangereuse. *Sortir d'un grand péril*. *Sortir d'un mauvais pas*. *Il est sorti d'affaire*. *Sortir d'une passe difficile*. Suiwi d'un attribut ou d'un équivalent de l'attribut. *Il est sorti indemne, sans une égratignure de l'accident*. *Il ne sort pas grandi de cette histoire*. *Ils sortirent vainqueurs du combat*.

Loc. et expr. fig. *Sortir de l'ombre*, se faire connaître ; accéder à la notoriété. *Sortir de son rôle*, voir *Rôle*. *Sortir blanc comme neige d'une affaire*, totalement innocenté. « *Livre pour sortir au jour* » (ellipt.), autre nom du *Livre des morts* des anciens Égyptiens.

3. Fig. Être issu, venir de. *Le milieu d'où il est sorti*. *Il sort d'une illustre famille*.

Spécialt. Avoir fait ses études dans telle école. *Cet ingénieur sort de l'École des mines*. *Beaucoup de membres du gouvernement sortent de l'ENA*.

Expr. fig. *Sortir du rang*, voir *Rang*. *D'où sort-il ?* se dit par mépris de quelqu'un qui manque d'éducation. *Des gens sortis de rien*, voir *Rien*.

B. En parlant d'une chose. 1. Aller hors d'un espace donné, en franchir les limites et, en particulier, quitter son emplacement habituel. *Faire sortir le ballon du terrain*. *L'avion est sorti de la piste*. *Avec la crue, la rivière risque de sortir de son lit*. Par ext. *Ces gâteaux sortent juste du four*, on vient de les en retirer.

Fig. *Cela m'est sorti de la mémoire, de l'esprit, de l'idée, je l'ai oublié*. *Cette chanson ne me sort pas de la tête*. *Cela sort des proportions ordinaires* ou, plus souvent, *de l'ordinaire*. *Ce mot, ce terme est sorti de l'usage, sorti d'usage*.

Spécialt. En parlant d'une marchandise, d'un ouvrage. Avoir pour provenance. *Les étoffes qui sortent de cette fabrique sont très estimées*. *Ce collier sort de chez un grand joaillier*.

Expr. *Un diamant sorti de l'œuvre*, qui n'est pas encore monté ou qui n'est plus dans sa monture. Fig. *Les yeux lui sortent de la tête*, se dit d'une personne qui manifeste une violente émotion, une grande colère, une étrange surprise. *Cela ne doit pas sortir d'ici*, se dit d'une nouvelle qu'on doit garder secrète. Fam. *Sortir de ses gonds*, en parlant d'une personne, s'emporter vivement. *Cela lui entre par une oreille et lui sort par l'autre*, se dit en parlant d'une personne qui ne prête aucune attention à ce qu'on lui dit, qui oublie facilement.

2. Se répandre, se diffuser hors d'un lieu. *Une bonne odeur sort de la cuisine*. *Il sort de cette source une grande quantité d'eau*. *Une épaisse fumée sort de la cheminée* ou,

*impers., il sort de la cheminée une épaisse fumée*. *De la vapeur sortait des naseaux des chevaux*. Fig. *Les paroles qui sortent de sa bouche, qui lui sortent de la bouche*.

Expr. fig. *Le feu lui sort par les yeux* (vieilli), il a les yeux qui étincellent de colère. Fam. *C'est sorti tout seul, c'est sorti comme ça*, se dit d'un propos que l'on a tenu sans y penser. Pop. *Si on lui pressait le nez, il en sortirait du lait*, se dit par ironie de quelqu'un de très jeune qui a des prétentions au-dessus de son âge.

Prov. *La vérité sort de la bouche des enfants*.

Par ext. Sans idée de mouvement. Devenir apparent à partir d'un point donné. *Les tuyaux qui sortent du mur seront coffrés*. *Ne vous blessez pas à ce clou qui sort du mur*.

3. Commencer à pousser, à se manifester, à apparaître. *Les blés, les herbes sortent de terre*. *Les fleurs sont sur le point de sortir*. *Une dent lui est sortie* ou, *impers., il lui est sorti une dent*.

Par anal. *Des immeubles qui sortent de terre*.

Fig. *Rien de bon ne sortira de là* ou, *impers., il n'en sortira rien de bon*. *Que peut-il sortir de ces négociations ?*

4. Être mis à la disposition du public, porté à sa connaissance ; paraître. *Ce film sortira en salles, dans les salles mercredi*. *Le décret n'est pas encore sorti*. *Son roman va bientôt sortir*. *Il a tout fait pour que ce scandale ne sorte pas dans la presse*.

Expr. fig. et pop. *C'est nouveau, ça vient de sortir !* se dit par antiphrase ou par agacement à l'annonce d'une nouvelle.

5. Dans certains jeux de hasard, être le résultat d'un tirage au sort, d'un lancer de dés, etc. *Le trois et le sept sont sortis à la loterie*. À la roulette, si votre numéro sort, vous remportez trente-six fois votre mise. *Le rouge est sorti six fois de suite*.

Par anal. Fam. En parlant d'un sujet d'examen, de concours, être proposé aux candidats. *En histoire, c'est la guerre du Golfe qui est sortie*.

II. V. tr. (Se conjugue avec l'auxiliaire *Avoir*.) 1. Amener un être vivant hors de l'endroit où il se trouvait. *Sortir quelqu'un d'un puits*. *Sortez-moi de là ! Sortez ce cheval de l'écurie*. Fam. *Cet énergomène troublait la réunion, on l'a sorti, on l'a mis dehors*. Par ext. *Il a sorti son adversaire, il l'a battu*. *Son équipe s'est fait sortir dès le début du tournoi*.

Spécialt. Accompagner une personne à l'extérieur pour lui faire prendre l'air. *Sortir un enfant, un malade*. *Sortir sa cousine de province*, l'emmener se divertir. Par anal. *Sortir son chien deux fois par jour*.

Fig. Tirer quelqu'un d'un état jugé néfaste, d'une situation embarrassante, délicate ou dangereuse. *Sortir quelqu'un de l'ignorance*. *Sortir un malade du coma*. *Il faudrait le sortir de son apathie*. *Sortir un ami d'un mauvais pas*. Pron. *Se sortir d'affaire, d'embaras*. *Il s'est sorti de cette négociation avec les honneurs de la guerre*. Loc. *S'en sortir*, surmonter les obstacles, venir à bout de difficultés. *Il est malin, il s'en sortira toujours*. *J'ai trop de travail, je ne m'en sors pas*. *Il ne s'en sort pas si mal*. *S'en sortir sain et sauf*. *S'en sortir à bon compte*, sans trop de dommages.

2. Retirer, extraire quelque chose de l'endroit où il était. *Sortir ses vêtements de sa valise, ses livres des cartons*. *Il a sorti la voiture du garage*. *Il est temps de sortir les orangiers de la serre*. Ellipt. *L'agresseur a sorti son couteau*. *Pour l'occasion, il a sorti son plus beau costume*.

Spécialt. Pour parler d'un élément rétractile ou rétractable. *L'escargot sort ses cornes, sa tête*. *L'avion a sorti son train d'atterrissage*. Expr. fig. *Sortir ses griffes*, se montrer menaçant, agressif.

Par ext. Poser, produire une carte à jouer. *Sortir un as*. Expr. fig. *Sortir son joker*, avancer un argument, une excuse qui permet de mettre fin à un débat. Fam. *Sortir le grand jeu*, mettre en œuvre tous les moyens dont on dispose. *Il a sorti le grand jeu pour la séduire*.

3. Mettre quelque chose à la disposition du public, en particulier un produit ou une œuvre de l'esprit. *Cette société a sorti un nouveau logiciel de comptabilité. Il vient de sortir son troisième recueil de poésies*.

4. Fam. et souvent péj. Dire telle ou telle chose. *Il va encore nous sortir ses sempiternelles plaisanteries. Elle lui a sorti des horreurs*.

**II. SORTIR** v. tr. (se conjugue comme *Finir* ; ne s'emploie qu'à la troisième personne). XIV<sup>e</sup> siècle. Emploi spécialisé de *sortir I*.

DROIT. Vieilli. Produire. *Cette sentence sortira son plein et entier effet*.

\***III. SORTIR** n. m. XVI<sup>e</sup> siècle. Substantivation de *sortir I*.

Seulement dans la locution prépositive *Au sortir de*, au moment de sortir d'un lieu ; au terme d'une période donnée (on dit aussi *À la sortie de*). *Je l'attendis au sortir de la réunion. Les déchets seront retraités au sortir de l'usine. Au sortir d'un long sommeil. Au sortir de l'enfance. Au sortir de la guerre*.

**SOSIE** n. m. XVIII<sup>e</sup> siècle. Du nom de *Sosie*, personnage de pièces de théâtre de Rotrou et de Molière, lui-même emprunté de *Sosia*, personnage de l'*Amphitryon* de Plaute, dont le dieu Mercure a pris le nom et l'aspect pour aider Jupiter à séduire Alcèmène sous la forme d'*Amphitryon*.

Personne qui présente une parfaite ressemblance avec une autre. *C'est son sosie. Avoir un sosie. Être le sosie d'un acteur*.

\***SOSTENUTO** ◇ (*e* se prononce *é* ; *u* se prononce *ou*) adv. XIX<sup>e</sup> siècle. Mot italien, signifiant proprement « soutenu », lui-même participe passé de *sostenere*, « soutenir ».

MUS. Indication portée sur une partition, signifiant qu'un passage doit être joué ou chanté sur un rythme égal et soutenu. Est généralement abrégé en *sost*. Subst. *Un sostenuto, des sostenutos*. Adj. *Andante sostenuto*.

**SOT, SOTTE** adj. et n. XII<sup>e</sup> siècle. Issu du latin médiéval *sottus*, de même sens.

**I. Adj. 1.** Qui est dépourvu d'esprit, de jugement ; bête, imbécile, idiot. *Je ne suis pas assez sot pour vous croire. Ce sont de sottos gens. On lui a fait jouer dans cette affaire un sot personnage*. Subst. *C'est un sot. Vous êtes une petite sottie*. En apposition. *Un maître sot*, un homme particulièrement stupide.

Par affaibl. Qui, dans une situation particulière, manque d'à-propos, de répartie. *Suis-je sottie de n'y avoir pas pensé !*

Loc. et expr. *Une sottie espèce* (vieilli), une personne dont on fait peu de cas. *C'est un sot en trois lettres*, il est vraiment bête. Fam. et vieilli. *Quelque sot...* (par ellipse de formules comme *Quelque sot le dirait, le ferait, y croirait*, etc.), pour signifier qu'une question que l'on a feint de poser est en réalité sans objet.

**2.** Qui dénote un défaut d'intelligence ; qui témoigne d'un manque de réflexion. *Un air sot. Un sot bavardage. Une sottie entreprise. Une sottie fierté, une sottie honte*, qui n'a pas lieu d'être, mal fondée.

Prov. *À sottie demande, à sottie question, point de réponse. Il n'y a pas de sot métier, il n'y a que de sottos gens*.

Par ext. Fâcheux, contrariant ou ridicule. *Voilà une sottie aventure. Faire une sottie figure*.

**II. N. m. THÉÂTRE.** Personnage des soties médiévales, au comportement et aux propos bouffons, qui, sous le masque de la folie, de la déraison, se livrait à une critique de la société de son temps. *Les sots portaient un chapeau muni d'oreilles d'âne et de grelots. Le prince des sots*.

\***SOTCH** n. m. XX<sup>e</sup> siècle. D'origine incertaine.

Régional. Nom donné aux dolines que l'on trouve dans les Causses.

\***SOTÉRIOLOGIE** n. f. XIX<sup>e</sup> siècle. Composé à l'aide du grec *sôtérion*, « moyen de salut », forme substantivée de l'adjectif *sôtérios*, « qui sauve », lui-même dérivé de *sôtér*, « sauveur », et de *-logie*, tiré du grec *logos*, « étude ; discours, traité ».

THÉOL. CHRÉTIENNE. Partie de la théologie relative au salut et à la rédemption.

**SOTIE** n. f. XII<sup>e</sup> siècle, au sens de « sottise » ; XV<sup>e</sup> siècle, au sens actuel. Dérivé de *sot*.

THÉÂTRE. Au Moyen Âge, courte farce à l'intrigue sommaire dans laquelle, sous couvert d'une apparente déraison, des personnages appelés « sots » raillaient la société, les mœurs et les idées de leur temps. *Les soties furent en vogue au XV<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Les soties d'André de La Vigne, de Pierre Gringore. André Gide a qualifié son ouvrage « Les Caves du Vatican » de sottie. (On écrit aussi, moins souvent, Sottie.)*

**SOT-L'Y-LAISSE** n. m. inv. XVIII<sup>e</sup> siècle. Composé de *sot*, de *l'*, forme élidée du pronom personnel *le*, de l'adverbe *y* et de *laisse*, forme conjuguée de *laisser*, parce qu'est jugé sot celui qui refuse de manger ce morceau en le considérant comme trop près du croupion.

Dans une volaille, nom donné à chacun des deux petits morceaux de chair, situés au creux des os iliaques, en avant du croupion, dont la saveur est particulièrement délicate. *Se réserver les sot-l'y-laisse*.

**SOTTEMENT** adv. XII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sot*.

D'une manière sottie. *Ricaner sottement. Il s'est sottement laissé duper*.

\***SOTTIE** n. f. Voir *Sotie*.

**SOTTISE** n. f. XIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sot*.

**1.** Défaut d'esprit et de jugement. *Il est d'une grande sottise. J'ai eu la sottise de le croire*. Par méton. *Un argument, une remarque d'une surprenante sottise*.

**2.** Acte ou propos idiot, qui témoigne d'un manque d'intelligence, de finesse. *Il faut toujours qu'on répare ses sottises. Il n'ouvre la bouche que pour dire des sottises. Je ne perdrai pas mon temps à lire pareille sottise*.

Par ext. Action qui suscite la désapprobation. *Punir un enfant qui a fait une sottise, des sottises*.

Fam. et vieilli. Injure ; propos leste. *Il m'a dit cent sottises*.

**3.** Chose sans importance, sans valeur, broutilles. *Elles se sont brouillées pour une sottise. Il dépense des fortunes pour des sottises*.

**SOTTISIER** n. m. XVII<sup>e</sup> siècle, d'abord au sens de « personne qui fait des sottises ». Dérivé de *sottise*.

Recueil malicieux de sottises involontaires dites ou écrites par une ou plusieurs personnes (on dit aussi *Bêtisier*). *À la suite de « Bouvard et Pécuchet », Flaubert entreprit de rédiger un sottisier consignnant leurs réflexions en matière d'agriculture.*

**SOU** n. m. XII<sup>e</sup> siècle. Issu du latin tardif *solidus*, qui désignait une monnaie d'or, lui-même forme substantivée de *solidus*, « massif, entier ».

1. A désigné diverses sortes de numéraire. Dans l'Antiquité. Monnaie romaine d'or. *Le sou a été institué par l'empereur Constantin.* Au Moyen Âge et sous l'Ancien Régime. Monnaie divisionnaire de la livre. *Il fallait vingt sous pour faire une livre tournois, vingt-cinq pour une livre paris.* Les livres, les sous et les deniers. À partir de la Révolution et jusque dans les années 1940. Vingtième partie du franc ; pièce de cette valeur, soit de cinq centimes. *Une pièce de cinq sous. Cent sous valaient cinq francs. Donner un sou à un mendiant. Le sou du franc,* remise, ordinairement d'un vingtième de franc, qui était consentie par les fournisseurs sur les marchés aux domestiques faisant les provisions.

Par ext. Pièce de monnaie de peu de valeur. *Il a donné à son fils quelques sous pour s'acheter des friandises. Ils ont dépensé jusqu'à leur dernier sou.* Fam. *Je n'ai pas un sou de monnaie.*

Loc. et expr. *Briller, être propre comme un sou neuf* (fam.). *Un sou est un sou,* il ne faut pas gaspiller l'argent. *Sou sur sou* (vieilli), *sou à sou* ou *sou par sou*, par petites sommes. *Il m'a payé sou à sou. Il a amassé sou par sou une petite fortune. Être sans le sou, sans un sou ou, ellipt. et pop., être sans un, être à court d'argent. Ne pas donner un sou, un sou de plus,* donner la somme exacte, pas davantage. *Ne pas avoir un sou vaillant* ou, fam., *ne pas avoir un sou, ne pas avoir un sou devant soi.* Fam. *N'avoir ni sou ni maille, être sans sou ni maille,* être à court d'argent. *Ne pas avoir le premier sou de quelque chose, pour quelque chose,* ne pas avoir l'argent nécessaire pour faire une dépense. *Ils aimeraient acheter un piano, mais ils n'en ont pas le premier sou. Manger ses quatre sous,* dépenser, perdre le peu qu'on possédait. *Trois francs six sous,* une somme négligeable. *Cette propriété vaut deux millions comme un sou* (vieilli), les vaut amplement. *Ne pas valoir un sou,* ne pas coûter grand-chose et, fig., n'avoir aucune utilité, aucun intérêt. *Sa voiture ne vaut pas un sou. Ce scénario ne vaut pas un sou. D'un sou, de deux sous* ou, plus souvent, à un sou, à deux sous, se dit d'une chose à bas prix et, fig., de peu d'importance, de peu de valeur. *Il lui offrait des babioles de deux sous. Faire des promesses à un sou. Machine à sous,* voir *Machine*. Fig. et fam. *S'ennuyer à cent sous de l'heure,* s'ennuyer profondément. *Ne pas avoir un sou, deux sous ou pour un sou, pour deux sous de quelque chose,* en être dépourvu. *Il n'a pas un sou de prudence, de jugeote. Ne pas donner un sou, deux sous de quelque chose,* ne pas croire en quelque chose. *Je ne donnerai pas un sou de sa réussite. Ne pas être tel pour un sou,* ne pas l'être du tout. *Il n'est pas fier, soupçonneux pour un sou. Ce problème n'est pas compliqué pour un sou.*

En composition. *Grippe-sou, Sans-le-sou,* voir ces mots. (Autrefois, on disait aussi *Sol*.)

Titres célèbres : *Les Cinq Sous de Lavarède*, de Paul d'Ivoi et Henri Chabrillat (1894) ; *L'Opéra de quat'sous*, de Bertolt Brecht et Kurt Weill (1928).

2. Au pluriel. Fam. Argent. *Avoir des sous. Perdre ses sous au jeu. Cela coûte beaucoup de sous. Être près de ses sous,* être avare. *C'est une histoire de sous, de gros sous,* où de l'argent entre en jeu.

\***SOUABE** adj. XX<sup>e</sup> siècle. Francisation de l'allemand *Schwaben*, « la Souabe », lui-même issu du latin *Sureni*, « les Suèves ».

Relatif à la Souabe, région historique du Sud-Ouest de l'Allemagne qui s'étendait jusqu'à la Suisse actuelle ; qui se rapporte à la partie de l'Allemagne s'étendant sur le Bade-Wurtemberg et l'Ouest de la Bavière. *La sculpture souabe médiévale. La Ligue souabe,* qui regroupa, entre 1488 et 1533, nombre de princes de cette région et était dotée d'une puissante armée. *La Ligue souabe réprima la guerre des Paysans. La partie souabe du Danube.*

Subst. *Un, une Souabe.* LINGUIST. *Le souabe,* dialecte alémanique parlé principalement dans cette partie de l'Allemagne.

\***SOUAHÉLI, -IE** adj. Voir *Swahili*.

**SOUBASSEMENT** n. m. XIV<sup>e</sup> siècle. Dérivé de l'ancien français *sous-basse*, lui-même composé de *sous I* et *bas I*, au féminin.

ARCHIT. Partie massive d'un édifice reposant sur les fondations, et destinée à le surélever. *Le soubassement d'un temple grec. Le soubassement à arcades, à bossages d'un palais italien. Le soubassement d'une maison. Mur de soubassement.*

Par anal. DÉCORATION. Partie inférieure du mur dans une pièce. *Les boiseries d'un soubassement.* — TECHN. Élément servant de support à d'autres éléments plus importants, plus lourds. *Le soubassement d'un four.*

Fig. *Les soubassements d'une théorie, d'un système.*

**SOUBRESAUT** (le second *s* se prononce *ss*) n. m. XIV<sup>e</sup> siècle. Emprunté du provençal *sobresaut*, « sursaut », lui-même composé de *sobre*, « sur », et *saut*, « saut ».

1. Saut subit, inopiné d'un cheval. *Ma monture a fait deux ou trois soubresauts qui ont failli me désarçonner.*

Par anal. Mouvement brusque d'un véhicule. *Les soubresauts d'une deux-chevaux au démarrage.*

Par ext. DANSE. Saut vertical dans lequel le danseur s'élançait les deux pieds réunis au sol et se reçoit dans la même position.

2. Mouvement involontaire d'une partie du corps, tressaillement. Être agité, secoué de soubresauts nerveux.

Fig. *Les derniers soubresauts de la bataille, de la tyrannie.*

**SOUBRETTE** n. f. XVII<sup>e</sup> siècle. Forme féminine substantivée de l'adjectif provençal *soubret*, « affecté, qui fait le précieux », dérivé de *sobra*, « dépasser, surpasser », lui-même issu du latin *superare*, « être au-dessus ».

THÉÂTRE. Emploi de suivante ou de servante dans la comédie et dans l'opéra. *Jouer les soubrettes. Les soubrettes du théâtre de Marivaux. Despina, dans « Così fan tutte », et Zerlina, dans « Don Giovanni », sont deux soubrettes.*

Par ext. Vieilli ou plaisant. Femme de chambre vive et enjouée. *Une accorte soubrette.*

**SOUBREVESTE** n. f. XV<sup>e</sup> siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du provençal *sobrevesta*, de l'italien *sopraveste*, de même sens, lui-même composé à partir de *sopra*, « sur, dessus », et *veste*, « vêtement ».

Vêtement militaire sans manches, plus ou moins long, qui se portait généralement par-dessus les autres vêtements. *La soubreveste des mousquetaires était ornée d'une croix. Soubreveste d'apparat.*

**SOUCHE** n. f. XI<sup>e</sup> siècle. Issu du gaulois \**tsukka*, « bâton ».

1. Partie d'un arbre qui, quand celui-ci a été abattu, reste en terre. *Extirper, arracher une souche. S'asseoir sur une souche de chêne. Ce champignon pousse sur les souches et les vieux troncs. Fabriquer une pipe avec du bois de souche.*

Par ext. Pied d'un arbre, d'une plante ; partie inférieure ou souterraine d'un végétal. *Un rejeton apparaît au niveau de la souche. Une souche de dahlia. La souche traçante du liseron.*

Expr. Être, *rester comme une souche*, être inactif, indolent. *Dormir comme une souche*, très profondément.

2. Fig. Ancêtre qui commence une lignée (vieilli) ; origine d'une descendance. *Robert de Clermont, sixième fils de Saint Louis, est la souche de la maison de Bourbon. Il est de souche paysanne, de souche noble.* Par anal. *Un mot de souche latine.*

Loc. *De souche*, s'emploie pour indiquer que l'ancrage familial d'une personne dans une région, un pays remonte à plusieurs générations. *Chateaubriand était un Breton de souche. Un Français de souche. De bonne souche, de vieille souche*, s'emploie pour qualifier une personne à l'arbre généalogique suffisamment ancien pour être prestigieux. *Un gentilhomme de vieille souche. Faire souche*, commencer une branche dans une généalogie ; être le premier d'une suite de descendants en un lieu donné. *De tous les enfants de cette famille, seuls deux ont fait souche. Les Normands ont fait souche au Canada.* DROIT. *Par souche*, se dit d'une succession dans laquelle les représentants reçoivent ensemble la part revenant à l'héritier décédé qu'ils représentent, par opposition à *Par tête*, dans laquelle ils reçoivent cette part individuellement.

Par ext. MICROBIOL. Ensemble de microorganismes qui, au sein de leur espèce, possèdent un ou plusieurs caractères identiques hérités d'un ancêtre commun. *Souche virale. Une souche bactérienne qui résiste aux antibiotiques.* – BIOL. En apposition. *Cellule souche*, cellule capable de se dupliquer indéfiniment et de se différencier, donnant ainsi naissance à de nouvelles lignées cellulaires. *Des cellules souches embryonnaires. Des cellules souches de cordon. Chez l'adulte, les cellules souches permettent de renouveler les différents tissus de l'organisme.*

3. Ce qui reste des feuilles d'un registre, d'un carnet lorsqu'on en a détaché une partie, et qui porte une marque permettant de vérifier l'authenticité de celle-ci (on dit aussi *Talon*). *Registre, carnet à souche. La souche d'un carnet de chèques.*

4. BÂT. Partie extérieure d'une cheminée, qui se trouve sur le toit.

**I. SOUCHET** n. m. XIV<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *souche*.

BOT. Plante herbacée de la famille des Cypéracées, à stolon ou à rhizome, pourvue d'une tige longue et anguleuse, qui pousse dans les milieux humides. *On cultive le souchet comestible pour ses tubercules appelés « amandes de terre ». Le papyrus est une espèce de souchet.*

\***II. SOUCHET** n. m. XV<sup>e</sup> siècle. D'origine obscure.

ZOOL. Canard sauvage au bec spatulé, qui a le dessus de l'aile bleu pâle. *Les souchets migrent dès les premières gelées.* En apposition. *Canard souchet.*

\***SOUCHETTE** n. f. XVI<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *souche*.

BOT. Nom donné à plusieurs espèces de champignons qui poussent en groupe sur les souches. *Souchette du peuplier.*

**I. SOUCI** n. m. XIII<sup>e</sup> siècle. Issu du latin *solsequia*, « héliotrope ; chicorée », lui-même composé à l'aide de *sol*, « soleil », et *sequi*, « suivre ».

1. BOT. Plante radiée de la famille des Composées, très odorante et à fleurs jaune vif ou orange. *Souci officinal. Souci des jardins, souci des champs.* Par ext. Nom donné à d'autres plantes d'aspect semblable. *La lysimaque et le populage sont couramment appelés soucis d'eau.*

Par méton. La fleur elle-même. *Un bouquet de soucis.*

2. Par anal. ENTOM. Papillon diurne de couleur jaune ou orangée, dont les ailes antérieures sont marquées d'un point noir.

**II. SOUCI** n. m. XIII<sup>e</sup> siècle. Déverbal de (*se*) *soucier*.

État d'une personne que quelque chose préoccupe, tracasse ; inquiétude. *Cette affaire l'a plongé dans le souci, lui a donné du souci. Heidegger a théorisé le souci de l'Être.* En composition. *Sans-souci*, voir ce mot.

Par méton. L'objet de cette préoccupation, de ce tracassé. *Des soucis cuisants. Il est dévoré de soucis, rongé par les soucis. Vivre sans souci.*

Par affaibl. Attention que l'on porte à une personne ou à une chose, soin que l'on prend de celle-ci. *Le souci de soi. Par souci de raffinement. Avoir le souci de sa ligne, de sa réputation. Ils ont organisé leur mariage sans souci du décorum.*

Loc. et expr. *Se faire du souci, beaucoup de souci*, s'inquiéter. Être en souci de quelque chose, de quelqu'un, prendre intérêt à cette chose, à cette personne, se préoccuper de ce qui lui arrive. *Je suis en souci de sa santé. Elle est en grand souci de lui et attend de ses nouvelles avec impatience.* Fam. *C'est le cadet, le dernier, le moindre de mes soucis*, je ne m'en préoccupe absolument pas.

**On évitera d'employer Souci au sens de Problème.**

**SOUCIER (SE)** v. pron. (se conjugue comme *Crier*). XIII<sup>e</sup> siècle. Issu du latin *sollicitare*, « remuer, agiter ; troubler, inquiéter », dérivé de *sollicitus*, « entièrement remué, sans cesse agité », lui-même composé à partir de *sollus*, « entier », et *citius*, « prompt, rapide ».

S'inquiéter de quelque chose ou de quelqu'un, lui accorder de l'importance. *Elle se soucie beaucoup trop du qu'en-dira-t-on. Ne vous souciez pas de moi, je viendrai par mes propres moyens. Je ne me soucie pas qu'il vienne. C'est un homme qui se soucie fort peu de conserver ses amis.* Iron. *Je me soucie bien de cet homme-là, il ne m'intéresse pas.*

Expr. fam. *Il s'en soucie comme de l'an quarante, comme de sa première chemise, comme d'une guigne, comme de colin-tampon*, il ne s'en préoccupe nullement.

**SOUCIEUX, -EUSE** adj. XIV<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *souci*.

Inquiet, préoccupé. *Cette femme m'a paru bien soucieuse.* Par méton. *Un front soucieux. Une mine soucieuse.*

Par affaibl. Qui s'intéresse à quelqu'un ou à quelque chose, qui lui porte attention. *Je suis soucieux de vous, de votre bien-être. Il est toujours soucieux de faire plaisir.*

**SOUCOUBE** n. f. XVII<sup>e</sup> siècle, *soute couppe*, puis *sous-coupe* et *soucoupe*. Emprunté de l'italien *sottocoppa*, de même sens, lui-même composé de *sotto*, « sous », et *coppa*, « coupe, tasse ».

Petite assiette ordinairement placée sous une tasse (on dit aussi *Sous-tasse*). *Une soucoupe de porcelaine, en porcelaine. Renverser du café dans la soucoupe. Présenter l'addition dans une soucoupe.*

Expr. fam. *Ouvrir des yeux grands comme des soucoupes*, écarquiller les yeux en signe de surprise.

Par anal. *Soucoupe volante*, engin aérien en forme de disque dont se serviraient des extraterrestres pour se déplacer. *Il prétend avoir aperçu une soucoupe volante.*

\***SOUDABLE** adj. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *souder*.

TECHN. Qui peut être soudé. *Un acier riche en manganèse est facilement soudable.*

\***SOUDAGE** n. m. XV<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *souder*.

TECHN. Action de souder ; résultat de cette action. *Soudage au chalumeau, au laser. Soudage par points, par faisceau d'électrons. Reprendre le soudage entre deux tuyaux.* (On dit aussi *Soudure.*)

**SOUDAIN, -AINE** adj. et adv. XI<sup>e</sup> siècle. Issu du latin tardif *subitanus*, altération de *subiteanus*, de même sens, lui-même dérivé de *subitus*, « imprévu, subit ».

1. Adj. Qui arrive de manière inattendue, inopiné. *L'averse a été soudaine. Une hausse, une baisse soudaine des cours de la Bourse. Une passion soudaine. Il a été pris d'un intérêt soudain pour la musique.*

2. Adv. Tout à coup, en un instant. *Elle a soudain fait irruption dans la pièce. Soudain, ils se trouvèrent nez à nez. Il semblait convaincu quand, soudain, il changea d'avis.*

Titre célèbre : *Soudain l'été dernier*, pièce de Tennessee Williams (1958) et film de Joseph L. Mankiewicz (1959).

**SOUDAINEMENT** adv. XI<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *soudain*.

D'une manière soudaine. *Il est parti aussi soudainement qu'il était venu. Le vent s'est soudainement levé.*

**SOUDAINETÉ** n. f. XIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *soudain*.

Caractère de ce qui survient de façon inattendue. *La soudaineté d'une attaque. La soudaineté de son revirement continue d'étonner.*

**SOUDAN** n. m. XII<sup>e</sup> siècle. Emprunté de l'arabe *sultan*, « pouvoir, autorité ; sultan ».

Forme ancienne de *Sultan*. *Le soudan d'Égypte.*

\***SOUDANAIS, -AISE** adj. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *Soudan*, nom géographique.

1. Relatif à l'État du Soudan ou à celui du Soudan du Sud, à leurs habitants. *Le coton soudanais. La population soudanaise.* Subst. *Un Soudanais, une Soudanaise.*

2. Qui appartient à la région du Soudan, recouvrant notamment les États du Soudan, le Tchad, l'Éthiopie, le Sud de l'Égypte, et à ses habitants (on dit aussi *Soudanien*). *Les langues soudanaises.*

\***SOUDANIEN, -IENNE** adj. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *Soudan*, nom géographique.

Qui est propre à la région du Soudan, recouvrant notamment les États du Soudan, le Tchad, l'Éthiopie, le Sud de l'Égypte, et à ses habitants (on dit aussi *Soudanais*). *Le climat soudanien.*

**SOUDARD** n. m. XIII<sup>e</sup> siècle, au sens de « soldat » ; XVII<sup>e</sup> siècle, au sens actuel. Dérivé de l'ancien français *soldee*, « solde ».

Péj. Homme de guerre brutal et grossier. *Un vieux soudard. Un langage, des manières de soudard.*

**SOUDE** n. f. XVI<sup>e</sup> siècle. Emprunté, par l'intermédiaire de l'italien *soda*, de l'arabe *suwwad*, de même sens.

1. CHIM. Nom courant du carbonate de sodium, de formule  $\text{Na}_2\text{CO}_3$ , qui, mêlé à d'autres substances, peut servir à divers usages dans la vie courante. *Cristaux, paillettes de soude. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'Académie des sciences offrit de récompenser l'inventeur d'un procédé économique permettant d'obtenir de la soude à partir du sel marin. Faire sa lessive à la soude. Bicarbonate de soude* ou, simplement, *bicarbonate*, composé de formule  $\text{NaHCO}_3$ , employé à divers usages médicaux, alimentaires et domestiques (on dit aussi *Bicarbonate de sodium* ou *Sel de Vichy*).

Par ext. *Soude caustique* ou, simplement, *soude*, nom usuel de l'hydroxyde de sodium, de formule  $\text{NaOH}$ . *La soude caustique est employée dans la fabrication des savons.*

2. BOT. Plante chénopodiacée qui pousse sur les littoraux et qu'on brûlait autrefois pour obtenir du carbonate de sodium. *Le kali est une espèce de soude.*

**SOUDER** v. tr. XI<sup>e</sup> siècle. Issu du latin *solidare*, « rendre solide, consolider », lui-même dérivé de *solidus*, « solide, massif ; ferme, résistant ».

1. TECHN. Joindre des pièces métalliques par fusion des parties en contact, avec ou sans métal d'apport, ou par pression. *Souder deux pièces de cuivre. Fer, lampe à souder. Souder à l'étain. Souder de la vaisselle d'argent. Souder des plaques d'aluminium à froid.* Par ext. *Souder du verre, des plastiques.*

2. Par anal. Unir étroitement deux choses, les lier de manière qu'elles forment un tout. *Les éléments de certains mots composés ont été soudés, comme dans « portefeuille » ou « mainmise ».* Pron. *Les os du crâne se soudent chez l'enfant entre dix-huit mois et deux ans.*

Au participe passé, adjt. Se dit de deux choses unies, attachées l'une à l'autre. *Les pétales soudés de la digitale. Des orteils soudés.*

Fig. En parlant de personnes. *Souder une équipe. L'adversité les a soudés.* Au participe passé, adjt. *Une famille très soudée.*

\***SOUDEUR, -EUSE** n. XIV<sup>e</sup> siècle, au sens 1 ; XX<sup>e</sup> siècle, au sens 2. Dérivé de *souder*.

TECHN. 1. Ouvrier, ouvrière dont le métier est de souder. *Des lunettes, un masque de soudeur.*

2. N. f. Machine qui sert à souder. *Travailler à la soudeuse.*

\***SOUDIER, -IÈRE** adj. et n. XVIII<sup>e</sup> siècle, comme nom ; XIX<sup>e</sup> siècle, comme adjectif. Dérivé de *soude*.

TECHN. 1. Adj. Relatif à la production de la soude.

2. N. Ouvrier, ouvrière qui travaille à la fabrication de la soude.

Par ext. Au féminin. Usine où l'on fabrique de la soude.

**SOUDOYER** v. tr. (se conjugue comme *Broyer*). XV<sup>e</sup> siècle, au sens de « verser une solde » ; XVIII<sup>e</sup> siècle, au sens actuel. Dérivé de l'ancien français *soldeier*, « payer, récompenser ».

Payer quelqu'un afin de le détourner de son devoir, de lui faire accomplir une action illégale, malhonnête. *Soudoyer un magistrat, un fonctionnaire.*

**SOUDURE** n. f. XI<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *souder*.

1. TECHN. Métal ou alliage fusible qui sert à souder, à unir des pièces (on dit aussi *Brasure* ou *Métal d'apport*). *La soudure peut être constituée majoritairement d'étain ou de plomb. Paillon de soudure*, en orfèvrerie, petit morceau de métal servant à souder les pièces.

Par ext. Action de souder ; résultat de cette action (on dit aussi *Soudage*). *Soudure par fusion, par pression. Soudure à l'arc électrique. Cette soudure a été mal faite. Un défaut de soudure. Un point de soudure. Soudure autogène, liaison de deux pièces métalliques de même nature par fusion partielle, sans ajout d'un métal différent. Soudure oxydrique, effectuée avec un chalumeau oxydrique. Soudure par étincelles, qui s'effectue par le procédé de l'étincelage. Soudure de matières plastiques.* Par méton. Endroit par où deux pièces de métal sont soudées. *Le tuyau est crevé à la soudure.*

2. Par anal. Union ou réunion de deux éléments distincts. *Le nom « monsieur » résulte de la soudure du déterminant « mon » et du substantif « sieur ». La soudure des étamines d'une fleur. Une soudure entre deux vertèbres.*

Expr. *Faire la soudure*, dans la langue économique et commerciale, garantir la continuité d'un approvisionnement entre deux récoltes, deux livraisons et, fig., assurer la transition entre deux titulaires d'un poste.

\***SOUE** n. f. XIII<sup>e</sup> siècle, *soit*, puis *seu, sou* ; XIX<sup>e</sup> siècle, *soue*. Issu du gaulois \**suteg*, de même sens et, proprement, « toit à porcs ».

Étable à cochons.

**SOUFFLAGE** n. m. XV<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *souffler*.

1. VERRERIE. Opération par laquelle on souffle le verre. *Soufflage à la bouche.* Par ext. *Fabriquer des bouteilles en plastique par soufflage.*

2. MARINE. Revêtement de planches que l'on posait sur la carène d'un navire au niveau de la flottaison, afin d'augmenter la stabilité de celui-ci ou de le protéger.

\***SOUFFLANT, -ANTE** adj. et n. XVIII<sup>e</sup> siècle, comme nom ; XIX<sup>e</sup> siècle, comme adjectif. Participe présent de *souffler*.

1. Adj. 1. Qui souffle de l'air. *Une brosse à cheveux soufflante.*

2. Fig. et pop. Qui provoque un vif étonnement, entraîne la stupéfaction. *C'est soufflant !*

Subst., au féminin. Violente réprimande. *Passer une soufflante à quelqu'un. Prendre, se prendre une soufflante.*

II. N. 1. N. m. Argot. Pistolet.

2. N. f. TECHN. Compresseur servant à envoyer de l'air, du gaz dans un haut-fourneau, un convertisseur, un turboréacteur, etc.

\***SOUFFLARD** n. m. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *souffler*.

MINES. Dégagement de grisou, qui sort violemment d'une fissure ou d'une faille (vieilli).

Par ext. GÉOL. Jet continu de vapeur d'eau et de gaz qui s'échappe d'un orifice dans les zones volcaniques ; par méton., l'orifice lui-même. En apposition. *Trou soufflard.*

**SOUFFLE** n. m. XII<sup>e</sup> siècle. Déverbal de *souffler*.

1. Mouvement de l'air lorsqu'il est expiré hors de la bouche ; cet air lui-même. *Un souffle puissant. Il est si faible qu'on le renverserait d'un souffle. Il pouvait sentir le souffle de son adversaire sur sa nuque.* Par anal. *Le souffle d'un bœuf, d'un cheval.*

Désigne aussi la respiration, en particulier quand elle est régulière, normale. *Perdre le souffle. Manquer de souffle. Reprendre son souffle après l'effort. Un souffle haletant, saccadé.*

Spécialt. MÉD. Nom donné à différents bruits perçus à l'auscultation, dus à l'écoulement turbulent de l'air dans le système respiratoire. *Souffle tubaire ou bronchique. Souffle pleurétique.* Par anal. En parlant de bruits provo-

qués par l'écoulement turbulent du sang dans le système cardio-vasculaire. *Souffle au cœur ou souffle cardiaque. Souffle placentaire ou utérin.*

Par ext. Capacité à retenir une grande quantité d'air et à l'expirer puissamment. *Un chanteur qui n'a pas assez de souffle. Il faut du souffle pour jouer de la clarinette. Travailler son souffle.*

Loc. et expr. *Dans un souffle*, d'une voix à peine audible. *Avoir le souffle court*, être privé de la quantité d'air habituelle dont on a besoin pour respirer normalement (on dit aussi, moins souvent, *Avoir l'haleine courte*). *Rendre son dernier souffle*, mourir. *Retenir son souffle*, cesser momentanément de respirer et, fig., attendre avec inquiétude l'issue de quelque chose. *Le public retint son souffle jusqu'à l'annonce des résultats. Couper le souffle à quelqu'un*, le mettre hors d'haleine et, fig., le laisser interdit. *Un spectacle à couper le souffle. Elle était d'une beauté à couper le souffle. À bout de souffle*, se dit de quelqu'un qui a épuisé sa réserve d'air, qui est exténué et, fig., d'une chose qui est sur le déclin, qui périclité. *Un gouvernement à bout de souffle. Deuxième, second souffle*, nouvelle vigueur que ressent le sportif après un certain temps d'effort ; fig., regain d'énergie, de vivacité, d'activité, etc. (on parle aussi, dans ce sens figuré, de *Nouveau souffle*). *Le second souffle d'un coureur de fond. Cet artiste peine à trouver un second, un nouveau souffle. L'industrie de la pêche a connu dans les années 1980 son deuxième souffle.*

Titre célèbre : *Le Souffle au cœur*, film de Louis Malle (1971).

2. Agitation de l'air. *Il n'y a pas un souffle d'air, pas un souffle. Au moindre souffle de vent. Pas un souffle de vent ne venait rider la surface de l'eau. Le souffle chaud d'un séchoir à mains.*

Spécialt. Déplacement d'air violent provoqué par une explosion, une secousse, etc. *Le souffle se fit sentir à des kilomètres à la ronde. L'effet de souffle d'une grenade offensive.*

3. Fig. Force qui crée, qui anime ; inspiration, puissance qui se dégage d'une œuvre de l'esprit ou qui est propre à un genre, à un auteur. *Le souffle de vie. La Renaissance italienne a perpétué l'idée que le poète était animé d'un souffle divin. Un discours manquant de souffle. Le souffle homérique, hugolien.*

**SOUFFLÉ, -ÉE** adj. XIII<sup>e</sup> siècle. Participe passé de *souffler*.

CUIS. Se dit d'un aliment, d'une préparation que l'on fait gonfler à la cuisson. *Beignet soufflé. Pommes de terre soufflées. Riz, maïs soufflé.*

Subst., au masculin. Préparation salée ou sucrée à base d'œufs dont les blancs sont battus en neige, et qui monte lors de la cuisson au four. *Un moule à soufflé. Un soufflé au fromage, au crabe. Un soufflé au chocolat, au Grand Marnier.* Expr. fam. *Retomber comme un soufflé*, se dit d'un espoir, d'un élan, d'un enthousiasme qui s'avère de courte durée, par allusion au soufflé qui s'affaisse à la sortie du four.

Fig. Se dit d'une chose qu'on amplifie artificiellement, dont on exagère l'importance, le mérite, etc. *Une réputation soufflée.*

\***SOUFFLEMENT** n. m. XII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *souffler*.

Action de souffler ; par méton., bruit émis en soufflant.

**SOUFFLER** v. intr. et tr. XII<sup>e</sup> siècle. Issu du latin *sufflare*, « souffler, gonfler », lui-même composé à partir de *sub*, « sous, dessous », et *flare*, « exhaler, souffler ».

I. V. intr. 1. Expirer avec force de l'air hors de la bouche. *Souffler dans ses mains pour les réchauffer. Souffler sur sa soupe pour la refroidir. Souffler dans une trompette, un*

*harmonica*. Par anal. *Dans le conte, le loup souffle tour à tour sur les trois maisons des petits cochons. Les baleines soufflent par leurs événements.*

Absolt. Expirer bruyamment ; respirer avec effort. *Il souffle en montant les étages*. Fig. S'arrêter pour reprendre haleine ; se reposer. *Laisser souffler ses chevaux. Prenez le temps de souffler un peu.*

Loc. et expr. *Souffler dans le ballon* (fam.), se soumettre à un alcootest. *Souffler comme une forge* ou, fam., *souffler comme un phoque, comme un bœuf, comme une locomotive*, être oppressé, respirer avec peine et bruyamment. Fig. *Il lui a soufflé dans les bronches* (fam.), il l'a vertement tancé. *Souffler sur la braise, le feu*, attiser les tensions, les inimitiés et relancer ainsi un conflit.

2. Se dit du vent lorsqu'il se manifeste. *Le mistral souffle. Le vent souffle de l'est, du large, souffle le long des côtes*. Impers. *Il souffle une petite brise.*

Fig. *Un vent de panique a soufflé sur les marchés financiers. Il soufflait alors un vent de front.*

Loc. fig. *Regarder, voir de quel côté souffle le vent*, observer la manière dont la situation évolue avant d'adopter telle ou telle conduite. *L'Esprit souffle où il veut*, Dieu communique ses grâces à qui il veut et, par ext., l'inspiration vient sans qu'on sache d'où ni comment.

Par ext. *Le ventilateur souffle bruyamment.*

II. V. tr. 1. Envoyer de l'air sur quelque chose, dans quelque chose. *Souffler ses bougies d'anniversaire.*

Spécialt. VERRERIE. *Souffler le verre, du verre*, injecter, à l'aide d'une canne ou d'une pompe, de l'air comprimé dans du verre en fusion pour le façonner. Au participe passé. *Un presse-papier en verre soufflé*. Par méton. *Une carafe soufflée à la bouche*. Par ext. *Souffler du plastique*. – CHASSE. *Souffler le poil, souffler le poil au lièvre*, se dit d'un chien qui atteint presque un lièvre de son museau et le manque de peu. – MUS. *Souffler l'orgue* (vieilli), envoyer de l'air dans les tuyaux d'un orgue par le moyen de la soufflerie.

Par ext. Provoquer la destruction d'une chose par le mouvement d'air puissant et violent qui suit une explosion, une secousse, etc. *La bombe a soufflé l'immeuble.*

2. Laisser s'échapper par la bouche, exhaler. *Souffler la fumée de sa cigarette au visage de quelqu'un*. Par ext. *Un climatiseur qui souffle de l'air glacé.*

Loc. fig. *Souffler la discorde, le feu*, exciter au désaccord, provoquer volontairement des disputes. *Souffler le chaud et le froid*, troubler quelqu'un en passant d'une attitude à une autre qui lui est contraire.

3. Ravir quelque chose ou quelqu'un à une personne (fam.). *Souffler un emploi, une affaire à un concurrent. Il s'est fait souffler le rôle. Elle ne lui pardonna jamais de lui avoir soufflé son amant.*

Spécialt. JEUX. Dans l'ancienne règle du jeu de dames, ôter un pion, une dame à son adversaire, parce que celui-ci ne s'en est pas servi pour prendre un autre pion alors qu'il devait le faire. Absolt. *Souffler n'est pas jouer*, faire cela ne compte pas pour un coup.

4. Dire quelque chose à voix basse à quelqu'un et, spécialt., lui transmettre discrètement une information dans le but de l'aider. « C'est elle », lui souffla-t-il à l'oreille. *Souffler une réplique, son rôle à un comédien. Il a soufflé la réponse à son camarade*. Absolt. *Ne soufflez pas !*

Loc. et expr. *Ne souffler mot*, ne rien dire, garder le silence. *Souffler une idée à quelqu'un*, la lui suggérer.

5. Fam. Frapper quelqu'un de stupéfaction. *Son insolence m'a soufflé.*

**SOUFFLERIE** n. f. XIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *souffler*.

1. Appareil ou dispositif qui sert à produire, à envoyer de l'air, chaud ou froid, dans une installation. *L'hélice, les turbines d'une soufflerie. La soufflerie d'un haut-fourneau, d'une mine.*

Spécialt. PHYS. Système envoyant de l'air sur la maquette d'un véhicule, d'un bâtiment pour en évaluer la résistance, ou sur un parachutiste, un pilote pour qu'il puisse s'entraîner. *En 1909, Gustave Eiffel fit construire une soufflerie sur le Champ-de-Mars. Soufflerie en circuit ouvert, fermé.*

Par méton. Local, bâtiment où est installé cet appareil, ce dispositif. *La soufflerie est à côté des forges. La soufflerie de Chalais-Meudon.*

2. MUS. Dans un orgue, dispositif qui permet d'acheminer l'air jusqu'au sommier et qui comprend le ventilateur, les soufflets et les porte-vent. *La soufflerie est souvent dissimulée par le buffet.*

**SOUFFLET** n. m. XIII<sup>e</sup> siècle, au sens 1 ; XIV<sup>e</sup> siècle, au sens 2. Dérivé de *souffler*.

1. Instrument servant à aviver, à entretenir un feu, qui est constitué d'une poche souple, munie d'une soupape et terminée par un embout, encadrée par deux montants que l'on écarte et rapproche pour aspirer l'air et l'expulser vers le foyer. *L'âme d'un soufflet. Le soufflet, les pincettes, le tisonnier font partie de la garniture de la cheminée. Les soufflets d'une forge. Soufflet d'orfèvre.*

Loc. *Soufflet à deux vents, à double vent, à double âme*, dont une partie aspire l'air pendant que l'autre le chasse, de sorte qu'il souffle sans interruption.

Spécialt. MUS. Élément d'un instrument à vent qui permet d'expulser de l'air et de le transmettre aux parties qui produisent le son. *Le soufflet d'un accordéon, d'une cornemuse*. En particulier, dans un orgue, chacun des réservoirs dans lesquels transite l'air avant d'être acheminé jusqu'aux tuyaux par les porte-vent. *Les soufflets d'orgue étaient autrefois actionnés à la main ou au pied par un ou plusieurs souffleurs.*

Par anal. Partie souple de quelque chose, qui peut s'étendre ou se replier sur elle-même. *Valise à soufflet. Un porte-monnaie à deux soufflets. Les poches arrière de ce pantalon sont à soufflet. Dans les anciens appareils photographiques, le soufflet constituait la chambre noire. Wagons à soufflets*, qui sont reliés les uns aux autres par des passerelles munies de parois souples en accordéon.

2. Coup de la main donné à plat sur la joue. *Administrer un soufflet. Recevoir un soufflet. Dans « Le Cid », le père de Chimène donne un soufflet au père de Rodrigue.*

Expr. fig. *Donner un soufflet au bon droit, à la raison, au sens commun*, faire ou dire une chose contraire au bon droit, à la raison, au sens commun.

Fig. Camouflet, affront. *Le refus qu'il a essuyé fut pour lui un cruel soufflet.*

**SOUFFLETER** ◇ v. tr. (se conjugue comme *Jeter*). XVI<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *soufflet*.

Litt. Frapper quelqu'un en lui donnant un soufflet. *Il mérite d'être souffleté.*

**SOUFFLEUR, -EUSE** n. XIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *souffler*.

1. Celui, celle qui souffle, envoie de l'air sur quelque chose, dans quelque chose. Surtout dans des noms de métiers. *Souffleur de verre*, ouvrier qui façonne le verre par soufflage. *Souffleur d'orgues*, assistant de l'organiste qui était autrefois chargé d'actionner les soufflets de l'orgue.

2. Personne qui, au théâtre, pallie ou prévient le défaut de mémoire des acteurs en leur disant à voix basse leur texte. *Ce comédien a souvent besoin du souffleur.*

Loc. *Trou du souffleur*, voir *Trou*. Vieilli. *Jouer au souffleur*, se disait d'un acteur qui avait continuellement recours au souffleur.

**SOUFFLURE** n. f. XIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *souffler*.

TECHN. Cavité qui se forme, au cours du refroidissement, dans l'épaisseur d'un ouvrage de métal par l'action de l'air ou de certains gaz. *Il y a trop de soufflures sur cette plaque d'acier.* Par anal. Cloque qui apparaît sur un mur lors de l'application d'un enduit.

**SOUFFRANCE** n. f. XII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *souffrir*, avec influence du latin chrétien *sufferentia*, « patience, résignation ; souffrance ».

1. Douleur physique ou morale ; état d'un être vivant qui souffre. *Les souffrances du Christ sur la croix. Cruelle, extrême souffrance. Endurer d'atroces souffrances. Apaiser, calmer ses souffrances. Abréger les souffrances de quelqu'un*, mettre un terme à sa vie. *La souffrance du cœur, de l'esprit. Se plaindre dans sa souffrance. Il est très sensible à la souffrance animale.*

Par ext. MÉD. *Souffrance fœtale*, état dans lequel se trouve un fœtus qui, au cours de la grossesse ou au moment de l'accouchement, ne reçoit plus assez d'oxygène ou de nutriments, en raison d'un dysfonctionnement du placenta.

Titre célèbre : *Les Souffrances du jeune Werther*, roman de Goethe (1774).

2. Tolérance en vertu de laquelle on accepte certaines choses que l'on pourrait empêcher. Ne s'emploie plus guère que dans la locution juridique *Jour de souffrance*, ouverture qu'on est autorisé à pratiquer dans un mur non mitoyen donnant sur une propriété voisine, et qui laisse passer la lumière du jour sans permettre la vue (on a dit aussi *Jour de tolérance*).

3. Loc. *En souffrance*, se dit de ce qui en suspens, en attente d'être réglé. *Il est parti en laissant tous ses dossiers en souffrance.* Se dit aussi d'une chose qui n'a pas été délivrée à son destinataire ou qui n'a pas été réclamée par son propriétaire. *Un colis, une valise en souffrance.*

**SOUFFRANT, -ANTE** adj. XII<sup>e</sup> siècle. Participe présent de *souffrir*.

Qui éprouve de la douleur. *L'humanité souffrante. Il a le regard d'un homme souffrant.*

Spécialt. THÉOL. *L'Église souffrante*, les âmes du purgatoire, par opposition à *l'Église triomphante*, les bienheureux qui sont au ciel, et à *l'Église militante*, l'ensemble des fidèles vivants.

Par affaibl. Qui souffre d'une affection bénigne, qui est indisposé. *Souffrant, il n'est pas venu travailler. Elle est légèrement souffrante depuis hier.*

**SOUFFRE-DOULEUR** ◇ n. inv. XVII<sup>e</sup> siècle. Composé de *souffre*, forme conjuguée de *souffrir*, et de *douleur*.

Individu qui est régulièrement victime des railleries, des mauvais traitements d'une personne ou d'un groupe. *Poil de carotte était le souffre-douleur de sa mère. Ils ont pris ces pauvres diables comme souffre-douleur.*

**SOUFFRETEUX, -EUSE** adj. XII<sup>e</sup> siècle, au sens de « qui est dans le dénuement » ; XIX<sup>e</sup> siècle, au sens actuel. Dérivé, avec influence de *souffrir*, de l'ancien français *souffraite*, « disette,

privation », forme féminine substantivée du participe passé de *souffrir*, « tourmenter ; manquer », lui-même issu du latin *suffringere*, « rompre ».

Qui est de constitution malade. *Un enfant souffreteux.* Par méton. *Une mine souffreteuse.* Par ext. *Une plante souffreteuse.*

**SOUFFRIR** v. intr. et tr. (se conjugue comme *Couvrir*). XI<sup>e</sup> siècle. Issu du latin populaire \**sufferire*, altération de *suffere*, de même sens.

I. V. intr. 1. Ressentir une douleur physique ou morale. *Souffrir en silence. Il souffre comme un damné. Son épaule le fait beaucoup souffrir. Il entendra la vérité, dût-il en souffrir. Il prend un malin plaisir à faire souffrir ses camarades. Elle a consacré sa vie à ceux qui souffrent.* Suivi d'un complément indiquant la cause de cette douleur. *Souffrir de la faim, de la soif. Souffrir du chaud, de la chaleur. La Rochefoucauld souffrait de la goutte, en était atteint. Ce chat souffre de diabète. Je souffre de l'entendre parler ainsi.* Suivi d'un complément indiquant le siège de cette douleur. *Souffrir de l'estomac, des dents. Souffrir dans sa réputation.*

Expr. prov. *Il faut souffrir pour être belle. Plutôt souffrir que mourir*, par allusion à la fable de La Fontaine « La Mort et le Bûcheron ».

2. Essuyer des dégâts. *L'hiver dernier, les vignes ont souffert du gel, de la grêle.* Fig. *Sa fierté a eu à souffrir de ce camouflet.*

II. V. tr. 1. Supporter, subir une chose pénible. *Souffrir la misère. Souffrir les tourments, la persécution. César et Catilina s'étaient entraînés à souffrir la fatigue, la faim et le froid. Souffrir un affront, un outrage.* Dans des locutions à valeur intensive. *Souffrir l'enfer. En l'entendant parler ainsi, je souffrais le martyr. Il préfère souffrir mille maux ou mille morts plutôt que d'accepter cette offre.*

Dans l'Écriture sainte. *Heureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, car le royaume des cieux est à eux*, l'une des Béatitudes, dans l'Évangile selon saint Matthieu.

2. Surtout dans des tournures de sens négatif ou restrictif. *Accepter, permettre quelque chose. Il ne souffre pas la contradiction. Il est d'une insolence que j'ai bien du mal à souffrir. Elle ne peut souffrir ses manières. Je ne souffrirai pas d'être traité ainsi. Souffrez, monsieur, que je vous dise...* Par anal. *Cette affaire ne souffre point de retard. Cette règle souffre des exceptions. Sa décision ne souffrit aucune discussion.* Loc. *Ne pas souffrir de comparaison, la comparaison*, se dit d'une personne, d'une chose qu'on juge sans conteste supérieure, inférieure à l'autre. *Le nouveau maire ne souffre pas la comparaison avec son prédécesseur.*

Par ext. Tolérer quelqu'un. *Cette marâtre ne peut souffrir les enfants de son mari.* Pron. *Ils ne peuvent plus se souffrir.*

Expr. *Ne pouvoir souffrir ni compagnon ni maître*, être indépendant à l'excès.

\***SOUFI** n. m. XVI<sup>e</sup> siècle. Emprunté de l'arabe *sufi*, de même sens et, proprement, « (homme) vêtu de laine », lui-même dérivé de *suf*, « laine », parce que, pour se distinguer des autres hommes qui aimaient à arborer des habits d'étoffe précieuse, les soufis portaient de simples vêtements de laine.

Adeptes du soufisme. *Les soufis persans.* Adj. *Les maîtres soufis. Une danse soufi* ou, parfois, *soufie*.

**\*SOUFISME** n. m. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *soufi*.

Courant de l'islam dont les tenants, organisés en confréries, pratiquent un ascétisme mystique. *Mansour al-Halladj, dont les écrits ont été popularisés par Louis Massignon, fut une grande figure du soufisme.*

**SOUFRAGE** n. m. XVIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *souffrer*.

TECHN. Opération par laquelle on recouvre, on imprègne de soufre ou d'un composé soufré tout ou partie d'une chose. *Le soufrage des barriques. Le soufrage des allumettes. Dans l'industrie textile, le soufrage était utilisé pour blanchir la laine ou la soie.*

Spécialt. Action d'appliquer ou de pulvériser une substance contenant du soufre sur des plantes cultivées, en particulier la vigne, pour les protéger contre les attaques de parasites. *Le soufrage permet de lutter contre l'oïdium. Le soufrage des vignes est à la fois préventif et curatif.*

**SOUFRE** n. m. XII<sup>e</sup> siècle. Issu du latin *sulfur*, de même sens.

CHIM. Corps simple non métallique, que l'on trouve fréquemment dans la nature sous la forme de cristaux friables de couleur jaune et qui, en brûlant, dégage une flamme bleue et exhale une odeur forte et suffocante, semblable à celle d'un œuf pourri (symb. S ; n<sup>o</sup> at. 16 ; m. at. 32,06). *Soufre en poudre* ou, vieilli, *fleur de soufre. La galène, le cinabre, la pyrite et le gypse contiennent du soufre. Vapeur de soufre. Nous fûmes suffoqués par l'odeur de soufre. Chlorure de soufre. Dioxyde de soufre, gaz incolore à l'odeur très forte, de formule SO<sub>2</sub>, aussi appelé anhydride sulfureux. Le soufre est un des composants de la poudre noire. Le soufre est utilisé en viticulture, notamment comme fongicide. Dans la Bible, Dieu fait pleuvoir le feu et le soufre sur Sodome et Gomorrhe.*

Loc. fig. et fam. *Sentir le soufre*, se dit d'une personne ou de ses écrits, de ses propos que l'on juge hérétiques, par allusion à l'odeur pestilentielle que l'on a coutume d'associer au diable. *Méfiez-vous de ce livre, il sent le soufre.*

**SOUFRER** v. tr. XIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *soufre*.

1. TECHN. Enduire, imprégner tout ou partie d'une chose de soufre ou d'un composé contenant du soufre. *Soufrer un tonneau. Une mèche soufrée.*

Spécialt. Appliquer ou pulvériser une substance contenant du soufre sur des plantes cultivées, en particulier sur la vigne, pour les préserver des attaques de certains parasites. *On évite de soufrer les vignes par temps chaud. Soufrer le potager.*

2. Au participe passé, adjt. Qui contient du soufre. *Un acide aminé soufré. De la chaux soufrée.*

**SOUFRIÈRE** n. f. XV<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *soufre*.

TECHN. Mine d'où l'on extrait du soufre, lieu qui renferme du soufre. *La Soufrière*, nom d'un volcan de Guadeloupe.

**SOUFROIR** n. m. XVIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *souffrer*.

TECHN. Ancienn. Étuve où l'on blanchissait la laine, la soie en utilisant la vapeur de soufre.

**SOUHAIT** n. m. XII<sup>e</sup> siècle. Déverbal de *souhaiter*.

Vœu que l'on forme en une circonstance donnée ; désir qu'une chose s'accomplisse. *Souhait ardent. Je fais, je forme le souhait de vous revoir très vite, qu'il revienne guéri. Son souhait ne sera pas exaucé. Ses souhaits les plus chers ont été comblés. Des souhaits de nouvel an, de bonheur, de réussite.*

Loc. À souhait, autant qu'on le désire, comme on le désire. *Tout lui réussit à souhait. Iron. Il est aimable à souhait.* Fam. À vos souhaits ! paroles qu'on adresse à une personne qui vient d'éternuer.

Titre célèbre : *Les Souhaits ridicules*, conte de Perrault (1693).

**SOUHAITABLE** adj. XVI<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *souhaiter*.

Que l'on peut ou que l'on doit souhaiter, qui mérite d'être désiré. *Il a toutes les qualités souhaitables pour réussir. C'est la chose du monde la plus souhaitable. Il serait souhaitable de renoncer à ce projet, qu'il renonçât ou qu'il renonce à ce projet.*

**SOUHAITER** v. tr. XII<sup>e</sup> siècle. Issu du gallo-roman *\*subtus-haitare*, « promettre sans trop s'engager », lui-même composé à l'aide du latin *subtus*, « en dessous, par-dessous », et du bas francique *\*haitan*, « ordonner, promettre ».

Former, émettre un souhait, désirer qu'une chose adviene, pour soi-même ou pour autrui. *Souhaiter à quelqu'un la santé, la richesse, le succès. Je ne vous souhaite pas de mal. Il ne souhaite pas sa mort. Je souhaiterais pouvoir* ou, intrans. et vieilli, *de pouvoir vous obliger. Nous ne souhaitons rien tant que de vous satisfaire. Il n'a pas souhaité répondre à nos questions. Elle souhaite qu'il tienne ses promesses. Il serait à souhaiter que vous veniez.* Au participe passé, adjt. *Ce médicament n'a pas produit l'effet souhaité.*

Dans des formules de courtoisie. *Je vous souhaite la bienvenue. Je vous souhaite une bonne nuit. Je vous souhaite de bonnes fêtes, un joyeux anniversaire.*

Expr. fam. et iron. *Je vous souhaite bien du plaisir*, formule visant à mettre en garde son interlocuteur contre des désagréments à venir.

**\*SOUILLARDE** n. f. XVIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de l'ancien nom *souillart*, « garçon malpropre ».

Régional. Petite pièce attenante à la cuisine, où l'on fait la vaisselle.

**SOUILLE** n. f. XVI<sup>e</sup> siècle. Dérivé de l'ancien français *sueil*, « endroit humide ; borbier », lui-même issu du latin *solium*, « siège ; trône », puis « baignoire où l'on se tient assis, baquet ».

1. VÈN. Lieu bourbeux où se vautre le sanglier.

2. Par anal. MARINE. Enfoncement que forme, dans la vase ou dans le sable mou, un bateau à l'échouage. *Le navire fait sa souille.*

**SOUILLER** v. tr. XII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de l'ancien français *sueil*, « endroit humide, borbier », lui-même issu du latin *solium*, « siège ; trône », puis « baignoire où l'on se tient assis, baquet ».

Salir. *Souiller ses vêtements de boue. Le cambouis souillait son visage. Assainir des eaux souillées par une pollution industrielle.* Par ext. Dégrader, abîmer un lieu en le profanant, en le polluant. *Souiller un sanctuaire. Le mazout a souillé les côtes.*

Spécialt. Salir par de l'urine, des excréments. *Souiller ses draps.* Pron. *Il s'est souillé cette nuit.*

Loc. fig. *Souiller ses mains du sang innocent*, tuer un innocent. Vieilli. *Souiller la couche nuptiale, conjugale*, avoir des relations charnelles avec quelqu'un d'autre que son conjoint dans sa propre demeure.

Fig. Rendre impur, corrompre. *Le péché souille l'âme. Souiller la réputation d'un ennemi. Se sentir souillé par des calomnies.*

**SOULLON** n. xv<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *souiller*.

Personne malpropre, dont les vêtements sont sales, tachés (surtout en parlant d'une femme). *Un petit, une petite souillon.*

Loc. vieillie. *Souillon de cuisine* ou, simplement, *souillon*, servante reléguée aux tâches domestiques les plus viles. *Cendrillon est traitée par ses sœurs comme une souillon.*

**SOULLURE** n. f. xiii<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *souiller*.

Tache, saleté. *Nettoyer des souillures.* Surtout fig. *Les souillures de l'âme. C'est une souillure à son honneur. La souillure du péché.*

\***SOUMANGA** n. m. xviii<sup>e</sup> siècle. Mot malgache.

ZOOL. Nom donné à différentes espèces de passereaux ressemblant au colibri, mais dont le bec est recourbé, et que l'on rencontre dans les régions tropicales et subtropicales, principalement en Afrique et en Asie. *Le souimanga à longue queue.*

\***SOUK** n. m. xvii<sup>e</sup> siècle, *zoco* ; xix<sup>e</sup> siècle, *souk*. Emprunté de l'arabe *souq*, « marché ».

Dans les pays arabes, en particulier au Maghreb, marché qui est généralement installé dans un dédale de rues et organisé par corporations. *Le souk de Marrakech.*

Fig. et fam. Lieu de désordre et de confusion. *Sa maison est un vrai souk. Quel souk !*

\***SOUL** (ou se prononce ô ; l se fait entendre) n. f. xx<sup>e</sup> siècle. Mot anglais, signifiant proprement « âme », qui a ensuite désigné, d'abord aux États-Unis, ce genre musical.

Genre musical d'origine afro-américaine né au milieu des années 1960, qui s'inspire de classiques du gospel et d'airs de jazz et de rhythm and blues. *James Brown est un des maîtres de la soul* ou, en apposition, *de la musique soul.*

**SOÛL, SOÛLE** (au masculin, l ne se fait pas entendre) adj. et n. xii<sup>e</sup> siècle. Issu du latin *satullus*, « suffisamment rassasié », diminutif de *satur*, « rassasié », lui-même dérivé de *satis*, « assez ».

**I.** Adj. **1.** Rassasié, repu (très vieilli). *Il a bien dîné, il est soûl. Le nourrisson est soûl d'avoir tant tété.*

Fig. *Il est soûl de musique*, il en a écouté jusqu'à la saturation, jusqu'au dégoût. Être soûl de gloire.

**2.** Ivre d'avoir consommé trop d'alcool. *Il est fin soûl (fam.), il est complètement soûl. Elle est soûle du matin au soir. Un singe soûl d'avoir mangé des fruits fermentés.*

Loc. fam. Être soûl comme une grive, être complètement ivre, comme une grive gorgée de raisin mûr, à l'époque des vendanges. Être soûl comme un Polonais.

**II.** N. m. Précédé d'un adjectif possessif, pour exprimer l'idée de quantité, d'abondance, de satiété. *C'était un festin : j'ai mangé, bu mon soûl, tout mon soûl. Dormir tout son soûl. Pleurez tout votre soûl.* Suivi d'un complément. *Les enfants ont eu leur soûl de sucreries. Nous avons eu notre soûl de discours.*

(On écrit aussi *Saoul*.)

**SOULAGEMENT** n. m. xiv<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *soulager*.

Diminution d'un mal, d'une douleur physique ou morale ; sentiment qui en résulte. *Attendre, espérer du soulagement d'un traitement, d'une cure. Ce médicament m'a apporté, m'a procuré un vif soulagement. C'est un*

*soulagement à nos peines. Elle a éprouvé un grand soulagement, beaucoup de soulagement à l'annonce de cette nouvelle. Quel soulagement !*

**SOULAGER** v. tr. (se conjugue comme *Bouger*). xv<sup>e</sup> siècle, mais probablement antérieur. Réfection, sur le modèle de *soulas*, de l'ancien français *souzlegier*, de même sens, lui-même issu du latin populaire \**subleviare*, altération de *sublevare*, « soulever ; alléger, soulager ».

**1.** Débarrasser une personne, un animal d'un fardeau, d'un objet pesant. *Ce qu'il porte est trop lourd, soulagez-le de quelques paquets. Soulager une monture de son bât. Soulager une ânesse trop chargée.* Par anal. Vieilli. *Soulager un navire dans une tempête*, le vider d'une partie de sa charge.

Par antiphrase. Pop. *Le pickpocket l'a soulagé de son portefeuille.*

Par ext. BÂT. Dégager, libérer une construction ou une pièce de construction d'une partie des forces, des contraintes qui s'exercent sur elle. *Les arcs-boutants soulagent l'édifice de la poussée de la voûte. Ces étais soulagent la poutre maîtresse.* – MARINE. Diminuer les forces qui s'exercent sur un bateau ou sur une de ses structures. *Soulager une mâture en réduisant la toile. Soulager l'avant du bateau.*

Fig. Délivrer d'un mal, d'une douleur physique ou morale. *Ce médicament le soulagera rapidement. On l'a soulagé d'une partie de son travail. Se soulager en confiant son chagrin. Elle est soulagée que le procès soit terminé. Soigner un animal pour le soulager.*

Par méton. *Le remède a soulagé ses démangeaisons. Soulager la détresse des malheureux. Soulager sa conscience en avouant ses fautes.*

**2.** Pron. Fam. Satisfaire ses besoins naturels.

\***SOÛLANT, -ANTE** adj. xvii<sup>e</sup> siècle, au sens de « qui rassasie » ; xx<sup>e</sup> siècle, au sens actuel. Participe présent de *soûler*.

Pop. et péj. Se dit de quelqu'un qui importune, lasse, notamment par ses bavardages sans fin, ses propos répétitifs ou vaniteux. *Depuis qu'il a gagné, il est soûlant.* Par méton. *Ses réprimandes perpétuelles sont soûlantes.*

(On écrit aussi *Saoulant*.)

**SOÛLARD, -ARDE** n. xv<sup>e</sup> siècle, au sens de « personne repue, rassasiée » ; xvii<sup>e</sup> siècle, au sens actuel. Dérivé de *soûl*.

Pop. Ivrogne (on dit aussi *Soûlard*). *Un vieux soûlard. Une soûlarde.*

**SOULAS** n. m. xii<sup>e</sup> siècle. Issu du latin *solacium*, « soulagement, réconfort », puis, en termes de droit, « compensation, indemnité », lui-même dérivé de *solari*, « réconforter, fortifier ».

Vieilli ou litt. Soulagement, consolation ; plaisir.

\***SOÛLAUD, -AUDE** n. xix<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *soûl*.

Pop. Ivrogne (on dit aussi *Soûlard*). *C'est un soûlaud.*

(On trouve aussi *Soûlot, Soûlotte*.)

\***SOULE** n. f. xii<sup>e</sup> siècle. Issu de l'ancien bas francique \**keula*, « cavité, voûte », puis « objet rond ».

Jeu collectif, né au Moyen Âge, dans lequel les deux équipes qui s'affrontent tentent d'aller poser ou d'envoyer une balle de bois ou de chiffon dans le but adverse.

(On trouve aussi *Choule*.)

**SOÛLER** v. tr. XI<sup>e</sup> siècle. Issu du latin *satullare*, « rassasier », lui-même dérivé de *satullus*, « repu, rassasié ».

1. Rassasier quelqu'un de nourriture, l'en repaître (très vieilli). *Il aime le gibier : on l'en a soulé.*

Fig. *Ils l'ont soulé de plaisirs.* Pron. *Se souler de grand air. Nous nous sommes soulés de souvenirs.*

Par ext. Pop. et péj. Lasser, importuner autrui, notamment par ses bavardages sans fin, ses propos répétitifs ou vaniteux. *Il nous a soulés avec ses vieilles histoires. Tout cela me soule !*

2. Enivrer quelqu'un. *Ses amis l'ont soulé en l'entraînant dans les bars.* Surtout pron. *Ils se soulent tous les soirs à la bière.*

(On écrit aussi *Saouler*.)

**SOÛLERIE** n. f. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *soûl*.

Action de se souler ; le fait d'être soûl. *Il est dans un état avancé de soulerie.*

Par ext. Réunion de personnes qui consomment avec excès des boissons alcoolisées, beuverie. *La soulerie s'est terminée par une bagarre.*

**SOULÈVEMENT** n. m. XII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *soulever*.

1. Action de soulever ; le fait de se soulever. *Le soulèvement de ce bloc de béton n'a pas été aisé. Le soulèvement de la croûte océanique.*

Loc. fig. et vieillie. *Soulèvement de cœur, d'estomac*, sensation de dégoût, de répulsion, souvent accompagnée de nausées.

2. Mouvement de révolte d'une population, d'un groupe. *Le soulèvement d'un peuple. Cette province, cette ville a connu plusieurs soulèvements. Un soulèvement militaire. Réprimer un soulèvement. Le soulèvement du ghetto de Varsovie en 1943.*

**SOULEVER** v. tr. XI<sup>e</sup> siècle. Composé à partir de *sous I* et de *lever I*, sur le modèle du latin *sublevare*, « soulever, exhausser ; alléger, soulager ».

1. Lever une chose, une personne, le plus souvent à une faible hauteur. *Cette caisse de livres est si pesante qu'on peine à la soulever. Soulever un couvercle pour regarder ce qu'il y a dessous. Il a soulevé son chapeau en guise de salut. Soulever un poids, des haltères. Soulever un malade, un patient.* Par ext. Faire s'élever. *Le vent soulève les feuilles mortes. Le bateau était soulevé par les lames. Le soc de la charrue soulève la terre, la retourne.*

Pron. *Se soulever légèrement de son siège pour mieux voir. La croûte du pain en cuisant se soulève. La mer commence à se soulever*, devient grosse.

Expr. *Soulever quelqu'un, quelque chose comme une plume*, avec une grande facilité. Fig. *Soulever l'estomac*, provoquer des nausées. *Cette odeur m'a soulevé l'estomac. Soulever le cœur*, donner une sensation de dégoût et, par ext., inspirer de la répugnance, du mépris (on dit aussi *Lever le cœur*). *Soulever le voile, un coin du voile*, découvrir ou laisser deviner ce qui était secret. *Soulever des montagnes*, accomplir des choses exceptionnellement difficiles, surmonter des obstacles extraordinaires (on dit aussi *Transporter, déplacer des montagnes*).

2. Exciter à la rébellion, à la révolte collective. *Vercingétorix a soulevé des tribus gauloises contre Rome en 52 avant Jésus-Christ. Ce groupuscule a soulevé les étudiants de l'université.* Pron. *Se révolter ; par affaibl., s'opposer à quelque chose, le refuser. Un peuple qui se soulève pour son indépendance. Ils se sont soulevés contre ce projet.*

Par ext. Exalter une ou plusieurs personnes, exciter leurs passions. *Danton soulevait les foules. Cette proposition souleva d'indignation, de joie l'auditoire. Être soulevé d'enthousiasme. Zola soulevait la colère des antidreyfusards.*

Par affaibl. Faire naître, provoquer. *La crise soulève de vives inquiétudes. L'annonce du verdict a soulevé des protestations.*

3. DROIT. Invoquer, faire valoir un point au cours d'un procès. *Pour la défense du prévenu, le plaideur a soulevé l'incompétence du tribunal. Soulever une question accessoire. Soulever l'exception de nullité.*

Par ext. Dans la langue courante. *Soulever une objection au cours d'une discussion.* Par affaibl. Aborder un sujet polémique ou méconnu. *Vous auriez mieux fait de ne pas soulever cette question.*

**SOULIER** n. m. XIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de l'ancien français *soler*, de même sens, issu du latin *subtalaris*, « chaussure qui découvre la cheville », lui-même dérivé de *subtel*, « creux du pied ».

Chaussure basse qui couvre le pied ou une partie du pied. *Soulier d'homme, de femme. Une paire de souliers. Des souliers neufs. La semelle, la tige d'un soulier. Un soulier à lacets. Cirer ses souliers. Des souliers en cuir, des souliers vernis. Soulier à la poulaine, voir Poulaine.*

Expr. fig. *Ne pas être digne de dénouer, de délier les cordons des souliers d'Untel*, par référence aux paroles de saint Jean Baptiste, lui être très inférieur en mérite. Fam. *Être dans ses petits souliers*, être mal à l'aise, dans l'embarras.

Allusion historique. « *On n'emporte pas la patrie à la semelle de ses souliers* », réponse de Danton à ceux qui le pressaient de fuir à l'étranger, en mars 1794.

Titre célèbre : *Le Soulier de satin*, pièce de Paul Claudel (1929).

\***SOULIGNAGE** ou, plus souvent, **SOULIGNEMENT** n. m. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *souigner*.

Action de souigner un ou plusieurs mots ; résultat de cette action.

**SOULIGNER** v. tr. XVIII<sup>e</sup> siècle, *sous-ligner*, puis *souigner*. Composé à partir de *sous I* et de *ligner*.

Tracer, tirer une ligne sous un ou plusieurs mots. *Souigner ce qui doit être composé en italique. Souigner les passages importants d'un texte. Souigner une expression de rouge, en rouge.* Par ext. Border une chose d'un trait, d'une ligne pour la mettre en valeur. *Des motifs soulignés de peinture noire. Souigner de fard une paupière.*

Fig. Insister sur quelque chose, le signaler à l'attention de quelqu'un ; faire ressortir une chose de diverses façons. *J'ai bien compris ce que vous vouliez dire, inutile de le souigner. Souigner le caractère insolite d'un phénomène. Souigner le mérite, les qualités d'une personne.* Par ext. *Son ton souigne l'ironie de ses propos.*

\***SOÛLOGRAPHE** n. m. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *soûlographie*.

Fam. et plaisant. Ivrogne.

\***SOÛLOGRAPHIE** n. f. XIX<sup>e</sup> siècle. Mot créé de façon plaisante par des ouvriers de l'imprimerie à partir de *soûl*, sur le modèle de *typographie*.

Fam. et plaisant. Habitude de s'enivrer.

**SOLTE** n. f. XII<sup>e</sup> siècle, *solte*, puis *soute* ; XIX<sup>e</sup> siècle, *soulte*.  
Forme féminine substantivée de *sout*, participe passé de l'ancien verbe *soldre*, « payer », lui-même issu du latin *solvere*, « délier, détacher ; payer, acquitter ».

DROIT. Somme d'argent qu'une personne dans un héritage, un échange, un partage doit payer aux autres parties pour rétablir l'égalité. *Il s'est acquitté de telle somme pour soulte de partage. Contrat d'échange avec soulte.*

**SOUMETTRE** v. tr. et pron. (se conjugue comme *Mettre*). XI<sup>e</sup> siècle. Issu du latin *submittere*, « envoyer dessous, mettre dessous », lui-même composé de *sub*, « sous, dessous », et *mittere*, « envoyer ».

I. V. tr. 1. Placer, ranger une personne ou un groupe sous sa domination en usant de la force ou de la contrainte. *Soumettre des rebelles. Soumettre un peuple.* Avec la préposition à. *Soumettre une province à ses lois, à son empire. Le dictateur a soumis le pays entier à son joug. Il soumet ses élèves à son autorité.* Par anal. *Des fauves soumis à leur dresseur.*

2. Astreindre, assujettir quelqu'un à une règle, à une obligation ; subordonner une chose à une autre, la faire dépendre de celle-ci. *Certains ordres religieux, comme celui des Chartreux, soumettent leurs membres au silence. Les médecins, les avocats sont soumis au secret professionnel. Soumettre sa décision à celle d'autrui.*

Spécialt. ADM. DROIT. *Soumettre quelqu'un à un régime juridique particulier. Être soumis à l'impôt sur la fortune. Une vente immobilière soumise aux règles du droit administratif.*

3. Présenter quelque chose à quelqu'un pour qu'il l'évalue, l'agrée, etc. *Soumettre un manuscrit à un éditeur. Sa nomination est soumise à l'agrément du président. Ce projet de loi sera soumis à l'assemblée et, par ext., à l'examen de l'assemblée. Soumettre une question à l'analyse, l'examiner en détail.*

4. Exposer une personne, une chose à certaines conditions matérielles ou physiques, lui faire subir une opération, un traitement particuliers. *Soumettre des volontaires à un essai thérapeutique. Se soumettre à un examen médical. La patrouille a été soumise à la violence de l'ennemi. Dans la Rome antique, certains condamnés à mort étaient soumis au supplice de la croix. Soumettre un corps à l'action de la chaleur, du froid, de la lumière. Soumettre un textile à un apprêt.*

Expr. *Soumettre quelqu'un à rude épreuve, voir Rude.*

II. V. pron. 1. Cesser de résister ou de s'opposer ; obéir à quelqu'un. *Après une longue résistance, les provinces révoltées se soumièrent. Se soumettre au vainqueur.*

Expr. *Se soumettre ou se démettre*, accepter un nouvel état de choses ou bien abandonner une affaire, par référence aux paroles adressées par Gambetta au président Mac-Mahon après la victoire des républicains en 1877.

2. S'engager à respecter, à suivre une règle, une obligation, etc. ; se conformer à quelque chose. *Se soumettre aux ordres, aux moindres désirs de ses parents. Il a accepté, refusé de se soumettre à un arbitrage. On doit se soumettre aux lois. Je me soumettrai à ce que vous direz, à ce qu'il vous plaira.*

**SOUMIS, -ISE** adj. XVII<sup>e</sup> siècle. Participe passé de *soumettre*.

Qui est dominé, assujéti ; disposé à l'obéissance, qui se montre docile. *Le réveil de peuples soumis. Un pays soumis. Un enfant, un élève soumis.* Par méton. *Un caractère doux et soumis. Prendre un air soumis, une attitude soumise.*

Loc. *Fille soumise* (très vieilli), prostituée autrefois inscrite sur les registres de la police et qui devait obéir à certains règlements administratifs. *Fille* ou *femme soumise* s'emploie aussi parfois pour désigner, avec une intention péjorative, une femme que l'on considère comme assujéti à une autorité masculine.

**SOUSSION** n. f. XIV<sup>e</sup> siècle, *submission* ; XVII<sup>e</sup> siècle, *soumission*. Emprunté du latin *submitto*, « abaissement, infériorité », lui-même dérivé de *submittere*, « envoyer dessous, mettre dessous ».

1. Action de soumettre quelqu'un ou fait de se soumettre à autrui, de se ranger sous sa puissance, son autorité. *La soumission des Daces par les légions romaines. La soumission d'une ville. Il s'est incliné en signe, en geste de soumission.* Par méton. Au pluriel. Vieilli. Démonstrations respectueuses dont un inférieur usait à l'égard d'un supérieur. *Le roi reçut ces soumissions avec bonté.*

Spécialt. MILIT. *Faire sa soumission, capituler.* – SPORTS DE COMBAT. *Prise de soumission, au catch, au judo, etc., prise qui provoque l'abandon de l'adversaire.*

Par anal. ÉTHOL. Comportement par lequel un animal signifie qu'il se plie à la domination d'un autre. *Un loup manifeste sa soumission à un autre en baissant les oreilles.*

Par affaibl. Disposition à obéir, docilité. *Il a toujours été d'une parfaite soumission envers, à l'égard de ses supérieurs. Être dans une totale soumission d'esprit.*

2. Fait de respecter, de suivre une règle, une obligation, de se conformer à une chose. *Soumission à une règle monastique. Soumission à l'autorité spirituelle du pape. Soumission aux volontés du défunt.* Par méton. *La soumission des passions à la volonté.*

Spécialt. *Soumission à l'impôt*, le fait d'y être assujéti. *La soumission d'un bien au régime du domaine public.*

3. DROIT. ADM. Acte écrit par lequel une entreprise, une organisation, dans un marché ouvert à la concurrence, propose d'exécuter des prestations en se conformant aux clauses établies dans le cahier des charges et indique un prix pour ce faire ; lors d'une mise aux enchères, offre de prix que remet à l'avance un acheteur qui ne peut assister à la vente publique. *Donner, retirer sa soumission pour un chantier de travaux publics. Vente et adjudication sur soumissions cachetées. Soumission pour la vente d'un lot de terrains, d'un cheval.*

**SOUSSIONNAIRE** n. XVII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *soumission*.

DROIT. ADM. Personne qui fait, présente une soumission. *Le soumissionnaire choisi.*

**SOUSSIONNER** v. tr. XVIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *soumission*.

DROIT. ADM. Lors d'une adjudication, présenter une soumission. *Soumissionner des travaux à tel prix* ou, intranst., *pour des travaux à tel prix.* Absolt. *Soumissionner à hauteur de cent millions d'euros.*

**SOUPE** n. f. XV<sup>e</sup> siècle. Emploi figuré de l'ancien français *sou(s)pape*, « coup sous le menton », qui fait fermer la bouche et empêche ainsi le passage de l'air, lui-même composé à l'aide de la préposition *sous* et de *pape*, « mâchoire », dérivé de *pape*, « manger ».

TECHN. Obturateur qui, dans une pompe, un moteur, une machine, etc., se lève pour livrer passage à un fluide avant de retomber. *La soupape d'admission d'un moteur à explosion. La soupape d'une canalisation d'évacuation. Les soupapes des tuyaux d'un orgue.*

Loc. *Soupape de sûreté, de sécurité*, dispositif relié à un système contenant un fluide sous pression, qui permet de limiter la pression et d'éviter une explosion. *La soupape de sûreté d'une installation sanitaire*. Fig. et fam. *Soupape de sécurité* ou, simplement, *soupape*, se dit de ce qui sert d'exutoire, d'apaisement, de détente. *Dans un climat social tendu, cette mesure sert de soupape*.

**SOUPÇON** n. m. XII<sup>e</sup> siècle. Issu du latin *suspectio*, de même sens, dérivé de *susplicere*, « regarder de bas en haut ; suspecter, soupçonner », lui-même composé de *sub*, « sous, dessous », et *specere*, « regarder ».

1. Opinion défavorable que l'on a sur quelqu'un et qui n'est pas totalement établie, présomption désavantageuse ; sentiment de celui qui conçoit une telle opinion, une telle présomption. *Un soupçon fondé. Vos soupçons sont injurieux, injustes. Nourrir des soupçons. Égarer, endormir les soupçons. Un soupçon m'a effleuré. Dissiper, combattre, écarter un soupçon. Les soupçons se sont portés sur lui. Sa conduite a inspiré des soupçons. Cet opposant a été dénoncé sur un simple soupçon. Le soupçon s'est insinué, s'est installé dans tous les esprits. Être au-dessus de tout soupçon, hors de soupçon, à l'abri des soupçons*, se dit de quelqu'un dont la probité ne peut être mise en doute. Par méton. *J'ai des soupçons sur sa sincérité. Une conduite exempte de tout soupçon*.

Par ext. Impression que l'on a concernant quelque chose, simple conjecture. *Ce n'est pas une certitude mais un soupçon. Il n'a pas soupçon des difficultés qui l'attendent, il les sous-estime*.

Titres célèbres : *Soupçons*, film d'Alfred Hitchcock (1941) ; *L'Ère du soupçon. Essais sur le roman*, de Nathalie Sarraute (1956).

2. Très petite quantité, présence infime de quelque chose. *Elle a un soupçon d'accent. Donnez-moi un soupçon de cognac. Il pourrait au moins manifester un soupçon de gratitude*.

**\*SOUPÇONNABLE** adj. XIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *soupçonner*.

Surtout dans des tournures négatives. Qui peut être soupçonné de quelque chose, paraît suspect. *Cet homme n'est pas soupçonnable*. Par méton. *Sa bonne foi n'est pas soupçonnable*.

Par ext. Se dit de ce qui peut être envisagé, pressenti. *Un tel renversement de situation n'était guère soupçonnable*.

**SOUPÇONNER** v. tr. XII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *soupçon*.

Avoir, touchant quelqu'un, une opinion défavorable mais incertaine, mêlée de doute, nourrir une présomption désavantageuse à son égard. *Soupçonner un ami de trahison, de perfidie, de mensonge. Je le soupçonne de m'avoir desservi auprès d'elle. On le soupçonne d'intelligence avec l'ennemi. Être soupçonné de corruption, de complicité. Soupçonner une personne sans fondement, sans raison*.

Par ext. Pressentir, supposer quelque chose, former une simple conjecture. *Rien ne prouve son intervention en votre faveur, mais je la soupçonne*. Fam. *Vous ne soupçonnez pas sa malfeasance*, vous ne pouvez vous figurer à quel point sa malfeasance est grande.

**SOUPÇONNEUX, -EUSE** adj. XII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *soupçon*.

Qui est enclin à nourrir des soupçons, qui fait preuve de défiance. *C'est un homme naturellement soupçonneux. Ils se sont montrés soupçonneux à son égard*. Par méton. *Il est d'humeur soupçonneuse. Des regards soupçonneux*.

**SOUPE** n. f. Attesté au XII<sup>e</sup> siècle, mais probablement antérieur. Issu du germanique \**suppa*, « tranche de pain sur laquelle on verse le bouillon ».

1. Tranche de pain que l'on arrosait de bouillon ou d'un autre aliment liquide (vieilli). *Tremper la soupe. Soupe de perroquet* ou à perroquet, voir *Perroquet*.

Expr. fam. Être trempé comme une soupe, être très mouillé.

2. Mets liquide, plus ou moins consistant, que l'on sert le plus souvent chaud et au début du repas. *Soupe de légumes. Soupe aux choux. Soupe à l'oignon gratinée, voir Gratiné. Soupe au pistou, voir Pistou. Une soupe lyophilisée. Une soupe épaisse, onctueuse. Tremper son pain dans la soupe. Un bol de soupe. Assiette, cuiller à soupe. Une soupe froide au concombre. Une soupe de fruits rouges servie en dessert. « C'est pas d'la soupe, c'est du rata », refrain plaisant dont les soldats accompagnaient la sonnerie de clairon annonçant le repas.*

Par ext. Fam. Nourriture, repas. *Partager sa soupe avec quelqu'un. C'est l'heure de la soupe. À la soupe ! Être de corvée de soupe*. Par méton. *Soupe populaire*, organisme caritatif qui distribue gratuitement des repas aux plus démunis ; le lieu où ces repas sont pris.

Loc. et expr. fig. *Monter, s'emporter comme une soupe au lait*, se mettre brusquement en colère. Fam. Être *soupe au lait*, s'irriter facilement, être enclin à des colères aussi brutales que brèves. *Manger la soupe sur la tête de quelqu'un*, le dépasser nettement par la taille. *Cela vient comme un cheveu sur la soupe*, cela n'a aucun rapport avec ce dont on parle. *Servir la soupe à quelqu'un*, le flatter lourdement. *Par ici la bonne soupe !* se dit lorsqu'on entrevoit une bonne affaire. *Un marchand de soupe*, voir *Marchand*. Pop. *Cracher dans la soupe*, dénigrer, décrier ce que l'on utilise à son profit, ce dont on a bénéficié. *Un gros plein de soupe*, se dit d'un homme gras, lourd, suffisant. *Faire la soupe à la grimace*, accueillir quelqu'un de manière revêche, par des remarques désagréables.

Prov. *La soupe fait le soldat*, on ne peut rien tirer d'un soldat qui est mal nourri. *C'est dans les vieux pots qu'on fait les meilleures soupes*, l'âge, l'expérience sont de grands atouts.

Par anal. Fam. et péj. Neige pleine d'eau, qui ne permet pas de skier dans des conditions agréables.

Titre célèbre : *La Bonne Soupe*, comédie de Félicien Marceau (1958).

**SOUPENTE** n. f. XIV<sup>e</sup> siècle. Issu, avec influence de *pente*, de *sou(s)pendre*, forme ancienne de *suspendre*.

1. Réduit, petit local, en planches ou en maçonnerie, ménagé dans la hauteur d'une pièce ou sous un escalier. *Une soupente lambrissée*.

2. Ancienn. Chacune des larges courroies qui servaient à soutenir le corps d'une voiture hippomobile. *Relever les soupentes d'un carrosse*.

**I. SOUPER** v. intr. X<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *soupe*.

Prendre le repas du soir (on dit aussi aujourd'hui *Dîner*). *On nous attend pour souper. Elle a soupé d'un bol de café au lait et de pain*. Spécialt. *Dîner tard*, en particulier après un spectacle. *Nous irons souper après le concert*.

Expr. fig. et fam. *En avoir soupé de quelque chose*, être excédé par quelque chose, en être las. *Il en a soupé des belles histoires d'amour, on ne l'y reprendra plus*.

**II. SOUPER** n. m. x<sup>e</sup> siècle. Forme substantivée du verbe *souper*.

Repas du soir (on dit aussi aujourd'hui *Dîner*). Être invité pour le souper. Un souper fin, un souper assis. Ce sera un souper en petit comité. Spécialt. Repas que l'on prend tard dans la nuit, en particulier après un spectacle. *Le bal s'est achevé par un souper*.

Titres célèbres : *Le Souper à Emmaüs*, tableaux du Caravage (1601 et 1606) ; *Symphonies pour les soupers du Roi*, de Michel Richard de Lalande (1703) ; *Le Souper*, pièce de Jean-Claude Brisville (1989).

**SOUPESER** v. tr. (se conjugue comme *Amener*). XIII<sup>e</sup> siècle. Composé à l'aide de *sous I* et de *peser*.

Soulever une chose avec la main, le bras, pour juger de son poids. *Soupeuse ce sac, tu verras comme il est lourd*.

Fig. Examiner, évaluer quelque chose avec attention, sous tous les angles (en ce sens, on dit plus souvent *Peser*). *Soupeser le pour et le contre. Soupeusez bien votre décision*.

**SOUPEUR, -EUSE** n. XIV<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *souper I*.

Très vieilli. Convive d'un souper.

**SOUPIÈRE** n. f. XVIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *soupe*.

Récipient large et profond, généralement pourvu de deux anses et d'un couvercle, dans lequel on sert une soupe, un potage, un bouillon. *Une soupière de porcelaine blanche*.

**SOUPIR** n. m. XII<sup>e</sup> siècle. Déverbal de *soupirer*.

1. Expiration prolongée et sonore qu'on laisse échapper sous l'influence d'un sentiment, d'une émotion, d'une sensation vifs. *Un long, un profond soupir. Un soupir d'aise, de soulagement, de regret. Un soupir amoureux. Pousser d'ardents, de tendres soupirs. Étouffer un soupir*.

Loc. et expr. *Le dernier soupir*, le dernier souffle de vie. *Rendre, exhaler le dernier soupir, son dernier soupir. Recueillir, recevoir le dernier soupir de quelqu'un*.

Titres célèbres : *Soupir*, poème de Stéphane Mallarmé (1866) ; *Le Pont des soupirs*, de Michel Zévaco (1909).

2. MUS. Silence équivalant à une noire ; par méton., signe placé sur la troisième ligne de la portée, qui donne cette indication. *Quart, seizième de soupir*, voir *Quart, Seizième*.

**SOUPIRAIL** n. m. (pl. *Soupiraux*). XII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *soupirer*, au sens ancien d'« exhaler », avec influence du latin *spiraculum*, « ouverture », lui-même dérivé de *spirare*, « respirer ».

Ouverture pratiquée dans la partie inférieure d'un bâtiment afin de donner un peu d'air ou de jour à une cave, à un sous-sol, etc. *Le voleur est entré par le soupirail*.

**SOUPIRANT** n. m. XIII<sup>e</sup> siècle. Participe présent substantivé de *soupirer*.

Parfois plaisant. Homme qui languit d'amour pour quelqu'un, qui aspire à être préféré à d'autres. *Elle a de nombreux soupirants*.

**SOUPIRER** v. intr. x<sup>e</sup> siècle. Issu du latin *suspirare*, « respirer, exhaler » ; *soupirer* après quelqu'un », lui-même composé de *sub*, « sous, dessous », et *spirare*, « respirer ».

Pousser un ou plusieurs soupirs. *Soupirer de regret, de contentement. Gémir et soupirer. Soupirer langoureusement. « Je pars », soupira-t-elle*.

Expr. fig. *Soupirer après quelque chose*, attendre avec impatience une chose qui tarde à venir et dont on a besoin, ou que l'on désire (on dit plutôt aujourd'hui *Languir après quelque chose*). *Soupirer après la gloire, les honneurs. Soupirer pour quelqu'un*, en être amoureux. *Titus soupire pour Bérénice*.

Prov. *Cœur qui soupire n'a pas ce qu'il désire. Cœur content soupire souvent*.

**SOUPLE** adj. XII<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *supplex*, « qui plie les genoux ; suppliant », lui-même composé à partir de *sub*, « sous, dessous », et *plectere*, « courber ; tresser ».

Qui plie aisément sans rompre ni s'abîmer, flexible ; qui peut se déformer. *De jeunes pousses souples d'osier. Un tuyau souple. Une échelle souple. Un matelas souple. Pistolet à balles souples. Cuir, tissu souple. Des chaussures souples*.

Spécialt. En parlant d'une partie du corps. *La pratique du yoga rend les articulations souples. Le cou souple du cygne*. Par ext. *Elle est très souple. Les félins sont souples*. Par méton. *Une foulée, une démarche souple*.

Expr. *Être souple comme une liane*. Fig. *Être souple comme un gant*, être d'un caractère accommodant ou, péj., d'une complaisance servile. *Avoir les reins souples*, se dit d'une personne d'une grande endurance. Péj. *Avoir l'échine souple*, être d'une trop grande docilité, se prêter à toutes les complaisances.

Par anal. Se dit d'une chose qui donne l'impression d'une gracieuse aisance, d'une certaine liberté. *Le contour, le trait souple d'un dessin. Le jeu souple et virtuose d'un violoniste*.

Fig. Se dit de quelqu'un à l'humeur facile, peu sévère ou qui sait s'adapter aux circonstances. *Il s'est montré souple en la matière. Ses parents sont très souples avec elle. Il faut être souple en affaires*. Par méton. *Un esprit, un caractère souple*. Par ext. *Une éducation souple. Ses horaires de travail sont très souples*.

**SOUPLEMENT** adv. XII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *souple*.

Rare. D'une manière souple, avec souplesse.

**SOUPLESSE** n. f. XIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *souple*.

Caractère de ce qui plie aisément ou de ce qui présente une certaine élasticité. *La souplesse du jonc. Tester la souplesse d'un sommier*.

Spécialt. En parlant d'une partie du corps. *La souplesse du poignet est essentielle à l'escrime*. Par ext. *Acquérir une grande souplesse. La souplesse de cette danseuse est remarquable. La souplesse du chat. Exécuter une figure avec souplesse, tout en souplesse*. Par méton. *Des mouvements d'une grande souplesse*.

Par anal. Caractère d'une chose qui donne l'impression d'une gracieuse aisance, d'une certaine liberté. *La souplesse d'un modelé en sculpture. Travailler la souplesse de son jeu au piano*.

Fig. Qualité d'une personne qui se montre flexible dans ses principes, ses opinions, dans l'application des règles ; grande faculté d'adaptation. *Elle sait faire preuve de souplesse. La souplesse de cet homme politique est étonnante*. Par méton. *Souplesse d'esprit*. Par ext. *Il a reçu une éducation d'une grande souplesse*.

**SOUQUENILLE** n. f. XVII<sup>e</sup> siècle. Emprunté du moyen haut allemand *sukenie*, qui désignait une sorte de jaquette.

Anciennt. Longue blouse de grosse toile que revêtaient les palefreniers, les cochers, les paysans lorsqu'ils pansaient les chevaux.

**SOUQUER** v. tr. et intr. XVII<sup>e</sup> siècle. Emprunté du béarnais *souca*, « serrer fermement un nœud, un amarrage », lui-même dérivé de *souques*, qui désignait les courroies utilisées pour attacher les bœufs au joug.

MARINE. 1. V. tr. Raidir un cordage, une amarre, serrer fortement un nœud. *L'écoute est trop souquée. Souquez l'amarrage !*

2. V. intr. Ramer, nager avec énergie, vigueur. *Souquer sur les avirons. Souquez ferme !* Fig. et fam. Travailler intensément. *Il souque dur pour réussir ses examens.*

\***SOURATE** n. f. XVI<sup>e</sup> siècle. Emprunté de l'arabe *surat*, de même sens.

RELIG. Chapitre du Coran. *Chaque sourate correspond à la révélation d'une vérité à Mahomet. Le Coran comprend cent quatorze sourates.*

(On écrit aussi *Surate*.)

**SOURCE** n. f. XII<sup>e</sup> siècle. Forme féminine substantivée de *sours*, ancien participe passé de *sourdre*.

1. Eau qui sourd, sort de terre ; l'endroit où cette eau sort de terre. *Une source vive, claire, limpide. Une source polluée, tarie. Une source intermittente, pérenne. Capter une source. Dans l'Antiquité, la source d'Hippocrène, que Pégase fit jaillir d'un coup de sabot, passait pour inspirer les poètes. Des animaux qui s'abreuvent à la source. Une source d'eau minérale, d'eau ferrugineuse, d'eau chaude. Des sources thermales. Bâtir sa maison près d'une source.* Spécialt. Origine d'une rivière, d'un fleuve. Parfois au pluriel. *Remonter une rivière jusqu'à sa source. Les sources du Nil.*

GÉOL. *Source vauchusienne*, dans un terrain karstique, résurgence d'un cours d'eau dont la remontée est conditionnée par un siphon et dont le débit est de ce fait très variable. *Source pétifiante, incrustante*, dont les eaux couvrent d'une fine couche de calcaire les corps que l'on y plonge (on dit aussi *Fontaine pétifiante, incrustante*).

Loc. et expr. *Eau de source*, eau très pure d'origine souterraine. *L'œil d'une source*, l'orifice naturel par lequel elle sort de terre. *Prendre sa source en un lieu, en un point*, en parlant d'une rivière, d'un fleuve et, fig., en parlant d'un phénomène, d'un sentiment, apparaît. *La Loire prend sa source au mont Gerbier-de-Jonc, dans l'Ardèche. Sa haine prend sa source dans un épisode très lointain de sa jeunesse. Couler de source*, se dit d'un cours d'eau qui n'est pas formé des eaux de ruissellement (vieilli) ; fig., se dit de ce qui se conçoit, s'écrit, etc. d'une façon naturelle, aisée, ou de ce qui résulte nécessairement de ce qui précède. *Les rivières rebrousseront contre leur source, vers leur source, avant que...*, s'emploie pour parler de ce qui n'advientra jamais.

2. Lieu, point qui est à l'origine d'un phénomène physique. *Une source de bruit, de chaleur. Source de lumière, source lumineuse. Source radioactive.*

Fig. Principe premier dont une chose procède ; ce qui explique l'apparition, la naissance d'une chose. Éradiquer la source du mal. La raison est la source de toute connaissance. Dans les Écritures, Dieu est source de vie. La jurisprudence est une des sources du droit. Une source de revenus, de profits. *Sa disparition est la source de tous nos maux. Une source d'inspiration. À la source de cette rumeur, de ce préjugé. Il est à la source de tous nos ennuis.*

Par ext. Dans le langage de la police ou de la presse. Personne qui livre des informations importantes. *Il n'a pas su protéger l'anonymat de sa source. Sa source n'est pas digne de foi. Il a refusé de révéler l'identité de ses sources.*

Spécialt. sc. *Source d'énergie*, phénomène physique, substance qui est susceptible de fournir de l'énergie. *Utiliser le vent, les marées, le charbon comme sources d'énergie. Le glucose est la source d'énergie des cellules. Le Soleil est la principale source d'énergie sur Terre.* – FINANCES. *Prélèvement à la source*, voir *Prélèvement*. – ÉDITION. Texte original, document, ouvrage, etc. d'où l'on tire des citations, des informations, des données. *Il n'a pas dressé la liste de ses sources. Les sources des historiens antiques sont souvent légendaires. Faire la critique des sources.*

Loc. et expr. *De bonne source, de source sûre, de source autorisée*, se dit lorsqu'on rapporte les propos de quelqu'un dont on sait qu'il est bien informé. *Je le sais de source sûre. De source privée, officieuse*, se dit lorsqu'on fait état d'une information qui n'a pas été confirmée par des autorités compétentes, par opposition à *De source officielle. Puiser à la source, aux sources*, voir *Puiser. Un retour aux sources*, se dit d'un voyage, d'une démarche par lesquels on entend retrouver des éléments de sa vie passée ou revenir vers ce qui paraît essentiel. *Cette marche sur le chemin de Compostelle a été pour lui un retour aux sources.*

En apposition. *La langue source d'un texte*, la langue dont est issu un texte traduit. INFORM. *Programme source*, qui est rédigé par un programmeur et doit être traduit en langage machine pour être exécuté.

Titres célèbres : *Les Sources de la Loue*, tableau de Courbet (1864) ; *Les Deux Sources de la morale et de la religion*, d'Henri Bergson (1932) ; *Boire à la source*, de Jules Supervielle (1933) ; *Manon des sources*, film (1952) et roman (1962) de Marcel Pagnol.

**SOURCIER, -IÈRE** n. XVI<sup>e</sup> siècle, au sens de « source » ; XVIII<sup>e</sup> siècle, au sens actuel. Dérivé de *source*.

Personne qui passe pour avoir la faculté de découvrir les sources, les eaux souterraines. *Une baguette, un pendule de sourcier.*

**SOURCIL** (*l* ne se prononce pas) n. m. XII<sup>e</sup> siècle. Issu du latin *supercilium*, « sourcil ; saillie, sommet », lui-même composé de *super*, « au-dessus de », et de *cilium*, « paupière » et, au pluriel, « cil ».

Saillie en forme d'arc, couverte de poils, qui surplombe l'œil ; par méton., l'ensemble de ces poils. *Lever, hausser un sourcil pour marquer sa perplexité. Froncer les sourcils en signe de mécontentement. Des sourcils bien dessinés. Sourcils épais, touffus, broussailleux. S'épiler les sourcils. Maurice Scève composa un blason en 1536 pour célébrer le sourcil.*

**SOURCILIER, -IÈRE** adj. XVI<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sourcil*.

Relatif aux sourcils. *Arcades sourcilières. Muscle sourcilier.*

**SOURCILLER** v. intr. XIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sourcil*.

Froncer ou hausser les sourcils, notamment sous l'effet d'un sentiment.

Par ext. Laisser paraître un trouble, une émotion sur son visage. Surtout dans des tournures de sens négatif. *Il n'a pas sourcillé à l'annonce de cette nouvelle. L'accusé a écouté le verdict sans sourciller.*

**SOURCILLEUX, -EUSE** adj. XVI<sup>e</sup> siècle. Emprunté, avec influence de *sourcil*, du latin *superciliosus*, « renfrogné, rébarbatif ; présomptueux », lui-même dérivé de *supercilium*, « sourcil ; saillie, sommet » et, figurément, « fierté, arrogance ; sévérité ».

1. Vieilli ou litt. Se dit d'un relief, d'un élément de paysage particulièrement élevé. *Des montagnes sourcilleuses*.

2. Vieilli. Se dit d'une personne hautaine, orgueilleuse ou d'allure sévère ou chagrine. *Un vieillard sourcilleux et moralisateur*. Par méton. *Un air sourcilleux*.

3. Se dit de quelqu'un qui se montre pointilleux, minutieux à l'extrême. *Un directeur bien sourcilleux*. Par méton. *Un caractère sourcilleux*.

**SOURD, SOURDE** adj. XI<sup>e</sup> siècle. Issu du latin *surdus*, « qui n'entend pas, sourd ; qui ne veut pas entendre, insensible ».

1. Qui est privé, totalement ou partiellement, du sens de l'ouïe. *Il est sourd de naissance, il est né sourd. Elle est devenue sourde à la suite d'une explosion. Cette maladie l'a rendu sourd d'une oreille. Parlez plus fort, il est un peu sourd. Ne criez pas, je ne suis pas sourde. Sourd-muet, voir ce mot*. Par méton. *Une oreille sourde*.

Subst. *Un sourd, une sourde*, une personne totalement privée du sens de l'ouïe. *Les sourds et les malentendants*.

Loc. et expr. fam. Être sourd comme un pot, ne rien entendre du tout. *Mieux vaut entendre cela que d'être sourd ! voir Entendre. Faire la sourde oreille, faire semblant de ne pas entendre ce qui est dit, n'en tenir aucun compte (on dit, dans le même sens, Faire le sourd). Crier, taper comme un sourd*, très fort, en faisant beaucoup de bruit. *Cela n'est pas tombé dans l'oreille d'un sourd*, se dit pour indiquer qu'on saura tirer parti de ce que l'on vient d'apprendre. Fig. *Un dialogue de sourds, voir Dialogue*.

Prov. *Il n'est pire sourd qui ne veut entendre, que celui qui ne veut pas entendre*, se dit en parlant de quelqu'un qui feint de ne pas entendre ou de ne pas comprendre.

Fig. Qui est insensible à toute demande, remarque, argumentation. Être sourd à une proposition, à un conseil. Ils sont restés sourds à sa supplique, à ses menaces, à ses reproches.

2. Se dit d'un son étouffé, qu'on entend mal et, par méton., de la source qui le produit ou du lieu dans lequel il se diffuse. *Un bruit sourd. On entendait des murmures, des gémissements sourds. Une voix sourde. Une cloche sourde. Une lime sourde*, qui lime sans bruit. Spécialt. PHON. *Une consonne sourde* ou, subst., *une sourde*, une consonne dont l'articulation ne s'accompagne pas d'une vibration des cordes vocales, par opposition à une consonne sonore ou voisée. « P » et « f » sont des sourdes. *La consonne sourde « t » correspond à la consonne sonore « d »*. – ACOUST. *Chambre sourde*, local dont les parois absorbent les sons et où l'on effectue des expériences acoustiques.

Par anal. Se dit d'une teinte mate ou d'une lumière peu soutenue. *Les tons sourds d'un tableau. Un gris, un bleu sourd. On distinguait des lueurs sourdes à l'horizon*. Par méton. *Lanterne sourde*, dont on peut masquer la lumière au moyen d'un volet, de sorte que celui qui la porte voit sans être vu.

Par ext. Se dit d'une sensation, d'un sentiment que l'on éprouve de manière vague, diffuse. *Une douleur sourde et lancinante. Une inquiétude sourde, une rancune sourde*.

Fig. Se dit, en mauvaise part, d'une action qui s'accomplit secrètement, sans bruit, sans éclat. *Ses sourdes menées ont été déjouées. Une guerre sourde*.

Titre célèbre : *La Lanterne sourde*, de Jules Renard (1893).

**SOURDEMENT** adv. XII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sourd*.

D'une manière étouffée, peu retentissante. *Le tonnerre roulait sourdement*.

Fig. En mauvaise part. Secrètement, en cachette.

**SOURDINE** n. f. XVI<sup>e</sup> siècle. Emprunté de l'italien *sordina*, qui désignait une épinette à son assourdi, lui-même dérivé de *sordo*, « sourd ».

MUS. Dispositif fixe ou mobile qui sert à atténuer le son et à modifier le timbre de certains instruments de musique. *La sourdine d'un piano est aussi appelée pédale douce. La sourdine des cuivres est un cône que l'on introduit dans le pavillon, celle des instruments à cordes frottées, une sorte de peigne que l'on place sur le chevalet*.

Loc. adv. *En sourdine*, en utilisant un tel dispositif et, par ext., en modérant l'intensité des sons, en faisant peu de bruit. *Jouer en sourdine. Rire en sourdine. Mettez-la en sourdine* (pop.), soyez moins bruyant. Fig. *Ils se sont mariés en sourdine*, en secret, discrètement.

Expr. *Mettre une sourdine, la sourdine*, utiliser un tel dispositif et, par ext. et fam., baisser le ton, faire moins de bruit. *Mettre une sourdine à un violon, à une clarinette*. Fig. *Il faut mettre une sourdine à vos critiques*, en modérer l'expression. *Elle mit une sourdine à son enthousiasme*.

\***SOURDINGUE** adj. XX<sup>e</sup> siècle. Composé à l'aide de *sourd* et de *dingue*, utilisé comme suffixe à valeur intensive.

Fam. Se dit d'une personne sourde ou dure d'oreille.

**SOURD-MUET, SOURDE-MUETTE** adj. (pl. *Sourds-muets, sourdes-muettes*). XVI<sup>e</sup> siècle. Composé de *sourd* et de *muet*.

Qui, par l'effet de la surdité, est aussi privé de l'usage de la parole. *Un enfant sourd-muet*.

Subst. *L'abbé de L'Épée consacra sa vie à l'instruction des sourds-muets*.

**SOURDRE** v. intr. défectif (se conjugue comme *Attendre* ; ne s'emploie qu'aux troisièmes personnes de l'indicatif présent et imparfait et à l'infinitif). XI<sup>e</sup> siècle. Issu du latin *surgere*, « mettre debout, dresser ; se lever, se mettre debout », lui-même composé à partir de *sub*, « sous, dessous », et *regere*, « diriger ».

1. En parlant de l'eau, sortir de terre. *Un ruisseau sourd des fentes de la roche. Dans cette prairie, on voit l'eau sourdre de tous côtés*. Par anal. *Des larmes sourdaient de ses yeux*.

2. Fig. En parlant d'un sentiment, d'une idée, etc., apparaître, se manifester. *La colère sourd dans son âme, dans son cœur. De ces injustices va sourdre la violence*.

**SOURIANT, -ANTE** adj. XIII<sup>e</sup> siècle. Participe présent de *sourire I*.

Qui sourit, qui exprime sa bonne humeur ou sa sympathie par un sourire. *Elle est arrivée toute souriante. Quoi qu'il arrive, il reste souriant*. Par méton. *Un visage souriant*.

Fig. D'aspect agréable, joyeux. *Une vallée souriante*.

**SOURICEAU** n. m. XV<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *souris II*.

Le petit de la souris.

**SOURICIÈRE** n. f. XIV<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *souris II*.

1. Petit piège servant à attraper les souris.

2. Piège tendu à quelqu'un, en particulier à des suspects par la police en un lieu dans lequel ils se rendent fréquemment afin de les y arrêter. Dans « *Les Trois Mousquetaires* », Mme Bonacieux tombe dans la souricière dressée par les hommes de Richelieu.

Par ext. Lieu dont il est impossible de s'échapper. *L'immeuble dans lequel les fugitifs s'étaient réfugiés se révéla être une souricière.*

Désigne aussi l'ensemble des cellules situées dans l'enceinte du palais de justice de Paris où sont placés les détenus avant et après une comparution, une audition ou une audience. À la différence du dépôt, la souricière est placée sous le contrôle de l'administration pénitentiaire.

Titre célèbre : *La Souricière*, pièce d'Agatha Christie (1952).

**I. SOURIRE** v. intr. (se conjugue comme *Rire*). XII<sup>e</sup> siècle. Issu du latin *subridere*, de même sens, lui-même composé de *sub*, « sous », employé pour marquer une atténuation, et *ridere*, « rire ».

1. Manifester son amusement, son plaisir, sa sympathie ou, parfois, son mépris, son dédain par une expression particulière du visage, notamment un mouvement des lèvres et un plissement des yeux. *Sourire malicieusement, tendrement, ironiquement. Il lui sourit avec tristesse, avec arrogance. Il ne répondait rien, mais se mit à sourire.* Par méton. *Seuls ses yeux souriaient.*

Loc. *Sourire aux anges*, dans son sommeil et, par ext., sans raison apparente (on dit aussi *Rire aux anges*). *Ce nourrisson sourit aux anges.*

Fig. En parlant d'une chose. Présenter un aspect séduisant, plaire. *Ce projet semble lui sourire. Ce lieu me sourit, je suis tenté de m'y fixer.* Par ext. Favoriser, aider (on disait aussi *Rire*). *La chance finira par vous sourire. La vie ne lui a jamais souri.* Prov. *La fortune sourit aux audacieux.*

2. S'amuser, se moquer doucement de quelqu'un, de quelque chose. *Ne souriez pas de lui. Il sourit de sa prudence, de sa naïveté.*

**II. SOURIRE** n. m. xv<sup>e</sup> siècle. Forme substantivée de *sourire I*.

Action de sourire ; expression que prend le visage d'une personne qui sourit. *Le sourire est chez le nouveau-né une simple expression de bien-être. Masquer sa déception par un sourire. Répondre d'un sourire. Grimacer un sourire. Un sourire radieux, malin, spirituel, moqueur. Un sourire angélique, sardonique. Un sourire faux, forcé. Il la dévisagea avec un bon sourire, avec un sourire cruel. Il lui fit un pâle sourire, un sourire entendu. Un des portails de la cathédrale de Reims est orné d'une statue nommée « l'ange au sourire ».* (On disait aussi *Souris*.)

Loc. *Un sourire en coin*, à peine ébauché, qui exprime l'ironie ou la malveillance. *Avoir le sourire aux lèvres* ou, vieilli, *sur les lèvres*, *avoir le sourire*, manifester sa bonne humeur en souriant. *Garder le sourire*, faire bonne figure en dépit des circonstances.

Titre célèbre : *Un certain sourire*, de Françoise Sagan (1956).

**I. SOURIS** n. m. xv<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sourire II*.

Syn. vieilli de *Sourire II*.

**II. SOURIS** n. f. XII<sup>e</sup> siècle. Issu du latin populaire \**sorix*, altération de *sorex*, « souris ».

1. Mammifère rongeur de la famille des Muridés, au museau pointu, aux oreilles rondes et à la queue allongée. *Souris mâle, femelle. Les souris sont plus petites que les rats. L'espèce de souris la plus commune a un pelage gris. Une maison infestée de souris. Les souris blanches*

*sont souvent utilisées comme animaux de laboratoire.* En apposition. *D'un gris souris* ou, ellipt., *gris souris*, d'un gris plutôt clair. *Des gants gris souris.*

Par ext. Nom couramment donné à d'autres mammifères appartenant à la famille des Muridés ou à d'autres familles de rongeurs. *Souris glaneuse. Souris à pattes blanches.*

Loc. et expr. *On entendrait trotter une souris*, le silence est total. *Il est éveillé comme une potée de souris*, se disait d'un enfant vif, remuant et gai. *Jouer avec quelqu'un comme le chat avec la souris*, avec cruauté, en lui donnant de faux espoirs. Fig. *Jouer au chat et à la souris*, s'épier, se guetter, en reculant l'instant de la rencontre, de l'affrontement. *Un trou de souris*, un espace restreint. *Il s'est caché dans un trou de souris pour écouter leur conversation. Passer par un trou de souris. Il voudrait rentrer dans un trou de souris*, il est si gêné, si effrayé qu'il ne sait quelle contenance prendre. *La montagne a accouché d'une souris*, se dit, par allusion à une fable de La Fontaine inspirée d'Horace, des grandes ambitions, des grands efforts qui aboutissent à un résultat dérisoire.

Prov. *Quand le chat n'est pas là, les souris dansent*, en l'absence d'un maître, d'un chef, chacun en prend à son aise.

Fig. et fam. Jeune femme, femme. *Il fréquentait une jolie petite souris. Souris d'hôtel*, voleuse qui commet ses larcins en s'introduisant dans les chambres d'hôtel. Spécialt. HIST. *Les souris grises*, surnom donné pendant la Seconde Guerre mondiale aux auxiliaires féminines des forces d'occupation allemandes en raison de leur uniforme gris.

En composition. *Chauve-souris, Queue-de-souris*, voir ces mots.

Titre célèbre : *Des souris et des hommes*, de John Steinbeck (1937).

2. Par anal. BOUCHERIE. Dans le mouton et l'agneau, morceau de choix situé en bas du gigot. – INFORM. Périphérique d'un ordinateur, se présentant sous la forme d'un petit boîtier bombé que l'on déplace manuellement afin de diriger un pointeur sur l'écran.

**SOURNOIS, -OISE** adj. XVII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de l'ancien provençal *sorn*, « sombre, obscur ».

Se dit d'une personne malveillante qui cache ses sentiments et agit de manière dissimulée. *Un enfant sournois.* Par anal. *Prenez garde, ce cheval est sournois et pourrait vous mordre.*

Par méton. *Une mine, un air sournois. Une conduite sournoise.*

Fig. Se dit d'une chose qui fait souffrir ou cause des dommages sans se manifester franchement. *Un mal sournois.*

**SOURNOISEMENT** adv. XVIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sournois*.

D'une manière sournoise. *Il la regarda, l'attaqua sournoisement. Le feu se propagea sournoisement.*

**SOURNOISERIE** n. f. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sournois*.

Caractère d'une personne sournoise ; acte ou propos hypocrite et malveillant. *Une telle sournoiserie est inquiétante de sa part. Quelle sournoiserie nous préparez-vous ?* Par anal. *Ce chat est d'une grande sournoiserie.*

**I. SOUS** prép. x<sup>e</sup> siècle. Issu du latin *subtus*, « en dessous, par-dessous », lui-même dérivé de *sub*, « sous ».

La préposition *Sous* s'emploie dans un très grand nombre de locutions et d'expressions qui sont expliquées au mot principal.

**I.** *Sous* sert à marquer la situation d'une personne ou d'une chose qui est placée plus bas qu'une autre. **1.** Pour indiquer que l'élément du dessous est surplombé par l'autre ou se situe à un niveau inférieur à lui, sans qu'il y ait contact entre les deux. *Dormir sous un pont. S'asseoir sous un arbre, être abrité par sa frondaison. Passer sous les fenêtres de quelqu'un. Placer des fromages sous une cloche, sous cloche. Une hirondelle niche sous les combles. Ajouter une légende sous une photo. Cette région se trouve sous le niveau de la mer.*

Dans des toponymes, pour exprimer une différence d'altitude entre deux lieux. *La Ferté-sous-Jouarre. Amfreville-sous-les-Monts.*

Fig. *Vivre sous le seuil de pauvreté.*

Loc. et expr. *Sous les yeux*, bien en vue, à portée du regard. *Cela s'est passé sous mes yeux. Regarder quelqu'un sous le nez* (fam.), de très près, avec insistance ou insolence. *Passer, filer sous le nez de quelqu'un* (fam.), très vite, sans lui laisser le temps de réagir et, par ext., lui échapper. *Être né sous une bonne ou une mauvaise étoile*, subir l'influence considérée comme bonne ou mauvaise d'un astre et, surtout fig., être chanceux ou malchanceux. *Sous les drapeaux* (fig.), voir *Drapeau*. MARINE. *Naviguer sous tel pavillon*, en parlant d'un bâtiment, arborer tel pavillon. Être sous voiles, se dit d'un bâtiment dont les voiles sont déployées. *Sous le vent*, du côté opposé à celui d'où souffle le vent, sans recevoir le vent, par opposition à *Au vent. Les canots de sauvetage sont mis à l'eau sous le vent. Passer sous le vent d'un navire, d'un écueil, etc.*, le doubler en restant séparé par lui de l'endroit d'où vient le vent. Adj. Se dit du côté d'un navire, d'une île, etc. qui ne reçoit pas le vent. *Le bord sous le vent. La côte sous le vent. Les îles Sous-le-Vent*, nom d'un archipel de la Polynésie française.

**2.** Pour indiquer que l'élément du dessous est en contact avec l'autre ou est placé sur sa face inférieure. *Placer la main sous la tête d'un blessé. Mettre une cale sous un meuble. Ses veines se distinguent sous sa peau. La date limite de consommation est inscrite sous la boîte. Ce vieux livre se désagrège sous les doigts.*

Spécialt. Pour indiquer qu'une chose est authentifiée par une marque qui y est apposée et que son accès est limité ou réservé. *Les pièces à conviction ont été placées sous scellés. Sous seing privé*, se dit d'un acte qui n'a pas été reçu par un officier public. Par ext. Pour parler d'une personne, d'une chose qu'on tient enfermée. Être sous les verrous, sous les écrous. *Enfermer un testament sous clef.*

Loc. et expr. fig. *N'avoir rien à se mettre sous la dent*, n'avoir rien à manger et, par ext., manquer de ce dont on a besoin. *Sous la main*, à portée de main, à proximité et, par ext., à la disposition de quelqu'un. *Sous main* (vieilli), secrètement, en cachette (on dit plutôt aujourd'hui *En sous-main*). *Sous le sceau du secret, de la confession*, à condition que la teneur de ce qui sera dit reste inviolée.

**3.** Pour indiquer que l'élément du dessous est recouvert, enveloppé, entouré par l'autre. *Porter un maillot sous sa chemise. Mettre une lettre sous pli. Le paysage était enseveli sous la neige. Une espèce qui vit sous l'eau, sous la terre. Sous vide*, voir *Vide*.

Fig. Pour indiquer qu'une personne, une chose a une apparence différente de ce qu'elle est en réalité. *Il cache un grand cœur sous des dehors bourrus, sous un extérieur froid. Elle est très maligne sous des airs naïfs.* Pour indiquer qu'une personne, une chose est identifiée, nommée de telle ou telle façon. Être inscrit sous tel numéro. Le poète québécois Gaston Miron a fait paraître un recueil sous le titre de « L'Homme rapaillé ». Il s'est fait connaître sous un faux nom, sous le nom de...

Loc. *Rire sous cape*, rire à la dérobée, éprouver une satisfaction maligne qu'on tente de dissimuler. *Reposer six pieds sous terre*, être mort et enterré. *Vouloir être à cent pieds sous terre*, souhaiter échapper à la honte, à la confusion qu'on éprouve. *Sous le manteau*, clandestinement. *Sous les pavés, la plage*, slogan apparu en mai 1968 pour évoquer une aspiration à la liberté, au rêve. *Sous ombre* (vieilli), *sous prétexte, sous couleur de*, avec l'apparence de. *Passer quelque chose sous silence*, n'en point parler.

**4.** Pour indiquer que l'élément du dessous est exposé à quelque chose, qu'il en subit l'effet. *Se recroqueviller sous les coups. Être sous le feu de l'ennemi. Ces meubles sont restés sous la pluie.*

Fig. *Peiner sous l'effort. Il a trébuché sous le poids de son fardeau. Perdre son sang-froid sous l'effet de l'émotion. Agir sous l'empire de la colère, sous l'emprise d'une drogue. Avouer sous la torture. Être opéré sous anesthésie générale.*

Expr. fig. Être *sous le feu, les feux des projecteurs*, être l'objet de toutes les attentions, le centre de toutes les curiosités.

**5.** Par ext. Pour indiquer qu'une personne, une chose est considérée d'un certain point de vue, présentée d'une certaine manière. *Il voit désormais son ami sous un jour nouveau. Je n'avais pas examiné les choses sous cet angle. Observer un objet sous tous ses aspects, sous toutes ses faces. Exposer les résultats d'une enquête sous la forme d'un tableau, sous forme de tableau.*

Loc. *Sous toutes les coutures* (fam.), minutieusement et attentivement (on dit aussi *Sur toutes les coutures*). *Sous tous les rapports, sous tous rapports*, à tous points de vue.

**II.** *Sous* sert à marquer un rapport de dépendance. **1.** Pour indiquer qu'une personne, une chose est soumise à une autorité, à une influence, à un contrôle. *Il a tant de personnes sous son commandement, sous ses ordres, sous sa direction. Ces religieux vivent sous la règle de saint Benoît. Ce mineur est encore sous la garde de son tuteur. Se mettre sous la protection de quelqu'un. Cet élève est sous la férule d'un maître sévère. L'examen se déroule sous la surveillance d'un professeur.* Loc. *Sous douane*, sous le contrôle, la surveillance de la douane. *Entrepôt sous douane.*

Dans des toponymes comportant deux noms de lieux dont le premier se trouvait dans la mouvance du second au Moyen Âge. *Beaulieu-sous-Parthenay.*

**2.** Pour indiquer qu'une action est subordonnée à une contrainte, qu'une personne physique ou morale est soumise à une obligation. *Cela est défendu sous peine d'amende. Cet acte tombe sous le coup de la loi. Je le ferai sous telle condition. Être remis en liberté sous caution. Témoigner sous serment. Cet établissement est sous contrat avec l'État.*

Loc. *Sous réserve*, voir *Réserve. Tomber sous le sens, être évident, s'imposer à l'esprit.*

**3.** Pour indiquer qu'une chose est placée dans une catégorie, une subdivision donnée. *Cet article a été publié sous la rubrique des faits divers. Cette pièce est inventoriée sous la cote A, sous la cote B.*

**III.** *Sous* sert à marquer un rapport de temps. **1.** Pour indiquer que quelque chose a eu lieu, s'est déroulé pendant le règne d'un souverain, d'un gouvernement, d'un régime donné. *Sous le pontificat de Léon XIII* ou, simplement, *sous Léon XIII. Sous le règne de Louis XIV, sous la présidence de Georges Pompidou* ou, simplement, *sous Louis XIV, sous Georges Pompidou. Il naquit sous la Révolution, sous l'Empire, sous la Troisième République.*

**2.** Pour indiquer qu'une chose surviendra avant qu'un laps de temps donné soit révolu. *Vous serez remboursé sous huitaine, sous quinzaine. Je ferai telle chose sous peu de temps* ou, simplement, *sous peu*, à bref délai.

**\*II. SOUS-** Tiré de *Sous I*.

Élément de composition qui sert à former de nombreux termes dont les plus courants figurent ci-dessous, et qui marque une position inférieure dans l'espace par rapport à une autre, comme dans *Sous-bois*, *Sous-cortical*, ou dans un classement, un ordre hiérarchique, comme dans *Sous-embranchement*, *Sous-chef*, une insuffisance par rapport à une norme, à un repère quelconque, comme dans *Sous-équipé*, *Sous-payer*, ou encore la subordination d'une action à une autre, de même nature, comme dans *Sous-louer*, *Sous-traiter*.

**\*SOUS-ADMINISTRÉ, -ÉE** adj. (pl. *Sous-administrés, -ées*). XX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et d'*administré*.

Se dit d'une collectivité territoriale, d'une institution publique ou privée dans laquelle le personnel, les services administratifs sont en nombre insuffisant. *Une ville sous-administrée. Cette université est bien trop sous-administrée.*

**\*SOUS-ALIMENTATION** n. f. (pl. *Sous-alimentations*). XX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et d'*alimentation*.

Le fait d'être sous-alimenté ; l'état, la situation qui en résulte. *La sous-alimentation provoque des troubles organiques et fonctionnels. La sous-alimentation infantile. La sous-alimentation a diminué en Afrique.*

(On trouve aussi parfois *Sous-nutrition*.)

**\*SOUS-ALIMENTER** v. tr. XX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et d'*alimenter*.

Nourrir un être vivant en quantité insuffisante. *Sous-alimenter des prisonniers*. Pron. *Se sous-alimenter*.

Surtout au participe passé, adjt. *Un enfant sous-alimenté*.

**SOUS-AMENDEMENT** n. m. (pl. *Sous-amendements*). XVIII<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et d'*amendement*.

DROIT CONSTITUTIONNEL. Modification qui est apportée à un amendement.

**\*SOUS-ARBRISSEAU** n. m. (pl. *Sous-arbrisseaux*). XVI<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et d'*arbrisseau*.

BOT. Végétal dont la tige est rameuse et ligneuse dès la base, comme celle d'un arbrisseau, mais qui ne dépasse guère un mètre de hauteur. *La myrtille est un sous-arbrisseau*.

**SOUS-BARBE** n. f. (pl. *Sous-barbes*). XVII<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *barbe I*.

1. ÉQUIT. Partie postérieure de la mâchoire inférieure du cheval, sur laquelle porte la gourmette (vieilli) ; pièce du licol qui se place sous la tête du cheval.

2. MARINE. Cordage reliant le beaupré à l'étrave.

**\*SOUS-BOIS** n. m. XIV<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *bois*.

Ensemble des arbustes, des mousses, etc. qui poussent dans un bois, une forêt et dont la taille ne dépasse pas la base du houppier des arbres ; espace où croît une telle végétation. *Un sous-bois de fougères. Éclaircir un sous-bois. Un sous-bois riche en fraises des bois, en champignons. Rechercher la fraîcheur des sous-bois.*

Spécialt. BX-ARTS. Représentation d'une telle végétation, d'un tel espace. *Un sous-bois de Corot*.

**\*SOUS-BRIGADIER** n. m. (pl. *Sous-brigadiers*). XVII<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *brigadier*.

1. ANCIEN RÉGIME. Officier qui était placé sous le commandement direct du brigadier des armées du roi.

2. Gardien de la paix ayant atteint le sixième échelon de son grade.

**\*SOUS-CALIBRÉ, -ÉE** adj. (pl. *Sous-calibrés, -ées*). XX<sup>e</sup> siècle. Composé à l'aide de *sous-* et du participe passé de *calibrer*.

ARMES. Se dit d'un projectile dont le calibre est inférieur au diamètre intérieur du canon de l'arme. *Les balles sous-calibrées permettent d'éviter la déformation du canon lors du tir*.

**SOUS-CHEF** n. m. (pl. *Sous-chefs*). XVIII<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *chef*.

Personne qui, dans certaines hiérarchies, se situe immédiatement après le chef. *Sous-chef de bureau, de service. Le sous-chef de cuisine est aussi appelé « second ».* Dans « *La Cousine Bette* », d'Honoré de Balzac, *Marneffe rêve de devenir sous-chef*.

Spécialt. MILIT. *Sous-chef d'état-major*, officier directement placé sous l'autorité du major général.

(On rencontre aussi les formes féminines *Sous-chef* ou, moins bien, *Sous-cheffe*.)

**\*SOUS-CLASSE** n. f. (pl. *Sous-classes*). XIX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *classe*.

Subdivision d'une classe d'individus, d'objets. *Regrouper des éléments en classes et en sous-classes*.

Spécialt. SC. NAT. Partie d'une classe, qui renferme plusieurs superordres. *Les marsupiaux constituent une sous-classe des Mammifères*.

**SOUS-CLAVIER, -IÈRE** adj. (pl. *Sous-claviers, -ières*). XVI<sup>e</sup> siècle. Composé à l'aide de *sous-* et de *clavicule*.

ANAT. Qui se situe sous la clavicule. *Artères sous-clavières. Muscle sous-clavier*.

**\*SOUS-COMITÉ** n. m. (pl. *Sous-comités*). XIX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *comité*.

Comité chargé de traiter de questions particulières, qui dépend d'un autre comité et dont les membres peuvent être choisis au sein de ce dernier. *Le sous-comité des Nations unies pour la prévention de la torture*.

**\*SOUS-COMMISSION** n. f. (pl. *Sous-commissions*). XIX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *commission*.

Commission chargée de traiter de questions particulières, qui dépend d'une autre commission et dont les membres peuvent être choisis au sein de cette dernière. *Une sous-commission départementale. Il existe au Parlement européen des commissions permanentes et des sous-commissions temporaires*.

**\*SOUS-CONSOMMATION** n. f. (pl. *Sous-consommations*). XX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *consommation*.

ÉCON. Situation dans laquelle la consommation des ménages est inférieure aux possibilités fournies par l'offre. *L'économiste Malthus préconisait le développement du commerce extérieur pour compenser la sous-consommation résultant de l'épargne*.

**\*SOUS-CONTINENT** n. m. (pl. *Sous-continents*). XIX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *continent III*.

GÉOGR. Partie d'un continent dont les limites géographiques sont marquées, et qui forme une unité politique, culturelle, etc. Surtout dans la locution *Sous-continent indien*, région de l'Asie délimitée par l'Himalaya au nord et par l'océan Indien au sud. *L'Inde, le Bangladesh, le Pakistan font partie du sous-continent indien.*

**\*SOUS-CORTICAL, -ALE** adj. (pl. *Sous-corticaux, -ales*). XIX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *cortical*.

1. BOT. Qui se situe sous l'écorce d'un végétal. *Des insectes ont creusé des galeries sous-corticales dans cet épicea.*

2. ANAT. Qui se trouve sous le cortex d'un organe. *Les structures sous-corticales du cerveau, du rein.*

**\*SOUS-COUCHE** n. f. (pl. *Sous-couches*). XIX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *couche*.

Couche qui se trouve sous une autre couche, faite ou non de la même substance. Dans des domaines spécialisés. TECHN. *Passer une sous-couche de vernis. Lisser un mur grâce à une sous-couche d'enduit. Un pot de peinture de sous-couche* ou, ellipt., *un pot de sous-couche*. – GÉOGR. *Une sous-couche argileuse. Les risques d'avalanche sont accrus lorsque la sous-couche de neige est fragile.*

**SOUSCRIPTEUR** n. m. XVII<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *subscriber*, « personne qui souscrit à quelque chose, partisan », lui-même dérivé de *scriptum*, supin de *scribere*, « signer, approuver ».

1. Personne qui souscrit un contrat, un effet de commerce, etc. *Le souscripteur d'une police d'assurance, d'un billet à ordre.*

2. Personne qui participe à une souscription. *Ce monument a été édifié grâce aux dons de nombreux souscripteurs. Une liste des souscripteurs figure à la fin de ce volume d'hommages.*

**SOUSCRIPTION** n. f. XIII<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *scriptio*, « inscription, signature », lui-même dérivé de *scriptum*, supin de *scribere*, « signer, approuver ».

1. Dans une lettre, ensemble constitué par la signature de l'auteur et les mentions qui l'accompagnent. *Les anciennes formules telles que « Votre très humble », « Votre dévoué » faisaient partie de la souscription. Il indique toujours son titre en souscription.*

2. Action de souscrire un acte. *La souscription d'un contrat, d'une traite. Droit préférentiel de souscription, faculté accordée prioritairement à un actionnaire, en cas d'augmentation du capital, d'acquérir en supplément un nombre d'actions proportionnel à celui qu'il détient déjà.*

Par méton. Signature apposée au bas d'un tel acte. *Mettre sa souscription à la fin d'une lettre de change.*

3. Engagement que l'on prend de fournir une certaine somme pour quelque entreprise dont le financement est collectif, de participer à une dépense commune. *Une souscription à un emprunt d'État. Une souscription nationale. Comité, bulletin, bon de souscription.*

Spécialt. ÉDITION. Action de souscrire à une publication. *L'Encyclopédie a fait l'objet d'une souscription en 1750.*

Par méton. Opération par laquelle on suscite un tel engagement. *Il est d'usage de lancer une souscription pour offrir son épée à un nouvel académicien. L'ouverture, la fermeture d'une souscription. Ce musée a acheté un tableau d'Ingres au moyen d'une souscription publique. Désigne aussi la somme versée par la personne qui prend cet*

engagement ou la somme totale que requiert l'entreprise à financer. *Il a versé une souscription de tant. La souscription a été largement couverte.*

**SOUSCRIRE** v. tr. et intr. (se conjugue comme *Écrire*). XIV<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *scribere*, « signer, approuver », lui-même composé de *sub*, « sous, dessous », et *scribere*, « écrire ».

I. V. tr. 1. Apposer sa signature au bas d'un acte afin de l'approuver ; par ext., s'obliger à remplir les engagements liés à cet acte, et notamment à verser les sommes stipulées. *Souscrire un contrat. Souscrire un abonnement à une revue. Souscrire une assurance. Souscrire un billet, une lettre de change, une traite. Souscrire des actions, des obligations, s'en porter acquéreur.*

Par méton. *Souscrire une clause de non-concurrence.* Au participe passé. *En vertu de la garantie décennale souscrite... Il s'est libéré de sa dette en versant intégralement le montant souscrit.*

2. GRAMM. GRECQ. Au participe passé, adjt. *Iota souscrit*, iota placé sous une voyelle longue pour noter qu'elle a fait partie d'une diphtongue dont le deuxième élément ne se prononce plus.

II. V. intr. 1. Prendre l'engagement de fournir une certaine somme pour quelque entreprise dont le financement est collectif, s'engager à participer à une dépense commune. *Souscrire à une œuvre de bienfaisance. On a décidé d'ériger une statue sur cette place ; j'ai souscrit pour cent euros. Souscrire à un emprunt public.*

Spécialt. ÉDITION. S'engager à acquérir à un prix convenu d'avance un ou plusieurs exemplaires d'un ouvrage à paraître, parfois en versant un acompte. *Souscrire à une publication.*

2. Fig. Donner son approbation à quelque chose, y consentir. *Je souscris à tout ce que vous dites. Ils ont souscrit à cette proposition, à cet arrangement. Je n'y souscrirai pas.*

**\*SOUS-CUTANÉ, -ÉE** adj. (pl. *Sous-cutanés, -ées*). XVIII<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *cutané*.

ANAT. MÉD. Qui est situé sous la peau ; qui se pratique sous la peau. *Tissu sous-cutané. Abcès, kyste sous-cutané. Implant sous-cutané. Une injection sous-cutanée.*

**\*SOUS-DÉVELOPPÉ, -ÉE** adj. (pl. *Sous-développés, -ées*). XX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *développé I*, sur le modèle de l'anglais *underdeveloped*.

ÉCON. S'est dit d'un pays dont la croissance industrielle, les infrastructures économiques et sociales, les ressources ne suffisent pas à assurer à la population un niveau de vie comparable à celui des pays industrialisés. Par méton. *Une économie sous-développée.*

**\*SOUS-DÉVELOPPEMENT** n. m. (pl. *Sous-développements*). XX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sous-développé*, sur le modèle de *développement*.

ÉCON. État d'un pays sous-développé.

**SOUS-DIACONAT** n. m. (pl. *Sous-diaconats*). XVII<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *diaconat*, sur le modèle du latin *subdiaconatus*.

RELIG. CHRÉTIENNE. Dans la hiérarchie des Églises catholique et orthodoxe, degré qui précède le diaconat. *Le sous-diaconat a disparu dans l'Église latine depuis le concile de Vatican II, mais demeure dans les Églises catholiques orientales. Recevoir le sous-diaconat.*

**SOUS-DIACRE** n. m. (pl. *Sous-diacres*). XII<sup>e</sup> siècle, *subdiacre* ; XVII<sup>e</sup> siècle, *sous-diacre*. Composé de *sous-* et de *diacre*, sur le modèle du latin *subdiaconus*.

RELIG. CHRÉTIENNE. Dans la hiérarchie des Églises catholique et orthodoxe, fidèle ayant reçu le sous-diaconat.

**SOUS-DIRECTEUR, -TRICE** n. (pl. *Sous-directeurs, -trices*). XVIII<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *directeur*.

Celui, celle qui seconde un directeur ou une directrice.

**SOUS-DOMINANTE** n. f. (pl. *Sous-dominantes*). XVIII<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *dominante*.

MUS. Quatrième degré de la gamme diatonique. *Dans la gamme de do majeur, fa est la sous-dominante. La tonique, la sous-dominante et la dominante constituent les trois notes tonales d'une gamme.*

**\*SOUS-DURAL, -ALE** adj. (pl. *Sous-duraux, -ales*). XX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *dural*, tiré de *dure* (-mère).

ANAT. Qui se situe sous la dure-mère. *Un hématome sous-dural.*

**\*SOUS-EFFECTIF** n. m. (pl. *Sous-effectifs*). XX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et d'*effectif II*.

Situation d'un personnel, d'une équipe de travail qui se trouve en nombre insuffisant pour accomplir correctement sa tâche. Être en sous-effectif. Le sous-effectif nuit à la productivité de cette entreprise.

**\*SOUS-EMBRANCHEMENT** n. m. (pl. *Sous-embranchements*). XIX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et d'*embranchement*.

SC. NAT. Partie d'un embranchement, qui renferme plusieurs superclasses. *Les Vertébrés se divisent en deux sous-embranchements.*

**\*SOUS-EMPLOI** n. m. (pl. *Sous-emplois*). XX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et d'*emploi*.

ÉCON. Situation d'une économie dans laquelle seule une partie de la main-d'œuvre disponible est employée ; situation d'une personne ou d'une catégorie de personnes dont le temps de travail est inférieur à ce qu'elle souhaiterait. *Keynes considérerait qu'il est plus réaliste de rechercher l'équilibre économique dans le sous-emploi que dans le plein emploi. Le sous-emploi des jeunes diplômés.*

Par ext. Utilisation insuffisante des capacités d'une personne, des ressources qu'offre une chose. *A ce poste, il est dans une situation de sous-emploi. Le sous-emploi d'une machine, de locaux.*

**\*SOUS-EMPLOYER** v. tr. (se conjugue comme *Broyer*). XX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et d'*employer*.

ÉCON. Employer seulement une partie de la main-d'œuvre disponible ; employer une personne ou une catégorie de personnes pour un temps de travail moindre que ce qu'elle souhaiterait.

Par ext. Utiliser insuffisamment les possibilités d'une personne ou d'une chose. *Il est sous-employé dans cette fonction. Il est dommage de sous-employer cet appareil.*

**\*SOUS-ENSEMBLE** n. m. (pl. *Sous-ensembles*). XX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et d'*ensemble II*.

Subdivision d'un ensemble. *Les langues germaniques, les langues romanes sont deux sous-ensembles des langues indo-européennes.*

Spécialt. MATH. Ensemble constitué d'éléments d'un premier ensemble (on dit aussi *Partie d'un ensemble*). *Sous-ensemble flou*, voir *Flou*.

Titre célèbre : *Les Sous-ensembles flous*, de Jacques Laurent (1981).

**SOUS-ENTENDRE** v. tr. (se conjugue comme *Attendre*). XVII<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et d'*entendre*.

Laisser entendre une chose sans la dire, la suggérer sans l'exprimer franchement ; insinuer. *Il sous-entend que vous l'avez volé. Que sous-entendez-vous, que sous-entendent vos propos ? Au participe passé. Il était sous-entendu que vous étiez invité.*

Par ext. Dans un texte, un propos, faire l'économie d'un élément que l'on peut facilement suppléer. *Sous-entendre la préposition dans une énumération. Au participe passé, adjt. Une clause sous-entendue. Dans cette phrase, le complément d'objet est sous-entendu.*

Fig. Impliquer. *Une telle réussite sous-entend beaucoup de travail.*

**\*SOUS-ENTENDU** n. m. (pl. *Sous-entendus*). XVII<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et d'*entendu*, participe passé d'*entendre*.

Propos par lequel on suggère une chose de façon indirecte, allusive, souvent dans une intention malveillante ou grivoise. *Il n'ose dire ce qu'il pense mais multiplie les sous-entendus. J'ai bien saisi vos sous-entendus. Cette chanson est pleine de sous-entendus égrillards.*

**\*SOUS-ÉQUIPÉ, -ÉE** adj. (pl. *Sous-équipés, -ées*). XX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et d'*équipé*.

Se dit d'une personne, d'une collectivité, etc. qui ne possède pas des équipements, des matériels, des infrastructures en quantité insuffisante. *Vous êtes sous-équipé pour une telle expédition. Une armée sous-équipée. Cette commune est sous-équipée en transports publics. Un atelier sous-équipé.*

**\*SOUS-ÉQUIPEMENT** n. m. (pl. *Sous-équipements*). XX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et d'*équipement*.

État d'une personne, d'une collectivité, etc. sous-équipée. *Le sous-équipement scolaire, hospitalier, hôtelier d'une ville. Le sous-équipement d'un service.*

**\*SOUS-ESPÈCE** n. f. (pl. *Sous-espèces*). XIX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et d'*espèce*.

SC. NAT. Population qui, au sein d'une espèce, possède un ou plusieurs caractères héréditaires distinctifs, et vit généralement dans une aire géographique délimitée. *Le tigre du Bengale, le tigre de Sibérie et le tigre de Sumatra sont trois sous-espèces de tigres. En botanique, une sous-espèce peut être divisée en variétés.*

**\*SOUS-ESTIMATION** n. f. (pl. *Sous-estimations*). XIX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et d'*estimation*.

Action de sous-estimer un bien matériel. *La sous-estimation d'un patrimoine.*

Fig. *La sous-estimation d'un risque. La sous-estimation d'un adversaire.*

**SOUS-ESTIMER** v. tr. XIX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et d'*estimer*.

Estimer un bien matériel à une somme inférieure à sa valeur réelle. *On le soupçonne d'avoir sous-estimé son patrimoine dans sa déclaration fiscale. Sous-estimer des meubles, des tableaux.*

Fig. Apprécier quelque chose ou quelqu'un en deçà de son importance, de son mérite. *J'avais sous-estimé sa bravoure, sa rancune. Vous sous-estimez l'ampleur des dégâts. Sous-estimer ses concurrents.* Pron. *Il met de la coquetterie à se sous-estimer.*

**\*SOUS-ÉVALUATION** n. f. (pl. *Sous-évaluations*). XX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sous-évaluer*.

Action de sous-évaluer quelque chose. *La sous-évaluation d'une propriété foncière.*

**\*SOUS-ÉVALUER** v. tr. XIX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et d'*évaluer*.

Évaluer quelque chose en deçà de sa valeur, sa grandeur réelle. *Sous-évaluer un terrain, un bien. Sous-évaluer sa fortune. Sous-évaluer une distance, le temps que prend une tâche.* Fig. *Ne sous-évaluez pas les risques de cette mission.*

**\*SOUS-EXPLOITATION** n. f. (pl. *Sous-exploitations*). XX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sous-exploiter*.

Action de sous-exploiter quelque chose. *La sous-exploitation des ressources énergétiques d'un pays.*

**\*SOUS-EXPLOITER** v. tr. XX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et d'*exploiter*.

Faire valoir un bien de façon insuffisante ; ne pas tirer le meilleur parti de quelque chose (surtout au participe passé, adjt). *Sous-exploiter un domaine agricole. Un gisement de gaz sous-exploité. L'espace est sous-exploité dans cet atelier. Une salle de spectacles sous-exploitée.* Fig. *Des talents sous-exploités.*

**\*SOUS-EXPOSER** v. tr. XIX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et d'*exposer*.

PHOT. Soumettre une surface sensible à un rayonnement lumineux trop faible pour que la photographie soit suffisamment claire. Surtout au participe passé, adjt. *Un film sous-exposé.* Par méton. *Ce cliché est sous-exposé, on distingue très mal les personnages.*

**\*SOUS-EXPOSITION** n. f. (pl. *Sous-expositions*). XX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et d'*exposition*.

PHOT. Le fait, pour une surface sensible, d'être sous-exposée.

**SOUS-FAÎTAGE** ou **SOUS-FAÎTE** n. m. (pl. *Sous-fâitages* ou *Sous-fâites*). XVII<sup>e</sup> siècle, pour *sous-fâite* ; XIX<sup>e</sup> siècle, pour *sous-fâitage*. Composé de *sous-* et de *fâitage* ou *fâite*.

BÂT. Dans certaines charpentes, poutre horizontale située entre deux poinçons et reliée au fâitage par des entretoises ou des croix de Saint-André.

**\*SOUS-FAMILLE** n. f. (pl. *Sous-familles*). XIX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *famille*.

Dans diverses classifications, subdivision d'une famille. *Les langues scandinaves constituent une sous-famille des langues germaniques. Une sous-famille de protéines.*

Spécialt. SC. NAT. Partie d'une famille, qui renferme plusieurs genres. *Les Bovins sont une sous-famille des Bovidés.*

**\*SOUS-FIFRE** n. m. (pl. *Sous-fifres*). XX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *fifre*.

Fam. et péj. Celui, celle qui n'a pas de pouvoir de décision, subalterne. *Il n'a eu affaire qu'à un sous-fifre.*

**SOUS-GARDE** n. f. (pl. *Sous-gardes*). XVII<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *garde* I.

ARMES À FEU. Partie métallique d'un pistolet ou d'un fusil qui entoure la détente.

Par méton. S'emploie parfois dans le sens de *Pontet*.

**SOUS-GENRE** n. m. (pl. *Sous-genres*). XIX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *genre*.

Subdivision d'un genre d'êtres ou de choses. *Le roman épistolaire, le roman d'apprentissage sont des sous-genres du roman.*

Spécialt. SC. NAT. Partie d'un genre, qui renferme plusieurs espèces. *Les glossines se répartissent en trois sous-genres en fonction de leur distribution géographique, du milieu où elles vivent et de leurs caractères morphologiques.*

**\*SOUS-GLACIAIRE** adj. (pl. *Sous-glaciaires*). XX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *glaciaire*.

GÉOMORPHOLOGIE. Qui se trouve ou se produit sous un glacier. *Un torrent sous-glaciaire. Une éruption sous-glaciaire.*

**SOUS-GORGE** n. f. (pl. *Sous-gorges*). XVII<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *gorge*.

ÉQUIT. Courroie du filet qui passe sous la gorge du cheval.

**\*SOUS-GOUVERNEUR** n. m. (pl. *Sous-gouverneurs*). XVII<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *gouverneur*.

Gouverneur en second. Ne s'emploie guère aujourd'hui que pour désigner une personne placée sous l'autorité immédiate du gouverneur dans certaines institutions financières. *Les sous-gouverneurs de la Banque de France, de la Banque du Canada.*

**\*SOUS-GROUPE** n. m. (pl. *Sous-groupes*). XIX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *groupe*.

Subdivision d'un groupe d'êtres ou de choses. *Le professeur a distribué un sujet d'exposé à chaque sous-groupe d'élèves. Le cananéen est un sous-groupe des langues sémitiques.*

Spécialt. MATH. Sous-ensemble stable d'un groupe, qui constitue lui-même un groupe.

**\*SOUS-HOMME** n. m. (pl. *Sous-hommes*). XX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et d'*homme*.

Personne que l'on estime privée des qualités constitutives de l'être humain. *La notion de sous-homme (« Untermensch » en allemand) a été théorisée par l'idéologie nazie et a servi de fondement à la politique d'extermination des Juifs.*

**\*SOUS-INFORMATION** n. f. (pl. *Sous-informations*). XX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et d'*information*.

Le fait d'être sous-informé.

**\*SOUS-INFORMÉ, -ÉE** adj. (pl. *Sous-informés, -ées*). XX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et d'*informé*, participe passé d'*informer*.

Se dit d'une collectivité ou d'une personne qui ne reçoit pas toutes les informations qu'elle serait en droit d'avoir. *Des consommateurs sous-informés.*

**\*SOUS-INTENDANT, -ANTE** n. (pl. *Sous-intendants, -antes*). XIX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et d'*intendant*.

Celui, celle qui seconde un intendant ou une intendante. *Le sous-intendant d'un domaine. Un sous-intendant dans l'armée.*

**SOUS-JACENT, -ENTE** adj. (pl. *Sous-jacents, -entes*). XIX<sup>e</sup> siècle. Réfection de l'ancienne forme *subsequent*, elle-même composée à partir du latin *sub*, « sous, dessous », et *jacens*, participe présent de *jacere*, « être étendu ».

Se dit de ce qui se trouve, s'étend sous autre chose. *Une lésion de la peau et des tissus sous-jacents.*

Fig. Qui transparait, se laisse deviner. *Dans son hommage, on sentait une jalousie sous-jacente.*

Spécialt. MATH. Se dit d'un sous-ensemble dans lequel ne s'appliquent pas toutes les lois de composition de l'ensemble auquel il appartient.

**SOUS-LIEUTENANT, -ANTE** n. (pl. *Sous-lieutenants, -antes*). XV<sup>e</sup> siècle, au sens de « remplaçant d'un lieutenant de justice » ; XVII<sup>e</sup> siècle, au sens actuel. Composé de *sous-* et de *lieutenant*.

Dans l'armée de terre, l'armée de l'air et la gendarmerie, officier subalterne dont le grade est immédiatement inférieur à celui du lieutenant. *Les élèves de Saint-Cyr sont nommés sous-lieutenants lors de leur troisième année de scolarité.*

**SOUS-LOCATAIRE** n. (pl. *Sous-locataires*). XVI<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *locataire*.

Personne qui sous-loue un bien immeuble en versant une somme déterminée au locataire.

**SOUS-LOCATION** n. f. (pl. *Sous-locations*). XIX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *location*.

Action de sous-louer un bien immeuble ; résultat de cette action.

**SOUS-LOUER** v. tr. XVI<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *louer* II.

1. Donner en location à quelqu'un un bien immeuble dont on est soi-même locataire. *J'ai sous-loué mon appartement pendant les vacances. Il est interdit de sous-louer des terres agricoles.*

2. Prendre en location un bien immeuble en versant une somme déterminée au locataire. *Il sous-loue une chambre dans la maison de son oncle.*

**I. SOUS-MAIN (EN)** loc. adv. XVI<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous* I et de *main*.

Secrètement, en cachette. *Traiter une affaire en sous-main. Il a reçu de l'argent en sous-main.* (On disait aussi *Sous main*.)

**II. SOUS-MAIN** n. m. (pl. *Sous-mains*). XIX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *main*.

Accessoire de bureau constitué d'un grand rectangle de cuir, de carton ou d'une autre matière, sur lequel on place son papier pour écrire. *Un sous-main en maroquin. Un sous-main à rabat. Des sous-mains garnis de buvard.*

**SOUS-MAÎTRE, SOUS-MAÎTRESSE** ◇ n. (pl. *Sous-mâîtres, sous-mâîtresses*). XV<sup>e</sup> siècle, *sous-mâître* ; XVIII<sup>e</sup> siècle, *sous-mâîtresse*. Composé de *sous-* et de *maître, maîtresse* I.

Vieilli. 1. Assistant, assistante d'un maître, qui l'aidait à transmettre son savoir, à former les élèves. *Un sous-mâître de musique à la Chapelle royale.* Spécialt. Celui, celle qui, dans une institution scolaire, assistait les maîtres, les maîtresses. *Une sous-mâîtresse d'école. Un sous-mâître d'étude.*

Se rencontre encore, au masculin, dans la locution *Sous-mâître de manège*, sous-officier de l'armée de terre chargé de participer à la formation des cavaliers et au dressage des chevaux des sections équestres militaires.

Titre célèbre : *Histoire d'un sous-mâître*, d'Erckmann-Chatrian (1871).

2. N. f. Surveillante d'une maison de tolérance.

**SOUS-MARIN, -INE** adj. et n. (pl. *Sous-marins, -ines*). XVI<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *marin* I.

1. Adj. Qui se trouve sous la mer ; qui a lieu, s'effectue sous la mer. *Un relief sous-marin. Fosse sous-marine, abyssale. Plage sous-marine, voir Plage II. La flore, la faune sous-marine. Des câbles sous-marins. Un séisme sous-marin. Chasse, pêche, archéologie sous-marine. Plongée sous-marine, activité professionnelle ou sportive qui consiste à évoluer sous l'eau à une certaine profondeur pour pêcher, explorer les fonds. MILIT. Appareil d'écoute sous-marine, voir Écoute I.*

Par ext. Se dit d'une personne qui exerce une activité sous la mer, ou d'un objet, d'un appareil destiné à être utilisé sous la mer. *Un plongeur, un pêcheur sous-marin. Fusil sous-marin, voir Fusil. Grenade sous-marine, voir Grenade. Le bathyscaphe, le scaphandre sont des engins sous-marins.*

2. N. m. MARINE. Bâtiment de guerre conçu pour naviguer sous la surface de la mer. *Le capot, les ballasts, le kiosque, le périscope d'un sous-marin. Le sous-marin a plongé, a refait surface. Dans « Vingt Mille Lieues sous les mers », de Jules Verne, le sous-marin du capitaine Nemo se nomme le « Nautilus ». Une escadrille de sous-marins. Sous-marin à propulsion nucléaire ou, ellipt., sous-marin nucléaire, dont les moteurs fonctionnent grâce à des turbines alimentées par des réacteurs nucléaires. Contrairement aux sous-marins nucléaires d'attaque, les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins sont équipés d'armes nucléaires.*

Par ext. *La « Calypso » de Jacques-Yves Cousteau transportait de petits sous-marins destinés à l'exploration des fonds marins. Un sous-marin de poche.*

Fig. et fam. Personne qui s'introduit quelque part sans dévoiler son identité, le plus souvent à des fins d'espionnage. *Il a assisté en sous-marin à cette réunion.*

**\*SOUS-MARINIER, -IÈRE** n. (pl. *Sous-mariniers, -ières*). XX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sous-marin*.

MARINE. Membre de l'équipage d'un sous-marin.

**\*SOUS-MARQUE** n. f. (pl. *Sous-marques*). XX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *marque* I.

Marque commercialisée par une entreprise qui exploite par ailleurs une autre marque plus connue ou plus prestigieuse.

**SOUS-MAXILLAIRE** adj. (pl. *Sous-maxillaires*). XVIII<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *maxillaire*.

ANAT. Qui est situé sous la mandibule. *Glande sous-maxillaire.*

\***SOUS-MINISTRE** n. (pl. *Sous-ministres*). XVI<sup>e</sup> siècle, *sousministre*, au sens de « serviteur » ; XVII<sup>e</sup> siècle, au sens actuel. Composé de *sous-* et de *ministre*.

Au Canada, haut fonctionnaire chargé de l'administration d'un ministère, sous la direction du ministre.

**SOUS-MULTIPLE** n. m. (pl. *Sous-multiples*). XVI<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *multiple*.

ARITHM. Nombre entier qui se trouve compris plusieurs fois exactement dans un nombre plus grand. *Quatre est un sous-multiple de douze. Dix a trois sous-multiples, un, deux et cinq. Les sous-multiples sont plutôt appelés aujourd'hui « diviseurs ».*

Par ext. Division d'une unité de mesure. *Le décimètre et le centimètre sont des sous-multiples du mètre.*

\***SOUS-MUNITIONS** n. f. pl. XX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *munition*, au pluriel.

MILIT. Projectiles contenus dans un missile, un obus, etc., qui sont libérés en vol et se dispersent sur un large périmètre. *Un pourcentage élevé des sous-munitions n'explose pas en touchant le sol, ce qui représente un danger durable pour les populations civiles. Bombe, engin à sous-munitions. Les armes à sous-munitions ont été interdites par la convention d'Oslo de 2008.*

\***SOUS-NAPPE** n. f. (pl. *Sous-nappes*). XIX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *nappe*.

Tissu que l'on place sous une nappe pour protéger la table. *Une sous-nappe en molleton.*

**SOUS-NORMALE** n. f. (pl. *Sous-normales*). XVIII<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *normal*, au féminin, dans l'expression (*ligne*) *normale*.

GÉOM. Segment d'un axe dont une extrémité est la projection d'un point d'une courbe sur cet axe, et l'autre est l'intersection entre l'axe et la normale à la courbe en ce point.

\***SOUS-OCCIPITAL, -ALE** adj. (pl. *Sous-occipitaux, -ales*). XVIII<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et d'*occipital*.

ANAT. MÉD. Qui est situé sous l'occiput ; qui se pratique sous l'occiput. *Les muscles sous-occipitaux. Une ponction sous-occipitale.*

**SOUS-ŒUVRE (EN)** loc. adv. et adj. XVIII<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et d'*œuvre*.

BÂT. Dans les assises, les fondations d'un bâtiment. *Travailler en sous-œuvre. Reprendre en sous-œuvre un bâtiment, un mur*, en réparer les fondations, sans l'abattre et en le soutenant (on dit aussi *Reprendre sous œuvre*). *Maçonnerie en sous-œuvre.*

**SOUS-OFFICIER** n. m. (pl. *Sous-officiers*). XVIII<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et d'*officier II*.

Militaire qui, dans la hiérarchie des grades, se situe entre un homme du rang et un officier. *Dans l'infanterie, les sous-officiers les moins gradés sont les sergents. Sous-officier de cavalerie, d'artillerie. Sous-officier d'active, de réserve.*

\***SOUS-ORBITAIRE** adj. (pl. *Sous-orbitaires*). XVIII<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et d'*orbitaire*.

ANAT. Qui se situe sous l'orbite de l'œil. *Nerf sous-orbitaire.*

\***SOUS-ORBITAL, -ALE** adj. (pl. *Sous-orbitaux, -ales*). XX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et d'*orbital*.

ASTRONAUTIQUE. Relatif au mouvement, à la trajectoire d'un engin qui n'atteint pas la vitesse de satellisation et ne se place pas en orbite. *Un vol sous-orbital.*

**SOUS-ORDRE** n. m. (pl. *Sous-ordres*). XVII<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et d'*ordre*.

1. Vieilli. Subordonné, personne qui travaille sous l'autorité de quelqu'un. *Ceux qui sont à la tête d'une administration sont responsables de leurs sous-ordres. Travailler en sous-ordre*, sous la direction d'un supérieur.

2. DROIT. *Bénéficiaire en sous-ordre*, personne désignée par le souscripteur d'une assurance sur la vie pour toucher le capital de cette assurance si le bénéficiaire principal meurt avant lui.

3. SC. NAT. Partie d'un ordre, qui renferme plusieurs superfamilles. *Le sous-ordre des Sauriens appartient à l'ordre des Squamates.*

\***SOUS-PALAN (EN)** loc. adj. XIX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *palan*.

MARINE. Se dit d'un mode de livraison dans lequel les marchandises sont déposées sous l'appareil de levage placé au bord du quai pour le chargement ou le déchargement. *Un contrat de livraison en sous-palan. Dans le cas d'un chargement en sous-palan, le navire supporte les frais d'embarquement de la marchandise.*

\***SOUS-PAYER** v. tr. (se conjugue comme *Balayer*). XX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *payer*.

Payer insuffisamment quelqu'un. *Il sous-paie ses employés. Au participe passé, adjt. Des ouvriers sous-payés.*

\***SOUS-PEUPLÉ, -ÉE** adj. (pl. *Sous-peuplé, -ées*). XX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *peuplé*.

Où il n'y a pas assez d'habitants, où vit un nombre limité de personnes. *Une région sous-peuplée.*

\***SOUS-PEUPEMENT** n. m. (pl. *Sous-peuplements*). XX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *peuplement*.

État, situation d'un lieu sous-peuplé.

**SOUS-PIED** n. m. (pl. *Sous-pieds*). XV<sup>e</sup> siècle, au sens de « marchepied » ; XIX<sup>e</sup> siècle, au sens actuel. Composé de *sous-* et de  *pied*.

TEXTILE. Bande d'étoffe élastique, cousue au bas d'un pantalon, d'une guêtre et qui, passant sous le pied ou sous la chaussure, permet de tendre la jambe du pantalon, la guêtre et les empêche de remonter. *Les sous-pieds d'un pantalon fuseau.*

\***SOUS-PRÉFECTORAL, -ALE** adj. (pl. *Sous-préfectoraux, -ales*). XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sous-préfecture*.

Relatif à une sous-préfecture, à un sous-préfet ; qui en émane. *L'administration sous-préfectorale. Arrêté sous-préfectoral.*

**SOUS-PRÉFECTURE** n. f. (pl. *Sous-préfectures*). XVIII<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *préfecture*.

Charge de sous-préfet ; période pendant laquelle s'exerce cette charge. *Obtenir une sous-préfecture. Sa sous-préfecture n'aura duré qu'un an.*

Par méton. Étendue de territoire qu'administre un sous-préfet et qui correspond à un arrondissement ; chef-lieu de cet arrondissement. *La sous-préfecture de Cayenne est la plus étendue de France. Saumur, Cholet et Segré sont les trois sous-préfectures du département de Maine-et-Loire.*

Désigne aussi les services administratifs placés sous l'autorité du sous-préfet, ainsi que le bâtiment qui les abrite. *La sous-préfecture délivre les titres de séjour. Les jardins de la sous-préfecture sont ouverts au public.*

**SOUS-PRÉFET** n. m. (pl. *Sous-préfets*). XVII<sup>e</sup> siècle, pour désigner un haut fonctionnaire de la Rome antique ; XVIII<sup>e</sup> siècle, au sens actuel. Composé de *sous-* et de *préfet*.

Haut fonctionnaire membre du corps préfectoral, qui assiste le préfet dans l'accomplissement de ses fonctions, en étant notamment chargé de l'administration d'un arrondissement. *Monsieur le sous-préfet, Madame le sous-préfet. Les sous-préfets d'arrondissement du département de l'Indre. Le sous-préfet d'Autun, de Dieppe.* (On rencontre aussi le féminin *Sous-préfète*.)

Titre célèbre : « Le Sous-préfet aux champs », conte des *Lettres de mon moulin*, d'Alphonse Daudet (1866).

**\*SOUS-PRÉFÈTE** n. f. (pl. *Sous-préfètes*). XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sous-préfet*.

Épouse d'un sous-préfet. *Madame la sous-préfète recevra tel jour.*

**\*SOUS-PRODUCTION** n. f. (pl. *Sous-productions*). XX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *production*.

ÉCON. Production insuffisante, inférieure à la demande. *Une révolte provoquée par la sous-production de blé.*

**\*SOUS-PRODUIT** n. m. (pl. *Sous-produits*). XIX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *produit*.

Produit secondaire obtenu au cours de l'élaboration d'un autre produit. *La mélasse est un sous-produit du raffinage de la canne à sucre. Un sous-produit pétrolier.* Par ext. *Certains sous-produits issus de démolitions peuvent être utilisés comme matériaux de remblai.*

Fig. et péj. Imitation médiocre, chose de piètre qualité. *Ce film n'est qu'un sous-produit du genre.*

**\*SOUS-PROGRAMME** n. m. (pl. *Sous-programmes*). XX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *programme*.

INFORM. Suite d'instructions constituant un sous-ensemble réutilisable en divers endroits d'un programme ou dans différents programmes.

**\*SOUS-PROLÉTAIRE** n. (pl. *Sous-prolétaires*). XX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *prolétaire*.

Personne qui fait partie du sous-prolétariat. *La révolte des sous-prolétaires.*

**\*SOUS-PROLÉTARIAT** n. m. (pl. *Sous-prolétariats*). XX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *prolétariat*.

Catégorie constituée par les prolétaires les plus exploités, qu'aucune loi ne protège dans l'exercice de leur travail. *Le sous-prolétariat urbain.* Spécialt. Dans la doctrine marxiste, partie la plus misérable de la société, dénuée de conscience politique (on emploie aussi parfois la forme allemande *Lumpenproletariat*).

**SOUS-PUBIEN, -ENNE** adj. (pl. *Sous-pubiens, -ennes*). XIX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *pubien*.

ANAT. Qui est situé sous le pubis.

**\*SOUS-PULL** n. m. (pl. *Sous-pulls*). XX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *pull*, forme abrégée de *pull-over*.

Vêtement fin, généralement étroit et à col montant, qui se porte sous un autre vêtement plus épais pour se protéger du froid. *Un sous-pull en acrylique, en coton.*

**\*SOUS-QUALIFIÉ, -ÉE** adj. (pl. *Sous-qualifiés, -ées*). XX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *qualifié*.

Qui n'a pas la qualification ni le niveau d'études nécessaires à un emploi déterminé. *Il est sous-qualifié pour ce poste.*

**\*SOUS-SCAPULAIRE** adj. (pl. *Sous-scapulaires*). XVII<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *scapulaire II*.

ANAT. Qui est situé au niveau de la face antérieure de l'omoplate, ou qui se rapporte à cette partie du corps. *L'artère sous-scapulaire. Le muscle sous-scapulaire.*

**SOUS-SECRÉTAIRE** n. (pl. *Sous-secrétaires*). XVII<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *secrétaire*.

Titre donné à la personne qui est placée sous l'autorité d'un secrétaire. *Le sous-secrétaire général des Nations unies aux droits de l'homme.*

Spécialt. *Sous-secrétaire d'État*, a désigné en France, entre 1815 et 1958, un membre du gouvernement qui était l'adjoint d'un ministre. *Le titre de sous-secrétaire d'État fut définitivement remplacé sous la V<sup>e</sup> République par celui de secrétaire d'État.*

(Lorsqu'une femme porte un tel titre, *Sous-secrétaire* pourra être employé au féminin comme au masculin.)

**SOUS-SECRÉTARIAT** n. m. (pl. *Sous-secrétariats*). XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sous-secrétaire*.

Charge de sous-secrétaire ; service qui est sous la responsabilité de ce dernier ou local où se trouve ce service.

Spécialt. *Sous-secrétariat d'État*, en France, entre 1815 et 1958, fonction de sous-secrétaire d'État et, par ext., service qui dépendait de lui. *Charles de Gaulle nommé en juin 1940 au sous-secrétariat d'État à la Défense nationale et à la Guerre dans le cabinet Paul Reynaud.*

**SOUS-SEING** (g ne se fait pas entendre) n. m. (pl. *Sous-seings*). XVIII<sup>e</sup> siècle. Forme abrégée de la locution *acte sous seing privé*.

DROIT. Acte établi entre des particuliers, sans l'intervention d'un officier public (on dit plutôt aujourd'hui *Acte sous seing privé*). *Signer un sous-seing.*

**SOUSSIGNÉ, -ÉE** adj. XVI<sup>e</sup> siècle. Participe passé de l'ancien français *sousigner*, « souscrire », emprunté du latin *subsignare*, « inscrire en bas, à la suite », lui-même composé de *sub*, « sous, dessous », et *signare*, « marquer d'un signe ».

Dont la signature est inscrite plus bas dans le texte. Ne s'emploie guère que dans des formules du langage administratif et juridique. *Je soussigné reconnais, déclare... Je soussignée, madame X, certifie sur l'honneur... Nous soussignés sommes convenus de...*

Subst. *Le soussigné, la soussignée, les soussignés*, la personne ou les personnes qui ont signé au bas d'un document.

**SOUS-SOL** n. m. (pl. *Sous-sols*). XIX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *sol I*.

1. Couche de terrain, plus ou moins profonde, située sous le sol. *Le sous-sol argileux d'une parcelle, d'un champ. Extraire les richesses d'un sous-sol.*

Spécialt. GÉOMORPHOLOGIE. Partie de l'écorce terrestre, située sous le sol, qui n'est constituée que de roches. *Un sous-sol granitique.*

2. Partie d'une construction située au-dessous du niveau du sol, par opposition au rez-de-chaussée ou aux étages. *Les archives se trouvent au sous-sol. Premier, deuxième, troisième sous-sol.* Loc. *En sous-sol*, à ce niveau. *Un appartement disposant d'une place de stationnement en sous-sol.*

Par méton. Local, pièce aménagés dans cette partie. *Aérer le sous-sol. Sortir la voiture du sous-sol.*

Titre célèbre : *Mélodie en sous-sol*, film d'Henri Verneuil (1963).

**\*SOUS-SOLEUSE** n. f. (pl. *Sous-soleuses*). XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sous-sol*.

AGRIC. Charrue munie d'un ou de plusieurs socs étroits permettant de fendre et de remuer la terre en profondeur sans la remonter à la surface.

**\*SOUS-STATION** n. f. (pl. *Sous-stations*). XIX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *station*.

ÉLECTR. Bâtiment dans lequel deux parties d'un réseau sont interconnectées et, par méton., ensemble des installations qui s'y trouvent. *Certaines sous-stations alimentant en électricité le réseau de la Compagnie du chemin de fer métropolitain de Paris sont classées monuments historiques.*

**\*SOUS-SYSTÈME** n. m. (pl. *Sous-systèmes*). XX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *système*.

Partie d'un système plus important ou système secondaire.

**SOUS-TANGENTE** n. f. (pl. *Sous-tangentes*). XVII<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *tangent*, au féminin.

GÉOM. Segment d'un axe dont une extrémité est la projection d'un point d'une courbe sur cet axe, et l'autre est l'intersection entre la tangente à la courbe en ce point et l'axe. *La courbe représentant la fonction exponentielle a, en tous points, une sous-tangente de longueur constante.*

**\*SOUS-TASSE** n. f. (pl. *Sous-tasses*). XVII<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *tasse*.

Petite assiette plate ordinairement placée sous une tasse (on dit aussi *Soucoupe*). *Une sous-tasse en porcelaine.*

**SOUS-TENDRE** v. tr. (se conjugue comme *Attendre*). XVII<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *tendre II*.

1. GÉOM. En parlant d'une corde, joindre les extrémités d'un arc. *La corde qui, dans un cercle, sous-tend un arc de soixante degrés a une longueur égale à celle du rayon.*

2. Fig. Servir de base à une théorie, à un principe, etc., en être à l'origine. *Le postulat qui sous-tend ce raisonnement est faux. Une vision humaniste sous-tend son plaidoyer.*

**\*SOUS-TITRAGE** n. m. (pl. *Sous-titrages*). XX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sous-titrer*.

AUDIOVISUEL. Opération par laquelle on fait apparaître des sous-titres sur l'image d'un film, d'une émission, etc., le plus souvent en bas ; ensemble de ces sous-titres. *Sous-titrage par surimpression optique, sous-titrage électronique. Le sous-titrage pour les sourds et les malentendants.*

**SOUS-TITRE** n. m. (pl. *Sous-titres*). XIX<sup>e</sup> siècle, au sens 1 ; XX<sup>e</sup> siècle, au sens 2. Composé de *sous-* et de *titre*.

1. Mot ou groupe de mots qui constitue le titre secondaire d'un ouvrage, d'un texte et qui est placé sous le titre principal. *Un sous-titre précise souvent le contenu ou le genre d'un livre. « Le Rouge et le Noir » a pour sous-titre « Chronique de 1830 ». Le sous-titre d'un article. Par anal. Le sous-titre d'un tableau, d'un film.*

2. AUDIOVISUEL. Texte qui s'affiche, le plus souvent au bas de l'écran, et qui constitue une traduction ou une transcription simultanée des dialogues ou des éléments sonores d'un film, d'une émission, etc. *Ce disque vidéo propose des sous-titres dans différentes langues.*

**\*SOUS-TITRER** v. tr. XX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sous-titre*.

1. Mettre un sous-titre à un ouvrage, à un texte.

2. AUDIOVISUEL. Ajouter des sous-titres à un film, à une émission, etc. *Sous-titrer un documentaire.* Au participe passé, adjt. *Un film en version originale sous-titrée en français* ou, ellipt., *en version originale sous-titrée* (par abréviation *V.O.S.T.*).

**\*SOUS-TONIQUE** n. f. (pl. *Sous-toniques*). XVIII<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *tonique II*.

MUS. Désigne le septième degré d'une gamme quand il est séparé de la tonique par un ton entier, et non par un demi-ton comme l'est la note sensible. *La sous-tonique est employée dans le chant grégorien ou dans certains types de musique modale.*

**\*SOUS-TRACTIF, -IVE** (le second *s* se fait entendre) adj. XVII<sup>e</sup> siècle. Dérivé savant de *soustraire*.

MATH. Relatif à la soustraction ; qui indique la soustraction. *Un calcul soustractif. Le signe soustractif est noté – et se lit « moins ».*

**SOUSTRAC- TION** (le second *s* se fait entendre) n. f. XII<sup>e</sup> siècle, *subtractium* ; XV<sup>e</sup> siècle, *soustraction*. Emprunté du latin tardif *subtractio*, « action de se retirer », puis « soustraction », lui-même dérivé de *subtrahere*, « tirer par-dessous ; enlever, soustraire ».

Action de soustraire ou fait de se soustraire (rare).

Spécialt. DROIT. *La soustraction de pièces d'un dossier judiciaire constitue un délit. Un père condamné pour soustraction à ses obligations légales. La soustraction de mineurs, infraction qui consiste à retirer un enfant des mains de celui ou de ceux qui détiennent l'autorité parentale. – MATH. Une des quatre opérations de l'arithmétique ou de l'algèbre, consistant à retrancher un nombre d'un autre pour obtenir leur différence. Faire une soustraction. La soustraction est l'opération inverse de l'addition. La soustraction n'est ni commutative, ni associative. Soustraction de nombres entiers, de nombres complexes. Par ext. La soustraction de vecteurs, de polynômes.*

**SOUSTR- AIRE** (le second *s* se fait entendre) v. tr. (se conjugue comme *Traire*). XII<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *subtrahere*, « tirer par-dessous ; enlever, soustraire », lui-même composé de *sub*, « sous, dessous », et *trahere*, « tirer ».

1. Enlever, retirer quelque chose, le plus souvent par la ruse ou la fraude. *Le magicien a soustrait la carte à jouer sans que les enfants s'en aperçoivent. Il a soustrait du dossier les pièces les plus compromettantes. Elle aurait soustrait une somme d'argent importante à plusieurs personnes de son entourage, elle la leur aurait soutirée.*

Par ext. Protéger, garantir quelqu'un d'un danger, d'une menace ; faire qu'une personne échappe à une influence, à une obligation. *Cette manœuvre l'a soustrait à un grave*

*péris. Rien ne pourra le soustraire à ma fureur. Se soustraire à l'autorité paternelle. Soustraire un condamné à l'exécution de sa peine. Se soustraire à son devoir, à ses charges. Par anal. Cette mesure a eu pour effet de soustraire de la compétence de l'État la gestion de cette collectivité.*

Loc. *Soustraire quelqu'un ou quelque chose à la vue, aux regards de quelqu'un*, le lui cacher, empêcher qu'il ne le voie. *Soustraire ses positions à la vue de l'ennemi. Depuis ce scandale, il se soustrait aux regards de tous.*

**2. MATH.** Retrancher un nombre d'un autre. *Soustraire quatre de dix. Soustrayez les deux fractions. Soustraire une certaine somme du total.* Par ext. *Dans un calcul vectoriel, on soustrait un vecteur en ajoutant son opposé.*

**\*SOUS-TRAITANCE** n. f. (pl. *Sous-traitances*). XX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sous-traitant*.

DROIT. ÉCON. Opération qui consiste, pour une entreprise, à confier à un tiers la réalisation de tout ou partie des travaux ou des prestations qu'elle doit fournir à son client. *La société qui recourt à la sous-traitance est responsable devant son client du travail fourni par le sous-traitant qu'elle a engagé. Travailler en sous-traitance pour le compte d'un grand groupe industriel.*

**SOUS-TRAITANT** n. m. (pl. *Sous-traitants*). XVII<sup>e</sup> siècle. Participe présent substantivé de *sous-traiter*.

DROIT. ÉCON. Entreprise qui se charge d'exécuter certaines tâches pour le compte d'une autre à qui elles ont préalablement été confiées. *De nombreux sous-traitants collaborent à ce projet, travaillent sur ce chantier. Les sous-traitants de l'industrie aéronautique.* Adj. *Une firme sous-traitante.*

**SOUS-TRAITER** v. tr. XVII<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *traiter*.

DROIT. ÉCON. Céder à un tiers tout ou partie de l'exécution d'un contrat. *L'entreprise sous-traite la fabrication de ses pièces à un fournisseur étranger. Il a sous-traité les travaux de finition pour respecter les délais.* Au participe passé, adj. *Des tâches sous-traitées.*

Absolt. *Il a l'habitude de sous-traiter.*

**\*SOUS-UTILISER** v. tr. XX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et d'*utiliser*.

Utiliser quelque chose en deçà de ses capacités ou moins souvent qu'on le pourrait. *Sous-utiliser du matériel.* Surtout au participe passé, adj. *Des locaux sous-utilisés.*

**SOUS-VENTRIÈRE** n. f. (pl. *Sous-ventrières*). XIV<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *ventrière*.

Dans un harnais supportant un bât ou un attelage, sangle qui passe sous le ventre du cheval, de l'âne (on dit aussi, moins souvent, *Ventrière*). *La sous-ventrière empêche le harnais de tourner ou le véhicule de basculer vers l'arrière. Un bât muni de deux sous-ventrières.*

Par anal. Pop. et vieilli. Ceinture. Surtout dans l'expression *Manger à s'en faire péter la sous-ventrière*, manger gloutonnement, avec excès.

**\*SOUS-VERRE** ◇ n. m. inv. XX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *verre*.

Objet composé d'une plaque de verre et d'un support rigide entre lesquels on place un dessin, une reproduction, etc. ; l'ensemble ainsi constitué. *Mettre une photographie, une gravure, un diplôme dans un sous-verre. Accrocher des sous-verre au mur.*

**\*SOUS-VÊTEMENT** n. m. (pl. *Sous-vêtements*). XX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *vêtement*.

Pièce d'habillement qui se porte sous les vêtements, le plus souvent à même la peau. *Un sous-vêtement de coton, en soie. Le collant, le soutien-gorge, le corset sont des sous-vêtements féminins.*

**\*SOUS-VIRAGE** n. m. (pl. *Sous-virages*). XX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sous-virer*.

AUTOMOBILE. Le fait de sous-virer, par opposition à *Survirage*.

**\*SOUS-VIRER** v. intr. XX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sous-* et de *virer*.

AUTOMOBILE. En parlant d'un véhicule, être dévié involontairement vers l'extérieur d'un virage, faute d'une adhérence suffisante des roues avant, par opposition à *Survirer*. *Les voitures dont les roues motrices sont situées à l'avant ont tendance à sous-virer.*

**SOUTACHE** n. f. XIX<sup>e</sup> siècle. Emprunté du hongrois *sujtas*, « bordure ».

Anciennt. Tresse de galon qui ornait le shako et l'uniforme des hussards.

Par ext. Ouvrage de passementerie étroit, en laine, en soie, etc., que l'on coud sur un vêtement, un tissu, et qui sert d'ornement. *Une bobine de soutache. Des manches d'uniforme garnies de soutaches dorées. Les soutaches d'un bustier. Un abat-jour décoré d'une soutache.*

**SOUTACHER** v. tr. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *soutache*.

Garnir d'une ou de plusieurs soutaches. Surtout au participe passé. *Une veste noire soutachée d'or.*

**SOUTANE** n. f. XVI<sup>e</sup> siècle. Emprunté de l'italien *sottana*, « jupe », dérivé de *sottano*, « vêtement de dessous », forme substantivée de l'adjectif *sottano*, « inférieur, mis dessous », issu du latin populaire *\*subtanus*, de même sens, lui-même dérivé de *subtus*, « en dessous, par-dessous ».

LITURG. CHRÉTIENNE. Vêtement ecclésiastique à manches longues, boutonné de haut en bas sur le devant et tombant jusqu'aux pieds. *La soutane blanche du pape. Les couleurs de la soutane varient avec la hiérarchie. En France, dans l'Église catholique, le port de la soutane n'est plus obligatoire depuis 1962. La soutane d'un prêtre orthodoxe.*

Loc. fig. *Prendre, quitter la soutane*, devenir prêtre, renoncer à la prêtrise.

Par ext. Fam. et vieilli. Le clergé. *Un ennemi de la soutane.*

**SOUTANELLE** n. f. XVII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *soutane*.

LITURG. CHRÉTIENNE. **1.** Anciennt. Courte soutane s'arrêtant aux genoux. *Autrefois, la soutanelle remplaçait la soutane lors des voyages à cheval.*

**2.** Sorte de soutane rouge ou noire portée naguère par les servants d'autel sous un surplis blanc.

**SOUTE** n. f. XIV<sup>e</sup> siècle. Emprunté du provençal *sota*, de même sens, forme substantivée de la préposition *sota*, « sous », issue du latin populaire *subta*, elle-même dérivée, sur le modèle de *supra*, de *subtus*, « en dessous, par-dessous ».

MARINE. Chacun des magasins aménagés dans la cale ou l'entrepont d'un navire et servant à entreposer du combustible, des munitions, des matières premières, des vivres, etc. *Soute à charbon. Soute aux câbles* ou à câbles. *Soute à voiles.* Des marchandises en soute. Par méton.

Au pluriel. Les matières combustibles embarquées sur un navire et qui sont nécessaires à sa consommation. *Autrefois constituées de charbon, les soutes sont aujourd'hui des produits pétroliers.*

Par anal. Chacun des compartiments du fuselage d'un avion situés sous l'habitacle et la cabine, permettant de stocker des marchandises, les bagages des passagers, etc. *Les soutes d'un avion de ligne sont pressurisées. Des animaux transportés en soute. Soute à bagages.* Par ext. *Mettre sa valise dans la soute d'un autocar.*

**\*SOUTENABILITÉ** n. f. XX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *soutenable*, avec influence de l'anglais *sustainability*.

Rare. Caractère de ce qui est soutenable. *La soutenabilité d'une proposition. La soutenabilité de la dette publique.*

**SOUTENABLE** adj. XIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *soutenir*.

1. Qu'on peut défendre, justifier. *Une opinion soutenable. C'est une idée soutenable.*

2. Qu'on peut endurer, supporter. S'emploie surtout dans des tournures de sens négatif. *Ce genre de vie n'est pas soutenable. Des images difficilement soutenables.*

**SOUTENANCE** n. f. XII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *soutenir*.

ENSEIGN. SUPÉRIEUR. Action de soutenir une thèse, un mémoire et, par méton., la séance publique lors de laquelle on soutient cette thèse, ce mémoire. *Une soutenance de thèse. Préparer sa soutenance. Assister à une soutenance.*

**SOUTÈNEMENT** n. m. XII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *soutenir*.

BÂT. TRAV. PUBL. Opération qui consiste à contenir la poussée d'une masse de terre ou à soutenir, à étayer les parois d'une construction ; ouvrage édifié à cet effet. *Des travaux de soutènement. Un mur de soutènement. Un soutènement en béton.*

**SOUTENEUR** n. m. XIII<sup>e</sup> siècle, au sens de « protecteur ; défenseur, patron » ; XVIII<sup>e</sup> siècle, au sens actuel. Dérivé de *soutenir*.

Personne qui tire ses revenus de la prostitution d'autrui (on dit aussi *Proxénète*).

**SOUTENIR** v. tr. (se conjugue comme *Tenir*). IX<sup>e</sup> siècle. Issu du latin populaire *\*sustēnere*, altération de *sustinere*, de même sens, lui-même composé à partir de *sub*, « sous, dessous », et *tenere*, « tenir, maintenir ».

1. Porter une chose, un être vivant par-dessous ou les maintenir dans une position donnée, pour les empêcher de tomber, de s'affaisser. *Des cariatides soutiennent le balcon. Cette pièce de bois soutient la charpente. Atlas fut condamné par Zeus à soutenir éternellement la voûte céleste sur ses épaules. Un oreiller qui soutient la nuque. Un mur soutenu par des étais. Deux gendarmes soutenaient l'ivrogne.*

Pron. *Il est si faible qu'il peut à peine se soutenir sur ses jambes ou se soutenir.* *Les plumes rémiges servent aux oiseaux à se soutenir dans l'air.* Par ext. *Prenez un peu de nourriture pour vous soutenir, pour vous redonner des forces.*

Spécialt. DANSE. *Soutenir les bras, les jambes*, les maintenir dans la position souhaitée pendant un certain temps. – ÉQUIT. Vieilli. *Soutenir un cheval*, utiliser les aides pour l'empêcher de fléchir ou de chuter vers l'avant.

Fig. Faire en sorte qu'une chose demeure dans l'état où elle se trouve, ne décline pas. *Soutenir un effort. Soutenir son attention. Soutenir une conversation*, éviter qu'elle tarisse. *La voix du chanteur est soutenue par une basse continue. Une politique qui soutient la croissance. Soutenir*

*son rang, sa réputation*, agir, se conduire d'une manière qui convienne aux exigences de son rang, de sa réputation. Pron. *L'intérêt du roman se soutient de la première à la dernière page.*

2. Apporter une aide matérielle ou morale à quelqu'un ; donner son appui à une entreprise, une activité, l'encourager. *Je vous soutiendrai dans cette affaire. Vos encouragements m'ont soutenu. Ils se sont soutenus dans cette épreuve. Elle est soutenue financièrement par sa famille. Ce mécène soutient le théâtre vivant. Soutenir un projet avec enthousiasme. En composition. Entresoutenir (s'), voir ce mot.*

Expr. *Soutenir quelqu'un comme la corde soutient le pendu*, faire mine d'assister quelqu'un dont on veut la perte. MILIT. *Soutenir la chasse*, voir *Chasse*.

Spécialt. Prendre parti, manifester sa préférence pour une personne, un groupe engagés dans une lutte idéologique, politique, sportive. *Soutenir un candidat aux élections. Soutenir le pouvoir en place. Soutenir la rébellion. Toute la ville soutient l'équipe locale de handball.* Par méton. *Soutenir une mesure impopulaire.*

3. Déclarer quelque chose avec assurance ; défendre, justifier une opinion, une doctrine, etc. *Soutenir une contrevérité avec obstination. Je ne crois pas qu'il ait assisté à la réunion, mais il soutient le contraire. L'accusé soutient avoir un alibi, soutient qu'il a un alibi. Il soutient que c'est vrai. Galilée soutenait que la Terre tourne autour du Soleil. Cette théorie est soutenue par plusieurs chercheurs.* Pron. à sens passif. *Du point de vue logique, cela se soutient.*

Spécialt. ENSEIGN. SUPÉRIEUR. *Soutenir un mémoire, une thèse*, présenter et défendre publiquement ce travail devant un jury. – DROIT. *Soutenir ses droits devant la justice. Soutenir une action en justice, soutenir un procès*, plaider soit comme demandeur, soit comme défendeur.

4. Résister à une attaque, à ce que l'on considère comme une atteinte, une agression ; endurer, supporter quelque chose de fâcheux, de pénible, de désagréable. *Soutenir le feu de l'ennemi. Les troupes ont soutenu le choc. Soutenir un siège. Une industrie incapable de soutenir les effets de la crise.*

Loc. *Soutenir la vue, le regard de quelqu'un*, le regarder droit dans les yeux, sans ciller. *Soutenir la comparaison*, être égal à une personne, à une chose de même nature, rivaliser avec elle.

**\*SOUTENU, -UE** adj. XVII<sup>e</sup> siècle. Participe passé de *soutenir*.

1. HÉRALD. Se dit d'une pièce qui est posée sur une autre d'une couleur ou d'un émail différents. *Un chef soutenu.*

2. Se dit d'une couleur intense, prononcée. *Des tons soutenus. Une robe d'un rouge soutenu.*

3. Qui se maintient à une intensité élevée, sans faiblir. *Un travail soutenu. Vous n'y arriverez que par des efforts soutenus, par une attention soutenue. Des tirs soutenus. Marcher à une allure soutenue.*

4. Se dit du registre de langue le plus élevé, par opposition aux registres courant et familier. *Le mot « tancer » relève de la langue soutenue.* Par méton. *Une tournure soutenue. Un style soutenu.*

**SOUTERRAIN, -AINE** adj. et n. XII<sup>e</sup> siècle. Composé à l'aide de *sous I* et de *terre*, sur le modèle du latin *subterraneus*, de même sens.

1. Adj. Qui se trouve sous la surface du sol ; qui a lieu sous terre. *Une nappe souterraine. Explorer une galerie souterraine. Un abri, un passage souterrain. Les filaments souterrains des champignons. Une explosion atomique souterraine.*

Spécialt. MYTH. GRECQ. *Le monde souterrain*, les enfers. Par méton. *Les dieux souterrains*. – HYDROL. *Eaux souterraines*, qui sont formées des eaux courantes et stagnantes se trouvant dans le sol et le sous-sol, par opposition à *Eaux de surface*. *La majeure partie des eaux souterraines se situe dans les nappes phréatiques*.

Fig. et péj. Qui n'apparaît pas au grand jour, demeure caché. *Employer des voies souterraines*. *Des manœuvres souterraines*. ÉCON. *Économie souterraine*, qui concerne les activités et les pratiques, légales ou illégales, échappant aux prélèvements obligatoires et aux règles en vigueur, et qui n'est pas prise en compte dans les statistiques officielles. *Les tâches domestiques, la prostitution, le travail au noir, le blanchiment de l'argent, l'évasion fiscale font partie de l'économie souterraine*.

2. N. m. Lieu situé sous la terre. *La rivière continue en souterrain*. Par ext. Galerie aménagée sous la surface du sol. *Les souterrains d'un château*. *Un souterrain relie l'auberge au rivage*. *L'entrée du souterrain est condamnée*.

Spécialt. TRAV. PUBL. Ouvrage d'art construit au-dessous du niveau du sol et qui sert de passage à la circulation piétonne, automobile, ferroviaire, etc. *Empruntez le souterrain pour accéder au quai*. *Les souterrains du boulevard périphérique*.

Titre célèbre : *Mémoires écrits dans un souterrain*, de Dostoïevski (1864).

\***SOUTERRAINEMENT** adv. XVI<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *souterrain*.

Par un chemin souterrain, sous terre. *Cette galerie permet d'arriver souterrainement au manoir*.

Fig. D'une façon dissimulée, cachée. *Cette idéologie se répand souterrainement*.

**SOUTIEN** n. m. XIV<sup>e</sup> siècle. Déverbal de *soutenir*.

1. Fait de porter quelque chose, quelqu'un par-dessous ou de le maintenir en place pour l'empêcher de tomber, de s'affaïsser. *Des étais de soutien*. *Le sclérenchyme est un tissu de soutien de certaines plantes*. *Le malade tomba malgré le soutien de l'infirmière*. Par méton. *Ce pilier est le soutien de toute la voûte*.

Fig. *Une politique de soutien de la monnaie*. *Des mesures de soutien des prix*.

2. Secours, aide matérielle, morale, financière que l'on apporte à quelqu'un, à quelque chose. *Il lui a refusé son soutien*. *Un comité de soutien aux réfugiés*. *Une cellule de soutien psychologique aux victimes d'un attentat*. *Des cours de soutien scolaire*. *Ce projet a été réalisé avec le soutien de la municipalité*. *L'artillerie effectua des tirs en soutien de l'infanterie*. *Soutien aérien, soutien logistique*. *Accorder son soutien au gouvernement, faire publiquement savoir qu'on l'appuie*. *Les députés ont accordé leur soutien au gouvernement, ils ont voté en sa faveur*.

Par méton. Chose ou personne sur laquelle on compte, on s'appuie. *La religion est son principal soutien*. *Vous êtes mon plus précieux soutien dans cette affaire*. *Après la mort de leur mère, il fut leur seul soutien*. *Il est l'un des soutiens de l'opposition*. DROIT. *Soutien de famille*, membre d'une famille qui subvient aux besoins de celle-ci.

\***SOUTIEN-GORGE** n. m. (pl. *Soutiens-gorge*). XX<sup>e</sup> siècle. Composé de *soutien* et de *gorge*.

Sous-vêtement féminin qui sert à maintenir les seins.

**SOUTIER** n. m. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *soute*.

1. MARINE. Vieilli. Matelot qui travaillait dans les soutes d'un navire, principalement dans le magasin à charbon.

2. Fig. Personne qui exécute une tâche ingrate, subalterne. *Les soutiers de l'hôpital, de l'administration*.

**SOUTIRAGE** n. m. XVIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *soutirer*.

TECHN. Action de soutirer une boisson. *Le soutirage d'un vin, d'un jus de fruit*.

**SOUTIRER** v. tr. XVIII<sup>e</sup> siècle. Composé à partir de *sous* I et de *tirer*.

1. TECHN. Faire passer une boisson d'un contenant à un autre afin de la débarrasser des dépôts qu'elle contient, la décanter ; transvaser un liquide d'un récipient dans un autre plus petit, notamment pour l'embouteiller. *Soutirer du vin*. *Soutirer du cidre, de la bière*.

2. Obtenir de quelqu'un, en usant d'adresse ou de contrainte, quelque chose qu'il ne souhaite pas donner. *Soutirer de l'argent à un parent*. *Soutirer des informations*. *On lui a soutiré des aveux*.

\***SOUTRA** n. m. Voir *Sutra*.

**SOUVENANCE** n. f. XIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *souvenir* I.

Vieilli ou litt. Impression que la mémoire conserve de quelqu'un, de quelque chose ; la mémoire elle-même. *La souvenance d'un bonheur passé*. *J'ai souvenance que...* *Garder, perdre souvenance de quelque chose*. *À ma souvenance, autant qu'il m'en souvienn*.

**I. SOUVENIR (SE)** v. pron. (se conjugue comme *Tenir*). XI<sup>e</sup> siècle. Issu du latin *subvenire*, « survenir, se présenter », lui-même composé de *sub*, « sous, dessous », et *venire*, « venir ».

1. Se rappeler quelqu'un, quelque chose, le garder en mémoire. *On se souviendra de lui avec reconnaissance*. *Qui se souvient encore de ce ministre ?* *Se souvenir d'un événement, d'une époque*. *Ne se souvenir de rien*. « *Je me souviens* » est la devise du Québec. *Souvenez-vous de votre promesse*. *Il m'a rendu un grand service, je m'en souviendrai toute ma vie*. *Le témoin se souvenait que le suspect portait des lunettes*. *Je ne me souviens pas de l'avoir dit, que je l'aie dit*. *Si je m'en souviens bien...* *Je ne me souviens pas pourquoi il est parti, quand il est parti*. Avec ellipse du pronom réfléchi. *Faites-moi souvenir d'aller là*. *Je l'en ferai souvenir*. *Cela me fait souvenir que...*

Impers. Litt. *Il me souvient d'avoir lu ce livre*. *Vous en souvient-il ?* *Pour autant qu'il m'en souvienn*, du plus loin, d'aussi loin qu'il m'en souvienn...

Expr. *Je m'en souviens comme si cela datait d'hier* ou, fam., *comme si c'était hier*, de manière très précise. Allusion historique. « *Souviens-toi du vase de Soissons !* », phrase qu'aurait prononcée Clovis en fendant le crâne du soldat qui, pour lui résister, avait brisé un an auparavant le récipient sacré volé dans une église.

En manière d'avertissement, de menace. *Il n'y aura pas de seconde chance, souvenez-vous-en*. *S'il trahit notre accord, il s'en souviendra !*

Titre célèbre : *Je me souviens*, de Georges Pérec (1978).

2. Par ext. Considérer quelque chose avec attention, en tenir compte. *Je me souviendrai de votre recommandation*. *Souvenez-vous de mon affaire*. *Souviens-toi que tu vas mourir*, traduction du latin *memento mori*. (On a dit aussi *Se ressouvenir*.)

**II. SOUVENIR** n. m. XIII<sup>e</sup> siècle. Emploi substantivé de *souvenir* I.

1. Impression que la mémoire conserve de quelqu'un, de quelque chose. *Je n'ai qu'un souvenir confus de lui*. *Un souvenir agréable, douloureux*. *Cet échec ne sera bientôt plus qu'un mauvais souvenir*. *Garder, perdre le souvenir de*

quelque chose. *J'ai le souvenir de... ou, simplement, j'ai souvenir de... Rappeler, perpétuer le souvenir d'un évènement. Le temps balaitera jusqu'à son souvenir. Les souvenirs d'un grognard de la Grande Armée. Des souvenirs d'enfance.*

Par méton. La mémoire elle-même. *Je ne saurais effacer cette action de mon souvenir. Il restera un héros dans le souvenir des hommes.*

Loc. *En souvenir de, en souvenir*, pour conserver dans sa mémoire une trace de quelqu'un, de quelque chose. *Gardez ce bijou en souvenir de moi, en souvenir. Ériger un monument en souvenir d'une victoire militaire.* Dans des formules de politesse. *Rappelez-moi à son souvenir, à son bon souvenir. Recevez mon amical souvenir. Croyez à mon fidèle souvenir. Meilleurs souvenirs de...*

Spécialt. LITTÉRATURE. Au pluriel. Ouvrage dans lequel une personne fait le récit d'évènements qu'elle a vécus. *Il est en train d'écrire ses souvenirs. Les souvenirs de Mme de Caylus.*

2. Ce qui rappelle quelqu'un, quelque chose. *Cette boucle de cheveux est le seul souvenir qui me reste d'elle. Ses blessures sont pour lui les glorieux souvenirs de ses victoires. Garder précieusement des souvenirs de famille. Souvenir mortuaire, souvenir pieux*, petite carte imprimée destinée à honorer la mémoire d'un défunt et ornée de son portrait. En apposition. *Des photos souvenirs.*

Désigne en particulier un petit objet, un bibelot, une carte postale vendus aux touristes. *Rapporter un souvenir de Paris, du Mont-Saint-Michel. Une boutique de souvenirs.*

Titres célèbres : *Souvenirs d'égotisme*, de Stendhal (écrit en 1832) ; *Souvenirs de la maison des morts*, de Dostoïevski (1862) ; *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, de Renan (1883) ; *Souvenirs pieux*, de Marguerite Yourcenar (1974).

**SOUVENT** adv. XI<sup>e</sup> siècle. Issu, par l'intermédiaire de l'ancien français *suyent*, « souvent », du latin *subinde*, « immédiatement après », lui-même composé de *sub*, « sous, dessous », et *inde*, « de là, de ce lieu ».

Fréquemment, un grand nombre de fois. *Il arrive souvent, assez souvent, très souvent que... Cela ne s'entend pas souvent. Cette règle grammaticale n'est pas souvent respectée. Souvent je lui disais... Il faudrait y penser plus souvent. Voyez-les aussi souvent, le plus souvent que vous pourrez.*

Loc. *Le plus souvent*, la plupart du temps. Fam. *Plus souvent qu'à mon tour, qu'à son tour*, plus fréquemment que cela ne devrait être, arriver.

Prov. *Souvent femme varie, bien fol est qui s'y fie*, distique prêté à François I<sup>er</sup> par Victor Hugo dans *Le roi s'amuse*. *On a souvent besoin d'un plus petit que soi*, par allusion à la fable de La Fontaine « Le Lion et le Rat ».

**SOUVENTEFOIS** adv. XI<sup>e</sup> siècle. Composé à partir de *souvent* et de *fois*.

Vieilli. Souvent, fréquemment. (On trouve aussi *Souventes fois*.)

**I. SOUVERAIN, -AINE** adj. et n. XI<sup>e</sup> siècle. Issu du latin populaire *\*superanus*, « qui est au-dessus ; suprême, excellent », lui-même dérivé de *super*, « au-dessus ».

**I. Adj. 1.** Qui, en son genre, est au plus haut degré, suprême. *Une bonté souveraine. Un souverain bonheur. Un remède souverain*, très efficace. PHIL. RELIG. *Le souverain bien*, le bien suprême, qui est la condition de tous les autres et constitue la fin ultime de l'existence humaine. *Aristote et Descartes identifient le bonheur au souverain bien. Dans la pensée chrétienne, Dieu seul est le souverain bien.*

Parfois en mauvaise part. *Traiter quelqu'un avec un souverain mépris, une indifférence souveraine.*

Spécialt. Se dit en parlant de l'autorité et, par ext., d'une personne, d'une entité qui la détient, l'incarne. *Puissance, dignité souveraine. Détenir le pouvoir souverain. Dieu est l'être souverain. Un prince souverain. Souverain seigneur. Une famille, une maison souveraine*, celle d'un monarque. *Le souverain pontife*, le pape. *Le peuple souverain. La Nation souveraine. Les cantons suisses sont souverains en matière de santé, d'éducation et d'ordre public. État souverain*, qui n'est soumis à la tutelle d'aucun autre État, dont l'indépendance est absolue. ÉCON. Par méton. *Fonds souverain*, fonds d'investissement détenu par un État. *Dette souveraine*, émise par un État souverain.

Par ext. DROIT. ADM. Qui n'est pas sous le contrôle d'un organe supérieur ; qui ne peut faire l'objet d'une procédure d'appel, ne peut être contesté. *La Cour de cassation est un tribunal souverain. Un jugement souverain. Cour souveraine*, juridiction qui, sous l'Ancien Régime, statuait en dernier ressort. *La Cour des aides était une cour souveraine qui jugeait des litiges en matière fiscale.*

2. Qui manifeste de la majesté, de la supériorité ; dont l'attitude rappelle celle d'un monarque. *La Callas entrain, souveraine, sur scène. Une démarche souveraine. Il nous a toisés d'un air souverain.*

**II. N. Personne, entité qui détient l'autorité suprême. Dans les démocraties, le souverain est le peuple.**

Spécialt. Celui, celle qui est à la tête d'une monarchie. *Ce fut un grand souverain. Stanislas I<sup>er</sup> Leszczyński fut le dernier souverain de Lorraine. Un souverain absolu. Souverain légitime*, qui règne en vertu d'une dévolution conforme à la loi de son pays. *Les souverains de l'Europe. Catherine II, aussi appelée la Sémiramis du Nord, fut une souveraine éclairée. Ce palais était la résidence du souverain.* MYTH. *Le souverain des dieux*, Zeus pour les Grecs, Jupiter pour les Romains. *Le souverain des enfers*, Hadès pour les Grecs, Pluton pour les Romains.

**II. SOUVERAIN** n. m. XIX<sup>e</sup> siècle. Emprunté de l'anglais *sovereign*, de même sens, lui-même tiré du français *souverain I*.

Nom donné à d'anciennes monnaies d'or. *Un souverain à l'effigie de l'empereur Joseph II.* Désigne en particulier une pièce d'or anglaise, frappée depuis la fin du XV<sup>e</sup> siècle et encore émise de nos jours, qui a la valeur nominale d'une livre sterling.

**SOUVERAINEMENT** adv. XIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *souverain I*.

1. Au plus haut point, parfaitement. Être *souverainement intelligent*. Parfois en mauvaise part. *Cet homme est souverainement ennuyeux. Cela me déplaît souverainement.*

2. Avec l'autorité suprême. *Ce peuple aspire à se gouverner souverainement. Décider souverainement.*

3. À la manière d'un souverain, d'une souveraine. *Parler, agir souverainement.*

**SOUVERAINETÉ** n. f. XII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *souverain I*.

Autorité suprême, qualité d'une personne, d'une entité qui détient, qui incarne le pouvoir souverain. *L'exercice de la souveraineté. La souveraineté de l'État.* En parlant d'un monarque. *Le sceptre est l'insigne traditionnel de la souveraineté royale. Souveraineté héréditaire, élective. Depuis les accords de Latran en 1929, la souveraineté temporelle du pape se réduit à l'État de la Cité du Vatican.*

Spécialt. Ce qui définit l'exclusivité de la puissance détenue par un État sur l'étendue de son territoire, et l'indépendance dont jouit cet État sur le plan international. *Au XVI<sup>e</sup> siècle, Jean Bodin fut l'un des premiers à*

définir le concept de souveraineté des États. *Souveraineté territoriale, monétaire. Gibraltar relève de la souveraineté du Royaume-Uni.* DROIT CONSTITUTIONNEL. *Souveraineté nationale*, principe selon lequel l'autorité suprême émane de la Nation, considérée comme une entité, par opposition à *Souveraineté populaire* ou *Souveraineté du peuple*, principe selon lequel chaque citoyen détient une fraction de cette autorité.

Par ext. DROIT. ADM. Qualité de ce qui n'est pas soumis au contrôle d'un organe supérieur. *La souveraineté d'un jury de concours.*

\***SOUVERAINISME** n. m. xx<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *souverain I*.

POLIT. 1. Courant politique qui défend le plein exercice de la souveraineté nationale au sein de l'Union européenne.

2. Mouvement qui prône l'accession de la province de Québec au statut d'État souverain.

\***SOUVERAINISTE** adj. xx<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *souverain I*.

POLIT. Qui se rapporte au souverainisme ; qui est partisan du souverainisme. *Une pensée souverainiste. Le Parti québécois, fondé en 1968, a fusionné plusieurs mouvements souverainistes.* Subst. *Un, une souverainiste.*

\***SOUVLAKI** n. m. xx<sup>e</sup> siècle. Mot grec, signifiant proprement « petite broche », dérivé de *souvla*, « broche », emprunté du latin *subula*, « alène », lui-même dérivé de *suere*, « coudre » (voir *Suture*).

CUIS. Brochette grillée composée de morceaux de porc, de mouton ou de veau qui alternent avec des rondelles d'oignon, de poivron et de tomate, et que l'on consomme traditionnellement en Grèce.

\***SOVIET** (*t se fait entendre*) n. m. xix<sup>e</sup> siècle, au sens de « conseil d'un État » ; xx<sup>e</sup> siècle, au sens actuel. Mot russe, signifiant « conseil ».

HIST. Dans l'Empire russe, chacune des assemblées d'ouvriers, de paysans constituées localement lors de la révolution de 1905.

En Union soviétique, conseil de délégués élus, placé sous le contrôle du parti communiste. *Chaque soviet nommait des délégués pour siéger au soviet de rang supérieur. Le soviet d'un village, d'une ville, d'une entreprise. Le soviet de Petrograd. Le soviet suprême de la république fédérée d'Azerbaïdjan. Le Soviet suprême de l'U.R.S.S. ou, simplement, le Soviet suprême, l'organe législatif de l'U.R.S.S., qui était formé de deux chambres, le « Soviet de l'Union » et le « Soviet des nationalités ».* Loc. *La république des soviets*, le système politique où le pouvoir est détenu par les soviets. Souvent péj. *La république, le pays des soviets*, l'U.R.S.S.

Titre célèbre : *Tintin au pays des Soviets*, album de bandes dessinées d'Hergé (1929-1930).

\***SOVIÉTIQUE** adj. xx<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *soviet*.

HIST. Relatif à l'État né de la révolution d'Octobre et, en particulier, à l'État fédéral constitué en 1922 par traité et disparu en 1991, regroupant la Russie et quinze républiques fédérées, anciennes possessions de l'Empire russe en Europe et en Asie. *La République socialiste fédérative soviétique de Russie* (par abréviation *la R.S.F.S.R.*). *L'économie soviétique était une économie dirigée. Le parti communiste soviétique. L'Union des républiques socialistes soviétiques* (par abréviation *l'U.R.S.S.*) ou, ellipt., *l'Union soviétique. Le cinéma soviétique.*

Subst. *Un Soviétique, une Soviétique. Le premier homme envoyé dans l'espace fut le Soviétique Youri Gagarine, en 1961.*

\***SOVIÉTISER** v. tr. xx<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *soviet*.

HIST. Imposer à un territoire, à un pays l'autorité, le modèle d'organisation de l'Union soviétique. *L'U.R.S.S. a soviétisé toute l'Europe de l'Est après la Seconde Guerre mondiale.* Par ext. *Une économie soviétisée.*

\***SOVIÉTOLOGIE** n. f. xx<sup>e</sup> siècle. Composé à partir de *soviet* et de *-logie*, tiré du grec *logos*, « étude ; discours, traité ».

Étude de l'Union soviétique.

\***SOVIÉTOLOGUE** n. xx<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *soviétologie*.

Spécialiste de l'Union soviétique.

\***SOVKHOZE** (*v se prononce le plus souvent f*) n. m. xx<sup>e</sup> siècle. Mot russe, composé à partir de *sov* (*ietskoié*), « soviétique », et *khoz* (*iaïastvo*), « exploitation ; économie ».

HIST. En Union soviétique, grande exploitation agricole gérée par l'État, dont tous les paysans étaient salariés et ne disposaient d'aucune parcelle individuelle, à la différence du kolkhoze qui était géré par les paysans eux-mêmes. *Les sovkhozes étaient considérés par Staline comme la forme achevée de la collectivisation.*

**SOYEUX, -EUSE** adj. et n. xiv<sup>e</sup> siècle, au sens 1 ; xix<sup>e</sup> siècle, au sens 2. Issu du latin *saetosus*, « de soie », lui-même dérivé de *seta*, « soie », pour le sens 1 ; dérivé de *soie*, pour le sens 2.

1. Adj. Qui est de la nature de la soie ; qui contient de la soie. *Le fil soyeux produit par le bombyx du mûrier. Un satin soyeux.*

Par anal. Qui a la douceur ou les reflets de la soie. *Une laine soyeuse. Des cheveux soyeux. Le chartreux est un chat au pelage soyeux. Une peau à l'aspect soyeux. Les feuilles soyeuses du saule blanc.*

Par ext. *Un bruit soyeux*, un bruit léger qui ressemble au froissement d'une étoffe de soie.

2. N. m. Fabricant de soieries ; négociant en soieries. *Les soyeux de Lyon.*

\***SPA** n. m. xx<sup>e</sup> siècle. Tiré de *Spa*, nom d'une ville thermale belge.

Bain muni d'un dispositif servant à créer des remous dans l'eau, qui permet de détendre le corps.

Par méton. Lieu, établissement équipé d'un ou de plusieurs bains de ce genre ainsi que d'autres installations destinées à la relaxation du corps. *Le spa de l'hôtel comprend un sauna et un hammam. Aller au spa.*

**SPACIEUSEMENT** adv. xv<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *spacieux*.

De façon spacieuse. *Il est logé fort spacieusement.*

**SPACIEUX, -EUSE** adj. xii<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *spatiosus*, de même sens, lui-même dérivé de *spatium*, « espace, étendue ».

Qui offre une grande superficie, un grand volume ; où l'on dispose d'un espace important. *Une cour spacieuse. Le coffre de cette voiture est assez spacieux. C'est un appartement spacieux.*

Fig. et litt. *Une joie spacieuse.*

**SPADASSIN** n. m. <sup>XVI</sup><sup>e</sup> siècle. Emprunté de l'italien *spadacino*, « petite épée », puis « homme prompt à mettre la main à l'épée », lui-même dérivé de *spada*, « épée ».

Litt. Celui qui aime se battre à l'épée ; homme de main, tueur à gages. *Trois spadassins fondirent sur lui.*

\***SPADICE** n. m. <sup>XVIII</sup><sup>e</sup> siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *spadix*, du grec *spadix*, « branche, en particulier de palmier, arrachée », lui-même dérivé de *spân*, « extraire ; tirailler, lacérer ».

BOT. Épi entouré d'une spathe. *Le spadice de l'arum, du palmier dattier.*

\***SPAGHETTI** n. m. <sup>XIX</sup><sup>e</sup> siècle. Mot italien, pluriel de *spaghetti*, diminutif de *spago*, « ficelle », lui-même issu du latin *spacus*, « cordon, ficelle ».

1. Employé le plus souvent au pluriel. Variété de pâtes alimentaires cylindriques, longues et fines. *Un plat de spaghettis. Des spaghettis à la bolognaise, des spaghettis bolognaise.*

2. CINÉMA. En apposition. *Western spaghetti*, sous-genre du western, né en Italie au milieu des années 1960, qui reprend certains thèmes et clichés du western américain, parfois jusqu'à la parodie ; film relevant de ce sous-genre. *Les westerns spaghetti de Sergio Leone.*

**SPAHI** n. m. <sup>XVI</sup><sup>e</sup> siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du turc, du persan *sipahi*, « cavalier, soldat », lui-même dérivé de *sipah*, « armée ».

HIST. Soldat de l'Empire ottoman qui servait à cheval.

Par ext. Désigne un cavalier indigène recruté par l'armée française en Afrique, notamment au Maghreb, entre les années 1830 et 1962, et servant au sein d'unités dont l'encadrement était français pour moitié. *Les spahis algériens, tunisiens et marocains. Les spahis sénégalais.*

Titre célèbre : *Le Roman d'un spahi*, de Pierre Loti (1881).

\***SPALAX** n. m. <sup>XVIII</sup><sup>e</sup> siècle. Mot du latin scientifique, emprunté du grec *spalax*, « taupe ».

ZOOL. Rongeur fouisseur dont les yeux atrophiés sont recouverts de peau. *Spalax de Hongrie. Les spalax sont couramment appelés rats-taupes.*

\***SPALLATION** n. f. <sup>XX</sup><sup>e</sup> siècle. Mot anglais, dérivé de *to spall*, « éclater ».

PHYS. NUCL. Éclatement d'un noyau atomique ou émission par ce noyau de particules légères, dus à l'impact d'une particule de haute énergie. *Des réactions de spallation peuvent être produites en laboratoire au moyen d'un accélérateur de particules, ou survenir dans l'espace sous l'effet du rayonnement cosmique.*

\***SPALTER** (er se prononce ère) n. m. <sup>XIX</sup><sup>e</sup> siècle. Mot allemand, dérivé de *spalten*, « fendre du bois ».

BÂT. BX-ARTS. Brosse à manche court dont se servent les décorateurs, les peintres pour appliquer un vernis, une laque, un produit vitrifiant ou pour peindre une surface en lui donnant l'aspect du bois.

**SPARADRAP** n. m. <sup>XIV</sup><sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin médiéval *sparadrapum*, de même sens, lui-même probablement composé à partir du latin *spargere*, « étendre », et du français *drap*.

Bande adhésive de tissu, de matière plastique qui, le plus souvent, sert à fixer sur la peau des pansements, des compresses, des cathéters. *Un rouleau de sparadrap. Du sparadrap imperméable, poreux. Certains sparadraps contiennent une substance médicamenteuse.*

Expr. *C'est le sparadrap du capitaine Haddock*, se dit, par référence à un album de *Tintin*, d'un problème en apparence banal dont on n'arrive pas à se débarrasser.

\***SPARDECK** n. m. <sup>XVIII</sup><sup>e</sup> siècle. Emprunté de l'anglais *spar deck*, de même sens, composé de *spar*, « barre, perche », et *deck*, « pont (d'un navire) ».

MARINE. Pont léger ou pont supérieur d'un navire qui ne porte pas de superstructure et est entouré de rambardes. *Le spardeck d'un steamer. Un voilier à spardeck.*

\***SPARIDÉS** n. m. pl. <sup>XIX</sup><sup>e</sup> siècle. Composé à partir du grec *sparos*, qui désignait un poisson de mer, et *eidos*, « aspect, apparence ».

ZOOL. Famille de poissons téléostéens possédant une nageoire dorsale unique dont les rayons sont épineux à l'avant. *La daurade, le pagre, la saupe font partie des Sparidés.* Au sing. *Un sparidé.* Adjt. *Un poisson sparidé.*

**SPART** (t se fait entendre) ou **SPARTE** n. m. <sup>XVI</sup><sup>e</sup> siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *spartum*, du grec *sparton*, « genêt ; corde tressée avec du genêt ou une autre plante ».

BOT. Graminée poussant en Afrique du Nord et dans le Sud de l'Espagne, également appelée alfa, utilisée pour tresser, tisser des objets ou fabriquer de la pâte à papier. *Le spart pousse en touffes, dans les steppes arides. Une corde, une natte en spart.*

Désigne aussi une plante voisine, autrefois appelée faux spart, car on en tirait un papier de qualité médiocre. *Le spart se rencontre sur le pourtour méditerranéen.*

\***SPARTAKISME** n. m. <sup>XX</sup><sup>e</sup> siècle. Dérivé de *spartakiste*.

HIST. Doctrine politique des spartakistes et de leurs partisans. *Le spartakisme voulait donner le pouvoir aux conseils ouvriers.*

\***SPARTAKISTE** adj. <sup>XX</sup><sup>e</sup> siècle. Emprunté de l'allemand *Spartakist*, de même sens, tiré de *Spartakusbund*, « groupe Spartacus », lui-même dérivé du latin *Spartacus*, nom du chef des esclaves qui se révoltèrent contre Rome de 73 à 71 avant Jésus-Christ.

HIST. Relatif au groupe politique allemand, marxiste, révolutionnaire et internationaliste qui, de 1915 à 1919, milita pour l'arrêt de la guerre et l'accomplissement de la révolution prolétarienne. *Karl Liebknecht et Rosa Luxemburg sont les grandes figures du mouvement, de la ligue spartakiste. La répression sanglante de la révolte spartakiste de Berlin, en janvier 1919.*

Subst. *Un, une spartakiste*, membre ou partisan de ce groupe.

**SPARTE** n. m. Voir *Spart*.

\***SPARTÉINE** n. f. <sup>XIX</sup><sup>e</sup> siècle. Dérivé de *spart* ou *sparte*.

CHIM. Alcaloïde notamment extrait du genêt à balai, huileux et amer.

**SPARTERIE** n. f. <sup>XVIII</sup><sup>e</sup> siècle. Dérivé de *spart* ou *sparte*.

Fabrication d'objets tressés, tissés avec du spart ou, par ext., avec d'autres végétaux. *Le rotin est utilisé en sparterie.* Par méton. L'ensemble de ces objets ; matière tressée, tissée dont ils sont faits. *Un magasin de sparterie. Un chapeau de sparterie. Une natte en sparterie.*

**SPARTIATE** (*ti* se prononce *ci*) adj. et n. f. XVI<sup>e</sup> siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *Spartiates*, « habitant de Sparte », du grec *Spartiatês*, de même sens, dérivé de *Spartê*, « Sparte », forme féminine substantivée de *spartos*, « dispersé, épars », par allusion à l'habitat de cette ville de la Grèce antique.

1. Adj. Relatif à Sparte, à ses habitants. *La population spartiate*. Spécialt. Relatif à l'ancienne Sparte. *Les institutions spartiates. Les citoyens spartiates constituaient une aristocratie. L'éducation spartiate, prise en charge par la cité, était réputée pour sa dureté.*

Subst. *Un, une Spartiate*, un habitant ou un natif de Sparte. Se dit spécialement d'une personne qui habitait la cité antique de Sparte. *Les Spartiates et les Athéniens se sont souvent combattus.*

Par ext. Par référence aux mœurs des habitants de l'ancienne Sparte. Rude, austère. *Une résistance spartiate. Une sévérité spartiate. Un repas d'une frugalité spartiate. Un intérieur spartiate*, dépouillé. Loc. adv. *À la spartiate*, d'une manière très rigoureuse. *Il a été élevé à la spartiate.*

2. N. f. Sandale dont l'empeigne est faite de lanières de cuir qui peuvent se prolonger jusqu'au-dessous du genou. *La spartiate était la chaussure que portaient les soldats romains. La mode des spartiates pour femme.*

**SPASME** n. m. XIII<sup>e</sup> siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *spasmus*, du grec *spasmos*, de même sens, lui-même dérivé de *spân*, « extraire ; tirailler, lacérer ».

Contraction involontaire, brusque et passagère d'un ou de plusieurs muscles. *Spasme gastrique. Spasme cynique*, contraction convulsive des muscles de la face qui s'observe au cours d'intoxications ou de certaines maladies, en particulier le tétanos (on dit aussi *Rictus sardonique* ou *Rire sardonique*). *Un épileptique secoué par des spasmes. Les spasmes de l'agonie.*

**SPASMODIQUE** adj. XVI<sup>e</sup> siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin scientifique *spasmodicus*, du grec *spasmôdês*, de même sens, lui-même dérivé de *spasmos*, « spasme, convulsion ».

Qui est de la nature du spasme ; qui s'accompagne d'un ou de plusieurs spasmes. *Tremblements, secousses spasmodiques. Une douleur, une affection spasmodique. Une toux spasmodique.*

Fig. Qui se manifeste de manière brutale et irrégulière. *Des actions, des révoltes spasmodiques.*

\***SPASMOPHILE** adj. XX<sup>e</sup> siècle. Tiré de *spasmophilie*.

PATHOL. Qui est atteint de spasmophilie. Subst. *Un, une spasmophile.*

\***SPASMOPHILIE** n. f. XX<sup>e</sup> siècle. Composé à l'aide de *spasme* et de *-philie*, tiré du grec *philia*, « amitié ».

PATHOL. Trouble touchant le plus souvent des sujets anxieux, qui se caractérise par la survenue de malaises divers, accompagnés de spasmes, voire de crises de tétanie.

\***SPASTICITÉ** n. f. XX<sup>e</sup> siècle. Dérivé savant du grec *spastikos*, « qui a des spasmes ».

PATHOL. Forme d'hypertonie la plus courante, qui est associée à un syndrome pyramidal. *La spasticité peut causer une raideur musculaire, des spasmes ou des contractures.*

**SPATH** (*t* se prononce) n. m. XVIII<sup>e</sup> siècle. Emprunté de l'allemand *Spat* ou *Spath*, de même sens.

MINÉR. Nom donné à divers minéraux dont les cristaux possèdent une structure lamellaire. *Le spath d'Islande est un minéral de calcite pure, qui a la propriété d'être biréfringent. Le spath fluor*, autre nom de la fluorine.

**SPATHE** n. f. XVI<sup>e</sup> siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *spatha*, « battoir », puis « épée », du grec *spathê*, « spatule ; épée ; tige de la fleur et de la feuille du palmier ».

BOT. Grande bractée, en forme de sac ou de cornet, qui, chez certaines plantes, entoure toutes les parties de la fructification. *La spathe de l'ail, de l'arum, du palmier.*

\***SPATHIQUE** adj. XVIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *spath*.

MINÉR. Qui est de la nature du spath ou qui en a l'aspect. *Un calcaire spathique.*

\***SPATIAL, -ALE** (*ti* se prononce *ci*) adj. (pl. *Spatiaux, -ales*). XIX<sup>e</sup> siècle, au sens 1 ; XX<sup>e</sup> siècle, au sens 2. Dérivé savant du latin *spatium*, « espace, étendue ».

1. Relatif à l'espace ; qui est propre à un espace donné. *Un repère spatial. La perception spatiale. Le préfixe « pré- » marque une antériorité spatiale dans le terme « prémolaire ».* Les coordonnées spatiales d'un point. La répartition spatiale de la population française. **PHYSIOL.** *Sommatation spatiale*, voir *Sommatation II*.

2. Qui se rapporte à l'espace intersidéral, à l'Univers et, par ext., à son exploration, à son étude. *Les télécommunications spatiales. La conquête spatiale. La course spatiale entre les États pendant la Guerre froide. Une agence spatiale gouvernementale.*

Loc. *Engin, vaisseau, véhicule spatial*, appareil qui est lancé dans l'espace intersidéral, qui y circule (on dit aussi *Astronef* ou, moins souvent, *Spationeuf*). *Navette spatiale*, engin pouvant assurer plusieurs voyages entre la Terre et un point de l'espace. *Sonde spatiale*, engin non habité destiné à étudier des objets célestes ou l'espace interstellaire. *Capsule spatiale*, élément terminal récupérable d'un engin spatial, contenant des occupants ou du matériel. *Station spatiale*, voir *Station*.

\***SPATIALITÉ** (*ti* se prononce *ci*) n. f. XX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *spatial*.

Didact. 1. Caractère de ce qui est spatial ; façon dont quelque chose s'organise dans l'espace.

2. Capacité d'une personne à se situer dans l'espace. *Des troubles de la spatialité.*

\***SPATIONAUTE** (*ti* se prononce *ci*) n. XX<sup>e</sup> siècle. Composé de *spatio-*, tiré de *spatial*, et de *-naute*, sur le modèle d'*astronaute*.

Personne qui fait ou a fait un voyage au-delà de l'atmosphère terrestre. *Une spationaute française. Les spationautes européens.* (On dit plus souvent *Astronaute*, surtout en parlant des Américains, et *Cosmonaute*, surtout en parlant des Russes.)

\***SPATIONEF** (*ti* se prononce *ci*) n. m. XX<sup>e</sup> siècle. Composé de *spatio-*, tiré de *spatial*, et de *nef*, sur le modèle d'*aéronef*.

Syn. rare d'*Astronef*.

\***SPATIO-TEMPOREL, -ELLE** ◇ (*ti* se prononce *ci*) adj. (pl. *Spatio-temporels, spatio-temporelles*). XX<sup>e</sup> siècle. Composé de *spatio-*, tiré de *spatial*, et de *temporel*.

Didact. Relatif à l'espace et au temps. *Le cadre spatio-temporel d'un roman. Cette drogue entraîne des troubles spatio-temporels.*

**SPATULE** n. f. XIV<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin tardif *spat(h)ula*, « spatule ; branche de palmier », lui-même dérivé de *spatha*, « battoir », puis « épée ».

1. Instrument, emmanché ou non, formé d'une lame large et plate, qui sert notamment à étaler une matière pâteuse, à racler la surface d'un objet. *Spatule en métal, en bois, en silicone. Les maçons utilisent une spatule pour rejointoyer. Spatule de plâtrier, de peintre. Mélanger, étendre un onguent avec une spatule. Retourner un steak au moyen d'une spatule.* Désigne aussi parfois la lame de forme analogue dont sont munis certains outils. *La spatule d'un greffoir.*

Loc. *En forme de spatule* ou, ellipt., *en spatule*, plat et large, dont l'extrémité est plate et élargie (on dit aussi *Spatulé*). *Des doigts en forme de spatule. Un bec en spatule. Les feuilles de la mâche sont en spatule.*

Par anal. ORFÈVRE. Extrémité plate et évasée d'un manche de cuiller, de fourchette. *Une spatule gravée d'armoiries, d'initiales.* – SPORTS. Partie antérieure et recourbée d'un ski.

2. ZOOLOGIE. Oiseau échassier de grande taille qui possède un long bec aplati à son extrémité. *Spatule blanche, rosée, royale. Les spatules vivent dans de grandes étendues d'eau peu profonde et fouillent la vase pour se nourrir.*

S'emploie aussi, en apposition, pour désigner d'autres espèces d'oiseaux au bec semblable. *Canard spatule, bécasseau spatule.*

\***SPATULÉ, -ÉE** adj. XVIII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *spatule*.

En forme de spatule. *Le bec spatulé du canard souchet.* BOT. *Feuille spatulée*, se dit d'une feuille arrondie à son sommet, dont le limbe se rétrécit progressivement jusqu'au pétiole.

\***SPEAKEASY** (se prononce *spikizi*) n. m. (pl. *Speakeasys* ou *Speakeasies*). XX<sup>e</sup> siècle. Mot de l'anglais des États-Unis, composé à partir de *to speak*, « parler », et *easy*, « doucement, librement, à l'aise ».

Aux États-Unis, pendant la prohibition, bar clandestin où l'on servait des boissons alcoolisées.

\***I. SPEAKER** (se prononce *spikeur*) n. m. XVII<sup>e</sup> siècle. Mot anglais, signifiant proprement « orateur ; locuteur », dérivé de *to speak*, « parler ».

POLIT. Président de la Chambre des communes au Royaume-Uni ou d'autres chambres basses dans certains États, comme les États-Unis. *La fonction de speaker apparut au Parlement anglais en 1376.*

\***II. SPEAKER, SPEAKERINE** (se prononce *spikeur, spikrine*) n. XX<sup>e</sup> siècle. Emprunté de l'anglais *speaker*, « orateur ; locuteur », lui-même dérivé de *to speak*, « parler ».

1. AUDIOVISUEL. Désignait naguère la personne chargée d'annoncer les programmes. *Une speakerine de la radio, de la télévision.*

2. N. m. SPORTS. Celui, celle qui, sur le lieu d'une rencontre sportive, fait les annonces au public, commente l'épreuve en direct. *Le speaker du Tour de France.*

**SPÉCIAL, -ALE** adj. (pl. *Spéciaux, -ales*). XII<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *specialis*, de même sens, lui-même dérivé de *species*, « aspect, apparence », puis « espèce ».

1. Qui est relatif à une seule catégorie d'êtres ou d'objets. *Il a fait, sur cette matière, des études spéciales. Avoir des connaissances spéciales sur un sujet, dans un domaine. Ce caractère est spécial à telle espèce, il lui est propre.* Subst., au masculin. *Conclure du spécial au général.*

Spécialt. LOGIQUE. Se dit d'un concept dont l'extension est comprise dans celle du genre. *Le losange est spécial par rapport au parallélogramme.* – PHIL. Dans la philosophie classique. *Métaphysique spéciale*, qui se divise en trois branches consacrées respectivement à l'être du monde, à l'être de l'âme, à l'être de Dieu, par opposition à *Métaphysique générale* ou *Ontologie*, qui étudie l'étant en tant qu'être, les propriétés générales de l'être. *La métaphysique spéciale réunit la cosmologie, la psychologie et la théologie rationnelles.* – ENSEIGN. *Classe de mathématiques spéciales*, nom donné à la deuxième année des classes préparant, après le baccalauréat, aux concours des grandes écoles scientifiques. *Spécial* se rencontre aussi dans des noms d'établissements qui proposent une formation centrée sur une discipline. *L'École spéciale militaire de Saint-Cyr. L'École spéciale des travaux publics.*

2. Qui se distingue d'autres choses de même nature ; qui sert à un usage précis en raison de ses caractéristiques propres ou auquel on a recours dans des circonstances spécifiques. *Le cas est spécial. Pour monter en amazonie, il faut une selle spéciale. Ce verre spécial filtre les rayons ultraviolets. Affréter un train spécial. Autorisation, faveur spéciale.* En parlant d'une personne, d'un groupe, d'une institution, etc. *Un corps spécial d'infanterie, de magistrats. Une commission spéciale examinera cette question.*

Par ext. Extraordinaire, peu commun. *Il ne cuisine que pour les occasions spéciales. Il n'a rien de spécial à raconter.* Parfois péj., en parlant d'une personne dont la conduite, l'opinion s'écarte des usages reçus, des habitudes. *C'est quelqu'un de très spécial. Il est spécial.* Par méton. *Ses idées sont spéciales.* Vieilli. *Avoir des mœurs spéciales*, se disait par euphémisme en parlant des homosexuels.

Spécialt. CUIS. *Huître spéciale* ou, ellipt. et subst., *spéciale*, variété d'huître creuse, très charnue. *Les spéciales et les fines. Une spéciale de claire*, qui a été affinée dans une claire. – CINÉMA. TÉLÉV. *Effets spéciaux*, procédés par lesquels des illusions visuelles ou sonores sont produites. – JOURNALISME. *Envoyé spécial*, par opposition à *Correspondant permanent. Numéro spécial, édition spéciale*, qui vient s'ajouter aux parutions régulières et traite d'un point d'actualité, d'un thème particulier. – COMPT. PUBLIQUE. *Comptes spéciaux du Trésor, Fonds spéciaux, voir Compte, Fonds.* – ADM. *Les régimes spéciaux de la Sécurité sociale. Congé spécial*, congé de longue durée à plein traitement, accordé, dans certaines conditions, à de hauts fonctionnaires quelques années avant leur départ à la retraite. – DROIT. *Lois spéciales*, qui dérogent aux lois ayant une portée générale. *Procuration spéciale*, qui porte sur une partie seulement des affaires du mandant, par opposition à *Procuration générale. Mandat spécial*, qui n'est donné que pour une ou plusieurs opérations déterminées. *Privilèges spéciaux*, voir *Privilège*. – DROIT ADMINISTRATIF. *Délégation spéciale*, chargée de l'administration provisoire d'une commune lorsque le conseil municipal est démissionnaire ou a été dissous. – MILIT. *Armes spéciales*, désignait autrefois le génie et l'artillerie ; s'est aussi employé naguère, par opposition à *Armes classiques*, pour désigner les armes nucléaires, biologiques, chimiques. *Engins spéciaux*, voir *Engin. Forces spéciales*, nom donné aux unités qui ont reçu une formation leur permettant, souvent dans des circonstances périlleuses, d'effectuer des missions particulières de protection, de renseignement ou de se livrer à des attaques ponctuelles. *L'otage a été libéré par les forces spéciales.* – SPORTS. *Une épreuve spéciale* ou, ellipt. et subst., *une spéciale*, dans un rallye automobile, épreuve chronométrée comptant, à la différence des étapes de liaison, pour le classement final. *Les spéciales se déroulent sur des routes fermées à la circulation. Slalom spécial*, en ski alpin, nom d'une épreuve de slalom.

**SPÉCIALEMENT** adv. XII<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *spécial*.

1. En considérant les caractéristiques propres de quelque chose ; à part. *Ce cas doit être traité spécialement.*

2. De manière à être adapté à un usage donné, à une personne ou un groupe de personnes précis. *Ce film a été spécialement écrit pour la télévision. Une salle spécialement aménagée pour accueillir des enfants, pour les enfants.*

3. Particulièrement, surtout. *Il vous estime spécialement, tout spécialement depuis cette affaire.*

S'emploie pour introduire une précision. *Tous les savants, et spécialement les chimistes, se sont réjouis de cette découverte. Au gouvernement, il est plus spécialement chargé des relations internationales.* LINGUIST. Dans un sens restreint ; dans un emploi particulier. *L'adjectif « africain » se dit de ce qui est relatif à l'Afrique et, spécialement, à l'Afrique noire. Dans le Dictionnaire de l'Académie française, la mention « spécialement » est souvent abrégée en « spécialt. ».*

Modifie un adjectif, un adverbe avec une valeur intensive. *Il n'est pas spécialement sympathique.*

**SPÉCIALISATION** n. f. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *spécialiser*.

Action de spécialiser, de se spécialiser ; le fait d'être spécialisé. *Une épreuve, un cycle universitaire de spécialisation. La spécialisation d'un médecin. La spécialisation d'un domaine du savoir.* Par méton. Ensemble des enseignements menant à une connaissance approfondie d'un sujet. *Suivre une spécialisation en urbanisme. Un certificat de spécialisation agricole.*

Spécialt. LINGUIST. Restriction du domaine d'emploi d'un terme, d'une de ses acceptions. *Le terme « promenoir » désigne un lieu destiné à la promenade et, par une spécialisation de sens, une galerie couverte dans un édifice clos.* – FINANCES PUBLIQUES. *Spécialisation des crédits*, le fait que chaque crédit d'un chapitre budgétaire est noté séparément.

**\*SPÉCIALISÉ, -ÉE** adj. XX<sup>e</sup> siècle. Participe passé de *spécialiser*.

1. Qui a une spécialité, dont le domaine d'étude, d'activité est précisément délimité. *Un chercheur spécialisé en littérature médiévale. Un médecin spécialisé dans le traitement des maladies mentales.* Par anal. *Un cheval spécialisé dans la course d'obstacles.*

Loc. *Ouvrier spécialisé* ou, par abréviation, *O.S.*, ouvrier dépourvu de qualification et affecté à une machine très perfectionnée qui ne nécessite pour son fonctionnement que des gestes élémentaires et répétitifs, par opposition à *Ouvrier qualifié. Manœuvre spécialisé*, qui est chargé d'une tâche particulière, notamment dans le système du travail à la chaîne. *Éducateur spécialisé*, dont le métier est d'aider les enfants et les adolescents en difficulté ou handicapés.

Par ext. *Les unités spécialisées d'un hôpital. Société, entreprise spécialisée dans la vente de services.*

2. Qui ne concerne qu'un sujet précis ; qui répond à une fonction, à un usage particuliers. *Une revue spécialisée. Suivre, dispenser une formation spécialisée, un enseignement spécialisé. Logiciel, serveur spécialisé. Dictionnaire spécialisé*, portant sur un aspect ou un champ particulier de la langue, recensant et définissant les mots relatifs à une science, à un art, à un métier, par opposition à *Dictionnaire général* ou *Dictionnaire de la langue. Langage, terme spécialisé.*

Spécialt. BIOL. *Cellule spécialisée*, cellule qui, ayant subi une différenciation, a des propriétés et une fonction particulières dans l'organisme.

**SPÉCIALISER** v. tr. et pron. XVI<sup>e</sup> siècle, au sens de « préciser » ; XIX<sup>e</sup> siècle, au sens actuel. Dérivé de *spécial*.

1. V. tr. Pourvoir quelqu'un de connaissances, de compétences spécifiques. *Cette formation spécialise les étudiants dans la gestion des petites entreprises.*

Par ext. Affecter une personne à une tâche, à un domaine d'activité particuliers. *Spécialiser des employés dans la production, la vente.* Par anal. *Cette université doit davantage spécialiser ses enseignements.*

2. V. pron. Acquérir des connaissances, des compétences approfondies dans un domaine d'étude, d'activité précis ; se consacrer pleinement à une tâche particulière. *Cet historien de l'art s'est spécialisé dans la peinture espagnole. Il a choisi cette école pour ne pas se spécialiser trop tôt. Ce laboratoire s'est spécialisé dans la fabrication de médicaments génériques.*

Par ext. *Les domaines scientifiques se spécialisent de plus en plus.* LINGUIST. *Le mot « amant » s'est spécialisé au XVII<sup>e</sup> siècle pour désigner l'homme avec qui une femme a des relations charnelles en dehors du mariage.*

**SPÉCIALISTE** n. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *spécial*.

Personne qui s'est spécialisée dans une branche du savoir, un domaine d'activité particuliers. *Ce numismate est un spécialiste des monnaies carolingiennes. C'est un spécialiste des institutions européennes. Un spécialiste de la biologie moléculaire, en biologie moléculaire.*

Spécialt. MÉD. Praticien, titulaire d'un certificat de spécialité, qui se consacre de manière exclusive à un domaine particulier de la médecine. *Les psychiatres, les neurologues, les gynécologues sont des spécialistes* ou, en apposition, *des médecins spécialistes.*

Par ext. Celui, celle qui excelle en un domaine. *C'est un spécialiste des mots croisés.* Fam. et souvent péj. Celui, celle qui a l'habitude de se conduire d'une certaine façon. *C'est un spécialiste des promesses sans lendemain.*

**SPÉCIALITÉ** n. f. XIII<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *specialitas*, de même sens, lui-même dérivé de *specialis*, « particulier, spécial ».

1. Caractère de ce qui propre, particulier à une chose, à une situation donnée. Ne s'emploie guère que dans les domaines administratif et juridique. *Principe de spécialité* ou, ellipt., *spécialité*, principe selon lequel ce qui est prévu doit être clairement noté dans un acte, une loi, etc. *Le principe de spécialité budgétaire permet au Parlement de voter la loi de finances en étant pleinement informé. On a dérogé à la spécialité.*

2. Branche du savoir à laquelle se consacre une personne ; domaine de compétence, d'activité. *Elle s'est fait un nom dans sa spécialité.*

Spécialt. MILIT. Tâche à laquelle est affecté un soldat, un marin, en fonction de son instruction. *Les spécialités de l'armée de terre, de la marine. Brevet de spécialité.* – MÉD. Domaine de la médecine qui traite spécifiquement de certains types de maladies, qui utilise certaines techniques de soins, ou encore se consacre à des affections touchant un organe, une catégorie de personnes. *La rhumatologie, la radiologie, l'ophtalmologie et la pédiatrie comptent parmi les spécialités médicales. Certificat de spécialité*, qui sanctionne la formation universitaire reçue dans un de ces domaines par un étudiant en médecine après l'internat.

Par ext. Activité, pratique dans laquelle on excelle. *Le vol à la roulotte est sa spécialité.* Fam. et souvent péj. Manière d'être, conduite propre à quelqu'un. *Elle a pour spécialité d'arriver systématiquement en avance. Il s'est fait une spécialité de toujours se lamenter.*

3. Par méton. Produit, notamment alimentaire, propre à un magasin, à une ville, à un pays, etc. *Placer une spécialité en vitrine. Spécialités artisanales, régionales. La quenelle est une spécialité lyonnaise, la moutarde, une spécialité de Dijon. Une spécialité italienne, espagnole.* Par ext. Mets qu'un cuisinier réussit particulièrement bien et qui fait sa réputation. *La spécialité du chef.* Fam. *Des spécialités maison.*

Spécialt. PHARM. *Spécialité pharmaceutique*, médicament fabriqué par un laboratoire pharmaceutique, qui se caractérise par une dénomination propre et un conditionnement particulier. *Chaque spécialité pharmaceutique doit recevoir une autorisation de l'État pour être mise en vente.*

\*SPÉCIATION n. f. XX<sup>e</sup> siècle. Dérivé savant du latin *species*, « aspect, apparence », puis « espèce ».

BIOL. Apparition d'une nouvelle espèce. *La spéciation peut résulter de l'isolement géographique de certains membres d'une population.*

SPÉCIEUSEMENT adv. XVI<sup>e</sup> siècle, au sens de « de belle façon, magnifiquement » ; XVII<sup>e</sup> siècle, au sens actuel. Dérivé de *spécieux*.

D'une manière spécieuse.

SPÉCIEUX, -EUSE adj. XIV<sup>e</sup> siècle, au sens de « qui a une belle apparence » ; XVII<sup>e</sup> siècle, au sens actuel. Emprunté du latin *speciosus*, « de bel aspect, d'extérieur brillant », lui-même dérivé de *species*, « aspect, apparence », puis « espèce ».

Qui n'a qu'une apparence de vérité, de justesse, de logique ; qui tend à induire en erreur, fallacieux. *Une idée spécieuse. Un prétexte, un argument spécieux. Ce raisonnement est plus spécieux que solide.*

SPÉCIFICATION n. f. XIV<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *specificatio*, « action de spécifier ; action de rattacher à une espèce », lui-même dérivé de *specificatum*, supin de *specificare*, « distinguer, séparer ».

1. Action de spécifier quelque chose ; résultat de cette action. *Il fut dit dans le contrat qu'il paierait en denrées, sans autre spécification.*

Spécialt. INDUSTRIE. COMMERCE. Document détaillant les caractéristiques d'une marchandise ou d'un service, qui permet d'en contrôler la qualité. *Faire figurer la spécification technique sur l'emballage d'un produit.*

2. DROIT. Création par un artisan d'un objet à partir d'un matériau qui ne lui appartient pas. *La spécification d'une bague par un joaillier.*

\*SPÉCIFICITÉ n. f. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *spécifique*.

Caractère propre à une personne, à une chose ou à une catégorie de personnes, de choses. *La spécificité d'un individu, d'un groupe. Ce peintre veut rendre la spécificité des paysages crépusculaires. La spécificité d'une maladie.*

SPÉCIFIER v. tr. (se conjugue comme *Crier*). XIII<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *specificare*, « distinguer, séparer », lui-même composé à partir de *species*, « aspect, apparence », puis « espèce », et *facere*, « faire ».

Déterminer quelque chose, l'exprimer de façon détaillée ; préciser. *L'analyse grammaticale d'une phrase permet de spécifier la nature et la fonction des mots qui la composent. La loi ne spécifie pas tous les cas particuliers. Je lui ai bien spécifié que...*

SPÉCIFIQUE adj. XIV<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin médiéval *specificus*, de même sens, lui-même tiré de *specificare*, « distinguer, séparer ».

Qui caractérise uniquement une personne, une chose ou une catégorie de personnes, de choses ; qui se distingue des autres par certains traits. *Sélectionner des joueurs en fonction de leurs qualités spécifiques. Cette mesure est destinée à une population spécifique. Les végétaux, les animaux spécifiques à un territoire. Cette région a bénéficié de subventions spécifiques.*

Spécialt. LOGIQUE. *Différence spécifique*, voir *Différence*. – BIOL. Relatif à une espèce déterminée. *Caractère spécifique. Nom spécifique*, par lequel on désigne, dans la nomenclature des êtres vivants, une espèce au sein d'un genre. *Dans « Homo erectus », « Homo » est le nom générique, « erectus », le nom spécifique.* – PHYSIOL. Se dit de certaines molécules qui ne réagissent qu'avec une seule autre molécule. *Les récepteurs spécifiques de l'adrénaline. Un anticorps spécifique.* Par méton. *Immunité non spécifique, immunité spécifique*, voir *Immunité*. – MÉD. Se dit de l'agent infectieux qui est la cause d'une unique maladie. *Le microbe spécifique de la blennorragie s'appelle le gonocoque.* Se dit aussi d'une maladie qui a toujours la même cause et se soigne par la même médication. *La syphilis est une maladie spécifique.* – PATHOL. *Antigène prostatique spécifique*, voir *Prostatique*. – PHARM. Se dit d'un médicament particulièrement adapté au traitement d'une maladie donnée. *Certains poisons n'ont pas d'antidote spécifique.* Subst., au masculin. Vieilli. *La quinine est un spécifique contre le paludisme.* – MÉTROLOGIE. Se dit d'une grandeur ramenée à une quantité de matière. *La chaleur spécifique, le poids spécifique, la masse spécifique moléculaire sont plutôt appelés aujourd'hui chaleur massique, poids volumique ou masse molaire moléculaire.* – DROIT FISCAL. *Droits de douane spécifiques*, qui sont calculés pour un nombre d'articles déterminés, sans rapport avec la valeur de ces derniers.

SPÉCIFIQUEMENT adv. XIV<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *spécifique*.

D'une manière spécifique. *La propriété d'attirer le fer appartient spécifiquement à l'aimant. Un médicament traitant spécifiquement les cellules tumorales.*

SPÉCIMEN (*en se prononce ène*) n. m. XVII<sup>e</sup> siècle. Emprunté de l'anglais *specimen*, tiré du latin *specimen*, « indice, exemple ; modèle », lui-même dérivé de *specere*, « regarder ».

Individu, objet représentatif de l'espèce, de la catégorie à laquelle il appartient. *Il y a deux spécimens de tigre blanc dans ce parc zoologique. Un spécimen de champignon, de plante.*

Par ext. Fam. et péj. Personne bizarre, excentrique. *C'est un spécimen, un drôle de spécimen.*

Spécialt. ÉDITION. Exemplaire complet ou tronqué d'un ouvrage, offert à un client afin d'en faire la promotion. *Un spécimen de la nouvelle édition d'un manuel scolaire. Les spécimens d'un dictionnaire, d'une encyclopédie.* En apposition. *Le numéro spécimen d'une revue.*

SPECTACLE n. m. XI<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *spectaculum*, « spectacle ; vue, aspect », lui-même dérivé de *spectare*, « regarder, observer ; considérer ».

1. Ce qui attire le regard, l'attention, ce qui se présente à la vue ; fait de contempler, d'observer quelqu'un, quelque chose. *Un beau, un triste, un horrible spectacle. Spectacle d'horreur. Spectacle touchant, instructif, ravissant. Je ne saurais supporter pareil spectacle. Jouir du spectacle de ses enfants, de la nature.*

Fig. *La Rochefoucauld se plaisait à décrire le spectacle des ambitions humaines.*

Loc. et expr. *Au spectacle de*, à la vue de. *Il sourit au spectacle de ses enfants. Être en spectacle* (vieilli), être exposé à l'attention publique, être en représentation. *Quand un homme occupe un poste élevé, il doit songer qu'il est en spectacle à tout moment. Se donner, s'offrir en spectacle*, agir de manière à être remarqué de tous. *Donner le spectacle de quelque chose*, l'exposer publiquement. *Donner le spectacle de sa vie quotidienne sur les réseaux sociaux*.

2. Représentation devant un public d'une œuvre artistique. *On nous a donné un agréable spectacle. Spectacle amusant, long, ennuyeux. Aller au spectacle. Courir les spectacles. Salle de spectacle ou de spectacles. Il a vu un spectacle étonnant à l'Opéra, à la Comédie-Française. Spectacle de music-hall. Spectacle de foire.*

Loc. *Spectacle vivant*, genre de divertissement dans lequel les artistes se produisent en présence du public, par opposition à ceux où les artistes ne participent pas physiquement à la représentation. *Le théâtre, la danse, le cirque relèvent du spectacle vivant. Un spectacle en solo ou, ellipt., un spectacle solo, un solo*, dans lequel un artiste est seul sur scène (**on préférera cette expression à l'anglicisme *One man show***). *Un spectacle pyrotechnique*, un feu d'artifice. *Spectacle son et lumière*, voir *Son III*. *À grand spectacle*, se dit d'une pièce, d'une revue et, par ext., d'un film dont la mise en scène est luxueuse et met en œuvre d'importants moyens, notamment techniques. *Le clou du spectacle*, la partie qui remporte le plus de succès ; fig. et parfois iron., moment le plus mémorable d'un événement. En composition. *Dîner-spectacle*.

Par ext. et souvent péj. En apposition. Se dit de ce qui est présenté, organisé, etc. pour faire le plus grand effet. *L'information spectacle. La politique spectacle.*

Par méton. Ensemble des activités qui ont trait à la production, à l'organisation et à la diffusion de pièces de théâtre, d'opéras, de concerts, etc. et, par ext., de films. *Les gens, le monde du spectacle. Industrie du spectacle*, secteur économique englobant ces activités, ainsi que l'ensemble des personnes qui y travaillent (on dit aussi, moins bien, *Show-business*).

Titres célèbres : *Lettre sur les spectacles*, de Rousseau (1758) ; *Un spectacle dans un fauteuil*, recueil de pièces de Musset (1834) ; *La Société du spectacle*, essai de Guy Debord (1967).

\***SPECTACULAIRE** adj. <sup>xx<sup>e</sup></sup> siècle. Dérivé de *spectacle*.

Dont la vue impressionne vivement. *Un saut, une chute spectaculaires. Une entrée spectaculaire. Le catch est une forme de lutte très spectaculaire. Une mise en scène aux effets spectaculaires*. Subst., au masculin. *Il a le sens du spectaculaire*.

Par ext. Qui frappe l'imagination par son caractère inattendu, surprenant. *L'amélioration de l'état du malade est spectaculaire. Cette affaire a connu un rebondissement spectaculaire. Avancée, progrès spectaculaires*.

**SPECTATEUR, -TRICE** n. <sup>xiv<sup>e</sup></sup> siècle. Emprunté du latin *spectator*, « qui a l'habitude de regarder ; spectateur », lui-même dérivé de *spectare*, « regarder, observer ; considérer ».

1. Celui, celle qui assiste à un événement, à une action, qui en est le témoin. *Il n'a point eu de part à cette émeute, il n'en a été que le spectateur. Elle est venue en spectatrice à cette réunion*.

Fig. *Il s'est engagé en politique pour ne plus être un simple spectateur*. « *Le Spectateur français* », nom d'une revue que fonda Marivaux, en s'inspirant d'un quotidien anglais, *The Spectator*, dans l'intention de faire la peinture morale de son temps.

Titre célèbre : *Le Spectateur engagé*, de Raymond Aron (1981).

2. Personne qui assiste à la représentation d'une œuvre artistique et, plus généralement, à une manifestation publique. *Les applaudissements, les sifflets des spectateurs. Cette pièce a ravi les spectateurs. Les acteurs et les spectateurs. Les spectateurs du défilé du 14 Juillet. Les spectateurs d'un stade de football*.

**SPECTRAL, -ALE** adj. (pl. *Spectraux, -ales*). <sup>xix<sup>e</sup></sup> siècle. Dérivé de *spectre*.

1. Qui a l'apparence, les caractéristiques qu'on prête aux fantômes. *Une silhouette spectrale*. Par méton. *Un visage spectral, d'une pâleur spectrale*.

2. PHYS. Qui a rapport à un spectre. *La décomposition spectrale de la lumière. L'analyse spectrale d'un son. Raie spectrale* ou, ellipt., *raie*, ligne lumineuse ou sombre qui correspond, sur un spectre de radiations électromagnétiques, à la longueur d'onde d'une radiation émise ou absorbée par un atome, un ion ou une molécule (on dit aussi *Raie du spectre*). *Renversement des raies spectrales*, voir *Renversement*. *Signature spectrale*, ensemble des caractéristiques propres à un spectre d'émission ou d'absorption, qui permettent d'identifier un corps. *La signature spectrale d'une étoile*.

**SPECTRE** n. m. <sup>xvi<sup>e</sup></sup> siècle, au sens 1 ; <sup>xviii<sup>e</sup></sup> siècle, au sens 2. Emprunté du latin *spectrum*, « spectre, simulacre », lui-même dérivé de *specere*, « regarder », avec influence de l'anglais *spectrum*, « spectre visible », pour le sens 2.

1. Fantôme, apparition effrayante d'un mort. *Spectre hideux, malfaisant. Le spectre de son père apparaît à Hamlet pour réclamer vengeance*.

Fam. et par exag. Personne particulièrement hâve et maigre. *Depuis sa maladie, c'est un spectre*.

Fig. Évocation effrayante, menace. *Le spectre de la famine. Le spectre de la guerre civile planait sur le pays*.

Titre célèbre : *La Sonate des spectres*, d'August Strindberg (1907).

2. PHYS. Suite de rayons colorés issue de la décomposition de la lumière blanche par un dispositif dispersif. *Newton, à l'aide d'un prisme, mit en évidence le spectre visible, parfois appelé spectre des couleurs. Les sept couleurs du spectre, qui sont celles de l'arc-en-ciel, se succèdent dans l'ordre suivant : rouge, orangé, jaune, vert, bleu, indigo, violet*.

Par méton. L'ensemble des ondes qui composent la lumière blanche et, par ext., l'ensemble des ondes qui composent tout phénomène vibratoire électromagnétique ou mécanique. *Le spectre de la lumière blanche est composé d'ondes ayant une longueur comprise entre 380 et 780 nanomètres. Les infrarouges et les ultraviolets appartiennent au spectre du rayonnement solaire, au spectre solaire. Spectre radioélectrique*, voir *Radioélectrique*. *Spectre sonore*. Désigne aussi la représentation d'un tel ensemble d'ondes, notamment lumineuses (dans certains emplois, on dit aussi *Spectrogramme*). *Indiquer les fréquences de différentes ondes sur un spectre*.

Loc. *Spectre continu*, dans lesquelles différentes ondes apparaissent sans séparation, par opposition à *Spectre discontinu* ou *spectre de raies*. *Raie du spectre*, syn. de *Raie spectrale* (voir *Spectral*). *Spectre d'émission*, celui d'un rayonnement directement produit par une source. *Spectre d'absorption*, observé après le passage d'un rayonnement électromagnétique à travers une substance qui en a absorbé une partie. *Les spectres d'émission et d'absorption de l'hydrogène*.

Fig. Champ, domaine qui embrasse un ensemble d'éléments de même nature. Étendre le spectre de ses connaissances. PHARM. *À large spectre*, se dit d'un médica-

ment qui permet de traiter de nombreuses maladies, par opposition à *À spectre étroit. Un antibiotique à large spectre.*

\***SPECTROGRAMME** n. m. XX<sup>e</sup> siècle. Composé à partir de *spectre* et de *-gramme*, tiré du grec *gramma*, « lettre, caractère ».

PHYS. Représentation d'un spectre (dans certains emplois, on dit aussi *Spectre*). *Le spectrogramme d'un son.*

\***SPECTROGRAPHE** n. m. XX<sup>e</sup> siècle. Composé à partir de *spectre* et de *-graphe*, tiré du grec *graphein*, « écrire ».

PHYS. Spectromètre qui permet d'obtenir la représentation d'un rayonnement électromagnétique sur un support, à l'origine une photographie.

\***SPECTROHÉLIOGRAPHE** n. m. XX<sup>e</sup> siècle. Composé à partir de *spectre* et d'*héliographe*.

ASTRON. Appareil qui permet d'obtenir, pour une longueur d'onde précise, une image du soleil, à l'origine fixée sur une photographie.

\***SPECTROMÈTRE** n. m. XIX<sup>e</sup> siècle. Composé à partir de *spectre* et de *-mètre*, tiré du grec *metron*, « mesure ».

PHYS. CHIM. Appareil permettant de décomposer et d'étudier un phénomène vibratoire selon les ondes qui le constituent. *En analysant la lumière issue d'une étoile, le spectromètre fournit des informations sur la composition de son atmosphère.* Par anal. *Spectromètre de masse*, qui consiste à ioniser des molécules puis à identifier ou séparer les ions obtenus en fonction de leur masse, afin de déterminer la structure de ces molécules.

(On dit aussi, surtout en optique et en astronomie, *Spectroscope*.)

\***SPECTROMÉTRIE** n. f. XIX<sup>e</sup> siècle. Composé à partir de *spectre* et de *-métrie*, tiré du grec *metron*, « mesure ».

PHYS. CHIM. Ensemble des techniques utilisant un spectromètre, qui permettent d'étudier les ondes électromagnétiques émises, absorbées ou diffusées par un corps. *La spectrométrie est utilisée en chimie, en astronomie, en physique des matériaux.* Par anal. *Spectrométrie de masse*, méthode qui permet d'analyser la structure d'une molécule en déterminant de façon très précise sa masse ou celle de ses fragments.

(On dit aussi *Spectroscopie*.)

\***SPECTROPHOTOMÈTRE** n. m. XIX<sup>e</sup> siècle. Composé à partir de *spectre* et de *photomètre*.

PHYS. CHIM. Appareil qui permet de mesurer la quantité de lumière d'une longueur d'onde absorbée par une substance en solution, et de déterminer ainsi la concentration de cette substance.

**SPECTROSCOPE** n. m. XIX<sup>e</sup> siècle. Composé à partir de *spectre* et de *-scope*, tiré du grec *skopeîn*, « observer ».

PHYS. CHIM. Syn. de *Spectromètre* (s'emploie surtout en optique et en astronomie). *Spectroscope à prisme, à réseau.*

\***SPECTROSCOPIE** n. f. XIX<sup>e</sup> siècle. Composé à partir de *spectre* et de *-scopie*, tiré du grec *skopeîn*, « observer ».

PHYS. CHIM. Syn. de *Spectrométrie*.

**SPÉCULAIRE** adj. et n. f. XVI<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *specularis*, « relatif au miroir, transparent », lui-même dérivé de *speculum*, « miroir ; image, reproduction ».

1. Adj. Didact. Relatif à un miroir. *Image spéculaire. Écriture spéculaire*, identique à une écriture normale qui se refléterait dans un miroir (on dit aussi *Écriture en miroir*). *L'écriture spéculaire s'observe souvent chez les enfants gauchers. Certains carnets de notes de Léonard de Vinci sont rédigés en écriture spéculaire.*

Spécialt. MINÉR. Vieilli. Se disait d'un minéral à lames brillantes et réfléchissant la lumière. *Fer spéculaire. Pierre spéculaire.* – OPHTALM. *Microscopie spéculaire*, utilisée pour explorer certaines parties de la cornée.

2. N. f. BOT. Plante herbacée de la famille des Campanulacées, aux fleurs violettes. *L'espèce la plus courante de spéculaire est aussi appelée « miroir de Vénus ».*

**SPÉCULATEUR, -TRICE** n. XIV<sup>e</sup> siècle, au sens de « sentinelle, guetteur » ; XVIII<sup>e</sup> siècle, au sens actuel. Emprunté du latin *speculator*, « observateur ; espion », lui-même dérivé de *speculari*, « observer, guetter ; espionner ».

FINANCES. Celui, celle qui se livre à la spéculation, qui fait des spéculations. *Des spéculateurs boursiers, immobiliers. Cet homme est un hardi spéculateur.*

**SPÉCULATIF, -IVE** adj. XIII<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *speculativus*, « contemplatif, spéculatif », lui-même dérivé de *speculari*, « observer, guetter ; espionner ».

1. Qui s'attache à la réflexion, à la recherche théorique et non pratique. *Une science spéculative. La raison, la pensée spéculative.* Péj. *C'est un esprit trop spéculatif. Son ouvrage est purement spéculatif.* Subst. *Les hommes d'action et les spéculatifs.*

Spécialt. RELIG. *Théologie spéculative*, qui fait appel à des arguments rationnels, par opposition à *Théologie positive*, qui étudie les sources historiques des vérités de foi et à *Théologie mystique*, qui étudie l'union de l'âme avec Dieu.

2. FINANCES. Relatif aux spéculations, à la spéculation. *Pratique spéculative. Opération spéculative.*

**SPÉCULATION** n. f. XIII<sup>e</sup> siècle, au sens 1 ; XVIII<sup>e</sup> siècle, au sens 2. Emprunté du latin *speculatio*, « contemplation ; espionnage » et, en latin chrétien, « spéculation philosophique », lui-même dérivé de *speculari*, « observer, guetter ; espionner ».

1. Action de réfléchir de façon théorique, conceptuelle sur un sujet ; par méton., pensée, réflexion abstraite. *La spéculation d'un philosophe, d'un mathématicien. Des spéculations métaphysiques.* Péj. *Ce raisonnement n'est que pure spéculation.*

Par ext. Supposition, conjecture. *La déclaration du ministre a coupé court aux spéculations des journalistes.*

2. FINANCES. Opération qui consiste à tirer profit des fluctuations du marché par l'achat et la revente d'actifs financiers, de biens matériels ; activité consistant en la pratique régulière de telles opérations. *Se livrer à des spéculations heureuses, hasardeuses. Spéculation frauduleuse, illicite. Une taxe sur les spéculations. Spéculation à la hausse*, le fait d'acheter un actif, un bien pour le revendre plus tard en misant sur une hausse de son cours. *Spéculation à la baisse*, le fait de s'engager à vendre à terme un actif, un bien qu'on ne possède pas encore mais que l'on pense pouvoir acheter à moindre prix avant le terme du contrat, en espérant une baisse de son cours. *La spéculation immobilière, boursière. S'enrichir, se ruiner par la spéculation.*

**SPÉCULER** v. intr. XIV<sup>e</sup> siècle, au sens 1 ; XVIII<sup>e</sup> siècle, au sens 2. Emprunté du latin *speculari*, « observer, guetter ; espionner », lui-même dérivé de *specula*, « lieu d'observation ».

1. Méditer, réfléchir sur quelque matière de façon théorique, conceptuelle (parfois péj.). *Spéculer sur la morale, la politique*. Absolt. *Ce n'est pas tout de spéculer, il faut passer à la pratique*.

Par ext. Se livrer à des présomptions, à des conjectures sur un sujet donné. *On a beaucoup spéculé sur l'issue de la rencontre entre les deux dirigeants*.

2. FINANCES. Effectuer une opération financière d'achat et de vente d'actifs financiers, de biens matériels afin de réaliser un profit grâce aux variations de leurs cours. *Spéculer sur les blés, sur les sucres, sur le sel. Spéculer contre une monnaie*, chercher par cette opération à en faire varier le cours. *Spéculer sur la baisse, sur la hausse d'une valeur* ou à la baisse, à la hausse. Absolt. *Il s'est ruiné en spéculant*.

Fig. Compter, miser sur quelque chose pour en tirer parti. *Ce journal à scandale spéculé sur la curiosité malsaine des lecteurs*.

\***SPÉCULOS** (*s* final se fait entendre) ou **SPÉCU-LOOS** (*oos* se prononce *osse*) n. m. XX<sup>e</sup> siècle. Emprunté du néerlandais *speculaas*, de même sens.

Petit gâteau sec à base de farine, de beurre, de vergeoise et d'un mélange d'épices. *Les spéculos sont une spécialité flamande, qu'on sert avec le café*.

**SPÉCULUM** (*um* se prononce *ome*) n. m. XV<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *speculum*, « miroir », lui-même dérivé de *specere*, « regarder », parce que, à l'origine, la surface polie de cet instrument permettait de réfléchir la lumière.

MÉD. Instrument servant à écarter les parois, à dilater l'orifice de certaines cavités naturelles pour en faire l'examen. *Explorer les fosses nasales à l'aide d'un spéculum. Spéculum auriculaire, vaginal. Spéculum en métal, en plastique*.

**SPEECH** (se prononce *spitch*) n. m. XIX<sup>e</sup> siècle. Mot anglais.

Fam. Allocution. *Faire un speech*.

**SPÉLÉOLOGIE** n. f. XIX<sup>e</sup> siècle. Composé à partir du grec *spélaion*, « caverne, cavité, grotte », et *logos*, « étude ; discours, traité ».

Étude et exploration des cavités géologiques telles que les grottes, les cavernes, les gouffres.

\***SPÉLÉOLOGIQUE** adj. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *spéléologie*. Relatif à la spéléologie. *Une expédition spéléologique*.

\***SPÉLÉOLOGUE** n. XX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *spéléologie*. Celui, celle qui pratique la spéléologie.

\***SPENCER** (*en* se prononce *ène* ; *er* se prononce *eur*) n. m. XVIII<sup>e</sup> siècle. Mot anglais, tiré du nom de *George John Spencer* (1758-1834), qui popularisa ce vêtement.

Veste courte à revers, ajustée à la taille. *Un spencer en velours. Porter un spencer sur une robe*.

\***SPÉOS** (*s* final se fait entendre) n. m. XIX<sup>e</sup> siècle. Emprunté du grec *speos*, « antre, caverne ».

ANTIQ. ÉGYPTIENNE. Temple entièrement creusé dans la roche. *Le spéos d'Abou Simbel, en haute Égypte, présente sur sa façade des statues en pied de Ramsès II et de son épouse Néfertari*.

\***SPERGULAIRE** n. f. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *spergule*.

BOT. Genre de plantes, proches des spergules, qui poussent sur des terrains salés ou siliceux. *Spergulaire maritime, pourpre*.

\***SPERGULE** n. f. XVII<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin médiéval *spergula*, de même sens, lui-même dérivé d'*asparagus*, « asperge ».

BOT. Genre de plantes herbacées, de la famille des Caryophyllacées, à petites fleurs blanches ou roses. *On utilisait autrefois la spergule comme plante fourragère pour les vaches laitières*.

\***SPERMA-**, **SPERMATO-** ou **SPERMO-** Tiré du grec *sperma*, « semence ; sperme ».

Élément de composition signifiant *Semence, sperme* et servant à former de nombreux termes scientifiques dont les plus courants figurent ci-après.

\***SPERMACETI** (le deuxième *e* se prononce *é*) ou **SPERMACÉTI** n. m. XVI<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin médiéval *spermaceti*, de même sens, signifiant proprement « sperme de cétacé », lui-même composé de *sperma*, « sperme », et *ceti*, génitif de *cetus*, « monstre marin ; cétacé ».

ZOOL. Chez certains cétacés, matière fluide, grasse et blanchâtre, à l'aspect cireux ou huileux selon la température, qui est contenue dans un organe creux situé dans leur tête (on dit aussi *Blanc de baleine*). *Le spermaceti joue un rôle dans l'écholocation. Le cachalot a longtemps été chassé pour son spermaceti, que l'on utilisait en parfumerie, comme lubrifiant et dans la fabrication des bougies*.

\***SPERMAPHYTES** n. f. pl. XX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sperma-* et de *-phytes*, tiré du grec *phuton*, « plante, ce qui pousse ».

BOT. Groupe de végétaux dont la reproduction conduit à la formation de graines, par opposition à *Cryptogames*. *Les Spermaphytes se divisent en Angiospermes et en Gymnospermes*. Au sing. *Une spermaphyte*. Adj. *Une plante spermaphyte*.

(On dit aussi *Spermatophytes* ; on a dit aussi *Phanérogames*.)

\***SPERMATHÈQUE** n. f. XX<sup>e</sup> siècle. Composé de *sperma-* et de *-thèque*, tiré du grec *thékê*, « boîte, coffre ».

ZOOL. Chez la plupart des invertébrés et quelques autres animaux, petit organe annexe des voies génitales de la femelle, en forme de sac, où le sperme est déposé lors de la copulation et conservé jusqu'à la fécondation des œufs (on dit aussi *Réceptacle séminale*). *La spermathèque du grillon, du crabe, du triton*.

\***SPERMATIDE** n. f. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sperma-*.

BIOL. Cellule sexuelle mâle, issue de la méiose d'un spermatoocyte, qui se différencie par la suite en spermatozoïde.

**SPERMATIQUE** adj. XIV<sup>e</sup> siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin médiéval *spermatikus*, du grec *spermatikos*, « qui concerne la semence ; fécond », lui-même dérivé de *sperma*, « semence, sperme ».

ANAT. Qui a rapport au sperme ou à la région du corps où il est élaboré. *Cordon spermatique*, pédicule qui relie le testicule et l'épididyme à la cavité abdominale. *Artère, veine spermatique* (on dit aussi *Artère, veine testiculaire*). *Voies spermatiques*, que suivent les spermatozoïdes, des testicules, où ils sont produits, au canal éjaculateur.

**\*SPERMATISME** n. m. XX<sup>e</sup> siècle. Dérivé savant du grec *sperma*, « semence, sperme ».

HIST. DES SCIENCES. Théorie biologique, aujourd'hui abandonnée, selon laquelle le gamète mâle, ou spermatozoïde, possède seul tous les caractères héréditaires du futur individu, le gamète femelle, ou ovule, n'ayant qu'un rôle protecteur et nutritif. *Le spermatisme s'opposait à l'ovisme. Aristote était parmi les tenants du spermatisme.*

**\*SPERMATO-** Voir *Sperma-*.

**\*SPERMATOCYTE** n. m. XIX<sup>e</sup> siècle. Composé de *spermato-* et de *-cyte*, tiré du grec *kutos*, « cavité, cellule ».

BIOL. Cellule sexuelle mâle, issue d'une spermatogonie, qui subit la méiose au cours de la phase de maturation pour donner quatre spermatozoïdes.

**\*SPERMATOGENÈSE** n. f. XIX<sup>e</sup> siècle. Composé de *spermato-* et de *-genèse*, tiré du grec *gennân*, « engendrer ».

BIOL. Formation des gamètes mâles, ou spermatozoïdes.

**\*SPERMATOGONIE** n. f. XIX<sup>e</sup> siècle. Composé de *spermato-* et de *-gonie*, tiré du grec *gonia*, « génération ».

BIOL. Cellule sexuelle mâle, qui subit une série de mitoses pour donner quatre spermatozoïdes.

**\*SPERMATOPHORE** n. m. XIX<sup>e</sup> siècle. Composé de *spermato-* et de *-phore*, tiré du grec *pherein*, « porter ».

ZOOL. Chez de nombreux invertébrés et certains autres animaux, capsule ou masse gélatineuse contenant les spermatozoïdes. *Le spermatophore de la pieuvre, du scorpion. Chez les salamandres, le spermatophore est déposé par le mâle près de la femelle qui l'introduit dans son cloaque.*

**\*SPERMATOPHYTES** n. f. pl. XX<sup>e</sup> siècle. Composé de *spermato-* et de *-phytes*, tiré du grec *phuton*, « plante, ce qui pousse ».

BOT. Syn. de *Spermaphytes*.



